

# France Forum

- *Problèmes posés par les avancées de la biologie et de la médecine*
- *Le Gouvernement révolutionnaire à partir du 10 Août 1792*
- *Pour une vraie réforme de l'enseignement*
- *Pensée chrétienne et vie économique*
- *Écrire après Beckett*
- *Regards sur l'année écoulée*
- *Arts et lettres*

France QUÉRÉ - Claude HURIET - Jean-Marie DOMENACH - François BAYROU  
- Emile POULAT - André LE GALL - Philippe SÉNART - Yvan CHRIST -  
Marc DARMON - François FEJTO - Jean AÛBRY - André ENCREVÉ  
- Pierre LETAMENDIA - Jacques NANTET - Henri BOURBON - Jean Dominique  
DURAND - Etienne BORNE.



**Institut Européen des Affaires**

66, Champs-Élysées, 75008 PARIS - Tél. : 225.22.22

# La grande école du “Tour d’Europe”

## ● Notre vocation :

Après leur baccalauréat, former en 5 ans les étudiants à la vie des Affaires Internationales.

## ● Nos atouts :

### ● 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> Année : Cycle Préparatoire

Deux années de formation économique et juridique dans un cycle préparatoire intégré.

### ● 3<sup>e</sup> Année: La Grande Epreuve de l’I.E.A.

## le Tour d’Europe

mission professionnelle de 8 mois à travers 5 pays d’Europe ou du Monde.

### ● 4<sup>e</sup> et 5<sup>me</sup> Année : Années de Formation Professionnelle Supérieure

2 années de spécialisation professionnelle permettant à l’étudiant d’acquérir un niveau de qualification objective pour une intégration immédiate dans la vie des affaires.

Chaque étudiant a un plan de formation strictement personnalisé.

Le titre d’Ancien Élève de l’I.E.A. est attribué à l’étudiant à l’issue de la soutenance publique d’une **Thèse Professionnelle** rédigée à partir d’une fonction tenue en entreprise publique ou privée au cours de la 5<sup>e</sup> Année.

# FRANCE FORUM

## COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris  
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel ..... 120 F

Abonnement de soutien ..... de 150 F à 200 F

## Sommaire 256-257

Octobre-Décembre 1989  
30 F

<b>MAINTENIR</b>	
PAR HENRI BOURBON .....	p. 2

## DOSSIERS ET ÉTUDES

<b>PROBLÈMES ÉTHIQUES ET LÉGISLATIFS POSÉS PAR LES AVANCÉES RÉCENTES DE LA BIOLOGIE ET DE LA MÉDECINE</b>	
DÉBAT AVEC FRANCE QUÉRÉ - CLAUDE HURIET .....	p. 3
<b>UN POUVOIR SANS ÉTAT : LA RÉVOLUTION APRÈS LE 10 AOUT 92</b>	
PAR ÉTIENNE BORNE .....	p. 12
<b>POUR UNE VRAIE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT</b>	
DÉBAT AVEC ÉTIENNE BORNE - JEAN-MARIE DOMENACH FRANÇOIS BAYROU .....	p. 26
<b>PENSÉE CHRÉTIENNE ET VIE ÉCONOMIQUE</b>	
PAR ÉMILE POULAT .....	p. 34

## ARTS ET LETTRES

<b>ÉCRIRE APRÈS BECKETT</b>	
PAR ANDRÉ LE GALL .....	p. 40
<b>LA VIE LITTÉRAIRE</b>	
PAR PHILIPPE SENART .....	p. 49
<b>LA BASTILLE ET SES MYTHES</b>	
PAR YVAN CHRIST .....	p. 57
<b>DISQUES</b>	
PAR MARC DARMON .....	p. 58

## NOTES DE LECTURE

<b>DE GIDE AU GÉNÉRAL DE GAULLE</b>	
PAR FRANÇOIS FEJTÓ .....	p. 59
<b>L'ÉCONOMIE VOLONTAIRE DE MICHEL DRANCOURT</b>	
PAR JEAN AUBRY .....	p. 60
<b>EDUARDO FREI</b>	
PAR PIERRE LÉTAMENDIA .....	p. 62
<b>ANDRÉ PHILIP DE LOIC PHILIP</b>	
PAR ANDRÉ ENCREVÉ .....	p. 63
<b>LE TRIOMPHE DE L'INTELLIGENCE ET DU COURAGE</b>	
PAR JACQUES NANTET .....	p. 65

## PROPOS DU TEMPS

<b>POUR MÉMOIRE EN 1989</b>	
PAR ÉTIENNE BORNE .....	p. 70

# MAINTENIR

“**F**rance-Forum” termine avec cette livraison sa 33<sup>e</sup> année d’existence. Nous ne pouvons que nous réjouir d’avoir parcouru et engrangé une si longue durée. Rien n’est jamais complètement acquis, car une revue est une création continuée, mais qui reste fragile sans un effort commun et renouvelé de nos collaborateurs, de nos lecteurs et de tous ceux qui comprennent le sens de notre entreprise.

Au cours de ces dernières années, nous avons augmenté le nombre de pages de nos cahiers et publié articles, forums et colloques qui ont, nous l’espérons, fourni d’utiles éléments de réflexion, notamment sur les évolutions et mutations politiques, sur les problèmes de société et sur les questions de conscience du monde contemporain, sans jamais sacrifier aux modes et aux modernismes. Notre réflexion s’efforce de ne pas être infidèle à l’idée démocratique ; c’est pourquoi elle se veut aussi souvent que possible pluraliste et interrogative.

La revue n’a pas été consolidée pour autant et le niveau des abonnements reste préoccupant. Malgré les difficultés, nous ne cédon pas au découragement. Le souvenir de ceux qui ont aidé nos commencements, l’amitié de nos collaborateurs et de nos abonnés nous font un devoir de maintenir et de poursuivre. La précarité de notre situation est et a toujours été un défi, mais ce défi pourrons-nous le relever longtemps encore ? Nous le souhaitons, car les revues - des plus brillantes aux plus modestes - participent au paysage culturel français.

Si le précédent numéro était consacré pour la plus grande partie à l’avenir de l’Europe, offrant sur ce thème essentiel une multiplicité de témoignages et d’analyses prospectives, celui-ci propose un éventail plus varié qui va des graves problèmes de l’éducation nationale, débattus par Jean-Marie Domenach, François Bayrou, Etienne Borne, aux nouveaux et importants problèmes éthiques et législatifs posés par les avancées récentes de la biologie et de la médecine, dont traitent France Quéré et Claude Huriet, en passant par une interrogation d’Emile Poulat sur la possibilité d’une pensée chrétienne de l’économie, et par une étude critique d’André Le Gall sur l’apport de Beckett dans la littérature (1).

Enfin nos lecteurs trouveront ici le troisième volet de l’essai d’Etienne Borne “Comprendre la Révolution”. Dans la réflexion suscitée par la commémoration de la Révolution française à l’occasion du Bicentenaire, les études de notre ami se situent avec originalité au confluent de la philosophie et de l’histoire. Dans l’euphorie et la confusion d’une commémoration qui prenait souvent l’accent d’une célébration laissant peu de place à l’esprit critique, Etienne Borne a refusé la commodité de considérer comme une opposition de circonstance et de conjoncture, ou comme une déviation passionnelle, ce qui sépare 1793 de 1789. En effet, il montre bien que 89 et 93 sont deux Révolutions qui se contredisent. 89 : révolution éthique de la liberté et des droits de l’homme, fondements de la démocratie. 93 : révolution qui met en question l’Etat de droit et ouvre les portes aux antiques maximes de la raison d’Etat sous les formes les plus violentes et les plus effervescentes.

Nous projetons de réunir en un cahier spécial ces trois textes de Borne auquel nous pourrions joindre quelques-uns de ses articles traitant de la Révolution et qui n’ont jamais été rassemblés. On jugera ainsi comment une philosophie personnaliste et humaniste peut être une bonne grille pour comprendre l’histoire et même déchiffrer l’événement.

Notre numéro se termine, selon la tradition, par les “Propos” d’Etienne Borne qui présente ses commentaires personnels sur l’année écoulée.

1989 : une année dont les temps forts ont été les débuts de la libéralisation et de la démocratisation en Europe de l’Est, l’effondrement du Mur de Berlin, les manifestations populaires de contestation dans les pays sous régime communiste, la visite de Gorbatchev à Jean-Paul II. Une année marquée par la fin de l’Europe de Yalta, le délabrement du communisme-léninisme européen, la naissance d’une Europe nouvelle avec ses espérances et aussi ses problèmes. Temps forts sur lesquels nous ne manquerons pas de revenir...

Henri BOURBON

(1) au sommaire des prochains numéros sont prévus : “La fin des communismes” par Jean Boissonnat, “Les deux démocraties, l’américaine et la française selon Tocqueville” par Jean-Claude Lamberti, “Les catholiques français : ceux qui crurent à la révolution et ceux qui n’y crurent pas” par René Pucheu, “Un sursaut pour l’Europe” par Jean-Marie Domenach, “Demain la nouvelle société européenne et marchande” par Paul Camous, “Problématiques européennes” par René Foch.

# PROBLÈMES ÉTHIQUES ET LÉGISLATIFS POSÉS PAR LES AVANCÉES RÉCENTES DE LA BIOLOGIE ET DE LA MÉDECINE

avec France QUÉRÉ, Claude HURIET

*Le Club France-Forum de Paris a, sous la présidence de Jean-Marie Domenach, ancien directeur d'«Esprit», réuni France Quéré, théologienne protestante, membre du Comité national d'éthique, et Claude Huriet, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, sénateur de Meurthe-et-Moselle, initiateur et artisan principal de la loi récente réglementant les essais sur l'homme de traitements ou médicaments nouveaux. Cette conférence avait pour objet de débattre des problèmes éthiques et législatifs sans précédent posés par les avancées récentes de la biologie et de la médecine.*

## Jean-Marie DOMENACH

La science nous pose des problèmes de morale, je devrais dire d'éthique, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, des problèmes inconnus jusqu'à présent. Il y a toujours eu des questions de déontologie médicale. Cependant l'usage de la pénicilline, des prothèses, ne posaient pas les mêmes problèmes que ceux qui sont posés par la fécondation artificielle, les greffes d'organes, bref tout ce dont on va vous parler et qui pour la première fois dans l'histoire du monde donne à l'espèce humaine, du moins à certains membres de l'espèce humaine, la possibilité, impensable autrefois et difficilement pensable encore maintenant, d'agir sur la vie avant la naissance et après la naissance par les modes de fécondation artificiels, par les greffes d'organes. La législation s'est trouvée dépassée. Lors d'un récent procès, à Poitiers, l'anesthésiste est venu raconter comment il avait procédé à des expérimentations sur des sujets en état de mort apparente, ce qui a soulevé des problèmes énormes devant lesquels les déontologues étaient déconcentrés. Je crois qu'il faut admettre que notre législation est en effet dépassée. J'ai sous les yeux la proposition de loi qui est maintenant adoptée par le Parlement, relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches bio-médicales, (c'est un des points dont on vous parlera tout à l'heure). La déontologie bafouille devant ces problèmes. Il nous reste à consulter ceux que l'on appelle, non sans ironie, les moralistes. Moralistes, théologiens, éthiciens ! tous ceux qui cherchent à réfléchir. Il est audacieux d'entreprendre cette réflexion humaine, probablement l'une des plus difficiles. Je ne

vais pas anticiper sur ce qui va vous être dit, je me contente de vous dire que vous avez devant vous France Quéré qui est théologienne et j'ajoute, membre du Comité National d'éthique, et le Sénateur Claude Huriet, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.

*France Quéré va nous donner un tableau des immenses questions éthiques soulevées par ces procédés que j'ai évoqués, leur répercussion sur les structures de la famille, sur l'évolution des enfants, bref sur tous ces problèmes où législateurs et juristes commencent seulement à se risquer.*

*Claude Huriet vous allez traiter des questions posées aux législateurs par l'expérimentation sur l'homme des nouveaux traitements médicaux ou pharmaceutiques.*

## France QUÉRÉ

Le titre de notre colloque a fait précéder le mot "éthique" du mot "problèmes". Nous avons l'habitude des problèmes, mais que viennent-ils faire dans l'éthique ? Celle-ci n'hésite pas. Elle a, elle est la référence qui ne change jamais ; elle sépare avec autorité le bien et le mal. La médecine, qui consiste à alléger les souffrances, incarne l'un de ses principes essentiels, et tout homme y reconnaît son idéal élémentaire : "primum non nocere", dit-elle, modestement, "d'abord ne pas nuire". Or ne pas faire le mal, c'est déjà faire le bien. Le principe négatif libère une multitude de conseils positifs, tous mis au service du prochain, ce qui faisait dire à Paracelse que "toute médecine est amour". Cette parole extrême (qui

dira plus ?) est déjà lovée dans la règle primordiale : d'abord ne pas nuire.

Plus qu'un questionnement donc, la médecine se présente comme une réponse éthique. Ses devoirs sont d'emblée tracés : atténuer les maladies, si possible les guérir. Le temps présent devrait même ôter à ses incertitudes, puisqu'il l'a tirée d'une longue période d'impuissance et lui permet aujourd'hui d'accomplir des guérisons qui répondent à ses fins. Se souvient-on des méthodes anciennes, qui bornaient leurs ambitions à éviter le pire ?

Si humble que fût le "d'abord ne pas nuire", on nuisait toujours : les enrégés étouffés entre deux matelas, les lépreux munis de clochettes et rejetés loin des villes, les pestiférés enfermés dans leur propre maison. Cette immoralité forcée a disparu depuis que des traitements jugulent virus ou microbes. En quarante années, la puissance acquise par la médecine a augmenté sa moralité puisque celle-ci ne se cantonne plus à des intentions et du dévouement, mais conquiert enfin le terrain des résultats pratiques. Faut-il donc parler de débats éthiques au moment où l'idéal est suivi d'effets ? Où, diraient les philosophes, l'essence de la médecine coïncide avec son existence ? Où la volonté est devenue efficace ? Il ne devrait plus y avoir hésitation.

Or, plus que jamais, l'opinion s'inquiète, les médecins s'interrogent, des biologistes en viennent à suspendre leurs recherches, des comités d'éthique se mettent à proliférer, et il apparaît que la médecine, loin de faire triompher par ses réussites la compassion qui l'inspire, nuit à l'espèce humaine ! Comment expliquer que cette science se mette en question alors qu'elle fournit des réponses ?

Il faut dire, avec Jean-Marie Domenach tout à l'heure, que ses progrès spectaculaires ont eux-mêmes créé du jamais vu, et, forcément, appellent la prudence, de mise en toute situation inédite.

Ainsi la médecine met ses pas dans une terre inconnue, où elle rencontre d'étranges patients : le neuro-végétatif chronique que les techniques de la réanimation ont littéralement inventé - il peut vivre de longues années sans conscience apparente ; le mort cérébral, qui est décédé, mais ne se réduit pas à un cadavre ; l'embryon, dérangé dans sa quiétude utérine, pour être exposé aux décisions et aux investigations des autres.

Tout se complique encore avec ces méthodologies nouvelles qui tissent entre les êtres des rapports imprévus : les essais médicamenteux appellent le concours de sujets sains, entièrement étrangers aux maladies que l'on étudie ; les greffes d'organes mettent une troublante intimité entre des personnes qui ne se connaissent pas ; les procréations artificielles bousculent des situations jusque-là intangibles, comme le nombre des parents, réduit ou augmenté, la notion de maternité, qui n'est plus nécessairement attachée à l'accouchement, l'intrusion indispensable de tiers, avec les équipes sans qui l'enfant ne serait pas conçu. Enfin, la médecine contemporaine

dépasse malgré elle les objectifs immédiats de guérison. Déjà ses initiatives de pointe projettent leurs effets sur un avenir qu'elles rendent inquiétant.

Certains ne lui reprochent-ils pas de mettre en œuvre une politique sélective qui appauvrirait irréparablement le patrimoine génétique de l'humanité ? Et ne faut-il pas craindre qu'en prenant barre sur les grands mécanismes de la vie que sont la conception, la naissance, la sexualité et la mort, voire la pensée, elle n'en change insidieusement le sens et dénature jusqu'à l'idée de l'homme ?

Bien des périls nous guettent, trop buissonnants pour que je les traite ici. Je les évoquerai plus rapidement, selon une coupe transversale, qui me fera distinguer deux sources contradictoires d'embarras, les uns liés au pouvoir de la science, les autres à l'impuissance qui est toujours la sienne, ce dont le public n'est guère avisé.

### Problèmes de pouvoirs

En développant ses techniques, la médecine fait ce que font toutes les puissances, elle modifie les mentalités et stimule ce que Hegel appelait "le mauvais infini". Les effets entraînés par ces pouvoirs décuplés font partie d'une vieille expérience d'humanité, maintes fois observée à propos de la richesse et du pouvoir politique. Résumons : plus il y en a, plus il en faut. Le succès ne tarde pas à passer pour un échec s'il n'est pas relayé par de nouveaux succès. La médecine est à son tour frappée par ce harcèlement qui escorte toutes nos victoires : nous en voulons davantage. Les progrès scientifiques, par nature, relancent le désir et démasquent son caractère illimité. Ils ne sont pas seuls sur la place. D'autres affluents viennent grossir cette ivresse, la prospérité économique, l'esprit de compétition qui vrille nos existences, l'essor des techniques dans tous les secteurs de l'industrie, et aussi des rhétoriques qui sacralisent l'individu et son besoin. Tout cela a profondément labouré l'"éthos" de nos sociétés, c'est-à-dire les mœurs elles-mêmes.

Constatons le décalage avec les traditions de l'Occident, qui reposaient sur le conseil de Socrate : se connaître soi-même et se gouverner composaient la moralité du sujet. Mortel, je dois accepter une issue naturelle, nécessaire et sans doute bonne. Siège de passions, je dois soustraire mon âme à leurs énergies violentes pour la soumettre aux principes supérieurs de ma raison. On mesure la différence avec la pente actuelle de nos mœurs, qui ne se soucient plus d'échanger, comme Sénèque et son disciple Lucilius, sur l'art du bien vivre !

L'individu se saisit comme un paquet de pulsions que la psychanalyse a déculpabilisées, auxquelles le droit reconnaît une légitimité, et que la technique a rendu réalisables. Un idéal en soi humaniste et serein se pervertit par ses excès et tourne à la consommation frénétique. Le but de la vie est de tirer parti de la quantité disponible de pouvoir offert par la société. L'individu opte pour le possible aux dépens du préférable. C'est dire que nos idéaux s'ordonnent autour de la puissance, non de la vertu. Ainsi les sciences biologiques se laissent-elles

annexer par les impatiences personnelles : le médecin, qualifié pour résoudre des problèmes organiques, reste interdit devant des réclamations qui ne relèvent pas de sa compétence. Ni juriste, ni psychothérapeute, ni confesseur, comment répondra-t-il à des demandes où le désir prévaut sur la douleur ? Quelle attitude adopter devant des requêtes qui ne sont pas de son ordre et qui pourtant ne se passent pas de lui ?

Sous l'afflux des prétentions nouvelles, la médecine est en train de prendre un autre cap, celui que Michel Foucault avait prévu quand il disait qu'à tout client entrant dans son cabinet, le praticien ne demanderait plus : où avez-vous mal ? mais : que désirez-vous ? C'est au médecin que la clientèle vient réclamer un enfant sans le concours d'un homme vif ou avec le concours d'un homme mort. C'est auprès de lui que l'on vient solliciter l'enfant qui se refuse ou refuser l'enfant qui s'annonce. C'est de lui que l'on exige une descendance sans défaut et conforme à l'idée que l'on s'en fait. C'est vers lui que se tournent celle qui veut l'enfant sans le porter et celle qui veut le porter sans le garder. Les envies fusent, multiples et contradictoires comme les personnes et les circonstances. Est-ce au médecin d'arbitrer ? Au nom de qui et de quoi ? Sa morale propre ? L'idée qu'il se fait de la médecine ? Le pouvoir dont il dispose d'exaucer les demandes ? Que valent ces données subjectives, et fatalement incohérentes d'un praticien à un autre, pour résoudre des problèmes qui touchent la société tout entière, et plus encore le destin de l'humanité ?

Saisissons à sa racine le problème éthique : une fatalité vaincue se métamorphose en possibilité. La possibilité, état instable s'il en est, se durcit en exigence et se revendique comme un droit. Un droit implique des acteurs qui le font respecter. Le médecin devient cet acteur. Hier c'était le patient qui était contraint de subir un dommage que nul ne savait réparer. Aujourd'hui est-ce le médecin qui est contraint de réparer ce dommage, même si sa conscience dit non ? Peut-on obliger celui qui peut à exécuter ce que l'autre veut ? Pouvoir et vouloir forment-ils une paire morale ?

Evidemment non. On le sait depuis toujours. Mais en médecine, le partage est difficile, car elle a toujours en face d'elle une part de souffrance que l'on hésite à juger.

### **Problèmes d'impuissances**

Qui donc modérera le désir ? On pourrait penser qu'il y a déjà une limite fournie par la limite même de la biologie. Celle-ci, contrairement à la réputation qu'on lui donne, n'est pas toute-puissante ; elle reste dans l'incapacité de répondre à la plus grande partie des désirs exprimés. Même dans les domaines les plus en flèche, l'échec domine, et il ne faut pas espérer que le plus lancinant de nos rêves, l'immortalité, soit jamais exaucé par la science.

Mais à regarder cette impuissance elle-même, nous découvrons qu'au lieu de poser une limite aux désirs,

elle secrète à son tour des difficultés. Ainsi aux problèmes de la puissance s'ajoutent ceux de l'impuissance. J'en énumère quelques-uns.

C'est parce qu'on ne sait pas prévenir les maladies sexuellement transmissibles que beaucoup de femmes sont victimes d'obstructions tubaires consécutives aux affections contractées. C'est parce qu'on ne sait pas guérir les obstructions tubaires qu'on doit ponctionner l'ovule, au préjudice de la femme qui subit une agression chirurgicale. C'est parce qu'on ne peut garantir le succès avec un seul ovule qu'il faut en recueillir plusieurs et qu'ils ne seront pas tous utilisés. C'est parce qu'on ne sait pas congeler des ovules qu'on doit constituer des embryons, c'est-à-dire des personnes commençantes, mais dont il faut figer le développement. Et c'est parce qu'on ne réimplante généralement pas tous ces petits enfants pétrifiés que l'on est amené à les détruire.

De la même façon, c'est parce qu'on ne sait pas guérir certains déficits immunitaires que l'on utilise des tissus fœtaux en vue de greffes salvatrices. Mais ces tissus, où et comment les recueille-t-on ? C'est parce qu'on sait détecter mais non pas soigner les maladies génétiques que l'on a recours à l'avortement dit thérapeutique, formule discutable s'il en est, puisque c'est justement faute de thérapeutique que l'on procède à l'avortement. C'est parce que l'on ne sait pas fertiliser le sperme déficient que l'on utilise l'expédient fort critiqué du donneur inconnu. En un mot, c'est parce que l'on ne dispose pas de traitement efficace qu'on use de palliatifs qui ne guérissent pas les déficiences et grèvent l'avenir d'incertitudes. Contrairement à ce que laisse croire une ivresse technologique, beaucoup de problèmes naissent de pouvoirs médicaux inachevés, de réalisations bricolées, de trucs, si j'ose dire, qui n'ont que peu de rapport avec la science. Ainsi, le recours à un tiers pour l'insémination d'une femme est un procédé vieux comme le monde ; les humbles gens ont su inventer cela tout seuls. L'adultère conjurait la stérilité masculine, la polygamie la stérilité féminine.

### **L'éthique, un art difficile**

Ainsi, nous avons deux sources de désordre dans l'éthique : l'anarchie du désir individuel qui exploite les pouvoirs de la biologie, et l'intervention médicale qui, faute de mieux, ruse avec la difficulté, et par ses approximations malmène des valeurs et des coutumes.

Cependant, la moralité réagit devant cette double complication issue du pouvoir et de l'impuissance. Saluons d'abord comme il le mérite le sursaut de la conscience, attesté par tant d'inquiétudes et de réflexions.

Il ne faut pas tirer du développement rapide de la science la "démoralisation" d'une société qui serait entraînée par l'ivresse du progrès, devenue sa seule finalité, et qui répudierait les valeurs comme de vieilles lunes. Il ne faut pas dire que l'exigence morale a capitulé devant l'exploit de la technique. Au contraire elle est comme fouettée et relancée par les nouvelles situations. Il ne faut pas dire que nous vivons une époque d'indifférence,

voire de profanation. Je crois plutôt que l'homme effectue son travail de régulation éthique, mais que celui-ci est difficile parce qu'il s'exerce sur des espaces encore vides de lois, de jugements et d'expériences. La morale se trouve prise dans une situation contradictoire, que résume l'adage latin : "festina lente", "hâte-toi lentement". Elle doit aller vite, pour ne pas se laisser prendre de court par des usages qui se seraient installés en profitant du désarroi, mais elle ne s'improvise pas et les réflexions prennent du temps. L'esprit doit évaluer les conséquences, prévoir les objections, parer aux surprises, mettre au point toutes sortes d'équilibres délicats entre les risques et les avantages, l'aujourd'hui et le futur, l'individu et le groupe.

Encore ces beaux calculs restent-ils incertains et toujours à la merci d'événements extérieurs. D'ailleurs, en soi, le travail éthique se heurte à des objections. Par exemple, on lui a reproché de s'être officialisé tardivement. Le Comité National, pas plus que chacun d'entre nous, n'a évidemment choisi sa date de naissance. Quand il a été créé, la société était déjà embarquée dans l'affaire des mères porteuses qui se mettaient en association et offraient leurs services. Sur les embryons congelés, nous pouvons gémir à notre aise, ils existent, et sont même très nombreux, plusieurs milliers, dit-on. Nous sommes souvent devant des faits accomplis. Il arrive aussi que la réflexion anticipe les événements ; dans ce cas, elle semble faire de la science-fiction, et ne passe plus pour sérieuse.

Une discipline comme les neuro-sciences ne passionne pas beaucoup l'opinion, parce que les progrès foudroyants effectués ces dernières années n'ont pas encore débouché sur des applications pratiques. Mais lorsque les savants se seront rendus maîtres des cerveaux, les conséquences d'un tel pouvoir seront redoutables, car il n'est pas dit que ce pouvoir se mettra seulement au service de la guérison des patients. N'est-il pas utile d'y songer déjà ?

Il arrive aussi qu'une réflexion menée avec beaucoup de soin soit soudain déboutée de son étude parce qu'un nouveau progrès en annule l'objet. Le jour où l'on saura congeler des ovules, la masse de problèmes soulevés par les embryons surnuméraires deviendra caduque. Précoce, tardive ou superflue, la réflexion morale s'exerce en porte-à-faux.

A la modestie de ses positions s'ajoute celle à laquelle l'obligent ses contradictions internes. Ce serait si simple, si l'on pouvait mettre, comme au Jugement dernier, le mauvais à gauche, le bon à droite ! Mais le plus souvent, tout est imbriqué : le mal est dans le bien et réciproquement. Moraliser consiste à traiter ce que l'on appelle, en raison de cet entrelacs, des "conflits de devoirs". La norme alors est peu glorieuse, c'est celle du "moindre mal", à défaut du bien absolu que l'on voudrait promouvoir. Au moins cette modestie obligée respecte-t-elle la complexité réelle des situations et prouve-t-elle que la conscience ne se paie pas d'illusions, quoi qu'il lui en coûte. Nous savons bien qu'au terme de nos efforts, ne se

dégageront que des solutions ambivalentes. Mais nous croyons qu'un point de vue déduit d'une norme abstraite, sans souci des cas singuliers, est lui-même un manquement à l'éthique.

Prenons encore le cas de la fivete. Il laisse le choix : ou bien pratiquer tous les mois une anesthésie générale aux dépens de la patiente, à qui l'on ne prélève que les ovules nécessaires à une transplantation immédiate, ou bien n'intervenir qu'une fois et constituer un stock plus important, voué à un avenir problématique. Des quatre issues aucune, même la meilleure, n'est satisfaisante : la destruction, ou l'utilisation pour la recherche, insultent à l'humanité commençante de l'embryon, le don à un couple stérile l'expose à un commerce indigne, la réimplantation dans le sein maternel implique un passage fort troublant par l'intemporalité.

Gardons l'exemple de l'embryon pour décrire une autre sorte de problème, qui est l'impossibilité de dire à quel moment une action anodine se dégrade et devient immorale. Combien de temps est-il raisonnable de laisser un embryon dans son entrepôt ? Un mois ? Un an ? Dix ? Cent ? On voit bien qu'en prologant cette durée, on prépare des désordres aux conséquences incalculables, touchant la chaîne généalogique ainsi bousculée et l'identité même d'un enfant ainsi conçu, provisoirement arraché au temps.

Et si pour mes recherches en laboratoire, j'ai besoin d'un peu plus de sang ou de tissu que ceux prélevés à l'occasion d'un examen nécessaire, à partir de quel volume le supplément que je m'octroie devient-il nocif pour le patient ? Plus je me sers, plus je lui nuis, mais on ne voit pas le seuil.

### **Le courage d'affirmer**

Quelles que soient ses hésitations, l'éthique doit au moins prévenir les abus et a donc besoin de légiférer, si peu que ce soit. Peu suivis et à peine écoutés, les conseils qu'elle donne ne suffisent pas. Il faut l'appoint de la loi que nul n'est censé ignorer, et qui se doit d'endiguer un pouvoir aux dérives d'autant plus possibles qu'il jouit de la réputation de bienfaisance liée à la médecine tout entière. Mais nos juridictions rencontrent les propres difficultés de la réflexion morale et même les aggravent. Car elles sont nécessairement plus tardives que la pensée dont elles représentent l'achèvement. Elles doivent se défier, plus que l'éthique, de leur universalité qui, dans un domaine où chaque cas est différent du voisin, risque de léser les personnes sous le poids d'une règle uniforme. Elles doivent également veiller à ne pas introduire la notion de délit dans des situations déjà blessées par la souffrance. Elles doivent enfin ne jamais perdre de vue le souci premier de la médecine qui est de défendre l'intérêt du patient, fût-ce contre le zèle des chercheurs, et rester disponible aux amendements qu'exigeront à la fois une science rapidement évolutive et des effets néfastes qui résulteraient de la loi elle-même.

Ces précautions prises, il faut bien que la morale nous



gouverne, et à son autorité nos sociétés ne reconnaissent d'autres formes que juridiques. Au nom de quoi parle-t-elle ? Un principe simple, qui a traversé les siècles sans rien perdre de sa force : défendre l'homme contre ce qui le menace. Quand le Comité National invoque si volontiers le second impératif catégorique de Kant, qui demande que l'on traite son prochain comme une fin et jamais comme un moyen, on peut sourire d'une prescription aussi sommaire, et reprocher au Comité de moraliser à peu de frais. Il n'empêche qu'un tel principe offre deux garanties : il est universel et s'impose comme allant de soi à tous les hommes, à moins qu'ils ne soient des brutes. Ainsi, personne dans le Comité national où siègent des gens qui forment, à l'image du pays, une collection d'esprits très variés, des croyants, des athées, des conservateurs, des progressistes, des jeunes, des vieux, des hommes, des femmes, personne ne s'est jamais élevé contre ce principe. Et d'autre part, si celui-ci est respecté, il protège les personnes contre une exploitation dont, hélas, leur destin historique n'est que trop familier. C'est la part facile, convenons-en, de la morale, mais ce caractère élémentaire ne la rend que plus impérative et il faut toujours y veiller, jusque dans les sciences médicales qui, non exemptes des grandes tentations, cupidité ou ambition, asserviraient l'homme à des fins discutables.

D'un tel principe découlent plusieurs conséquences. Citons-en deux : la gratuité des produits du corps, sang ou organes, - le Comité National s'est même inquiété du lait maternel ou des cheveux ! - qui à la fois protège les personnes physiques contre d'insupportables abus et affirme leur dignité d'être sans prix, donc inmonnayables. Citons aussi l'impossibilité, sauf cas précis, d'expérimenter sans le consentement de ceux qui sont l'objet des expériences. Celles-ci doivent s'effectuer sur lui et avec lui. Sinon le pacte de confiance qui l'unit à son médecin est trahi.

### **Le devoir de garder raison**

Ce sont là des évidences, mais l'éthique rencontre aussi des débats où la réponse est moins nette, parce qu'ils sont traversés par d'idéologiques turbulences. Il n'est ainsi pas clair pour tout le monde que la procréation doit respecter les formes naturelles de la famille. On sait que les artifices contemporains rendent possibles des modèles dits "alternatifs" qui éliminent l'un ou l'autre parent ou multiplient leur nombre. Cette diversité trouve des défenseurs, qui invoquent la multitude des formes familiales dans le vaste monde. S'il est vrai que certaines sociétés peuvent se priver de la paternité ou faire de l'enfant une pièce qu'on donne ou échange, ces coutumes ne nous donnent pas pour autant le droit de changer les nôtres. L'ethnologie nous apprend que nos mœurs s'enracinent dans un faisceau de traditions propres à chaque société et qu'à les transgresser inconsidérément, c'est la société elle-même que l'on saccage. On fera observer ici que les sociétés qui ont mis au point les procréations assistées sont justement celles qui ont jugé indispensable la présence du père et qui ont considéré que l'enfant appartenait à celle qui en accouche. Les deux traits ont

peut-être une liaison : nos sociétés, qui ont développé comme aucune autre, cultures et techniques, impliquent le rôle du père comme initiateur au monde de la culture, et l'éducation exercée par les deux personnes masculine et féminine, par nature différentes, offre la meilleure préparation à une civilisation marquée par sa capacité à l'altérité et à l'évolution. Enfin ce même monde qui affirme la valeur de la personne et le souci de la justice ne peut, sans se contredire jusqu'à l'indécence, réduire la paternité à un simple apport de semence, qui offenserait à la fois la dignité d'un homme et celle de l'enfant. Le Comité National, sur ces points, à tenu bon, en dépit des insinuations de la mode. Nous espérons que le législateur se tiendra aux mêmes principes. Il ne faut pas abîmer la famille ; elle subit déjà, de par ses désordres spontanés, assez d'avaries pour ne pas en rajouter avec le concours de la science et d'une volonté délibérée.

Mais demain, nous aurons sans doute à prévenir un péril encore plus grand, touchant à la genèse même de la personne. Nous y sommes presque. Qu'est-ce qu'être parents ? C'est donner la vie, puis une éducation. Rien de plus. La femme qui attend un enfant ne fait en effet qu'attendre. Qui ? Elle n'en sait rien, sauf que c'est un enfant, et elle attend quelqu'un qu'elle recevra sans l'avoir déterminé. Or déjà on commence à choisir le sexe. Demain, le bricolage ira plus loin et nous entrerons dans une période où les parents, ne se contentant pas donner la vie, programmeront les traits futurs de leur descendance. Si une telle ingérence démente devient possible, l'individu à naître serait privé de cette part d'indétermination qui est le socle de sa future liberté. Est-ce pour cette raison que le Comité se montre si hostile aux manipulations d'embryons ? Il est une limite qu'il ne faut pas franchir sous peine de fausser entièrement le jeu de la nature, d'introduire des artifices meurtriers, qui atteindraient gravement au sentiment que tout être a de lui-même, et déborderaient le rôle que les parents se reconnaissent. Leur mission se borne à offrir à un enfant des biens qu'il peut refuser, et qui servent sa liberté, loin de la réduire : la vie, un nom, une langue, une patrie, une culture, une religion, une éducation. L'enfant, s'il lui plaît, peut changer tout cela. Il peut user de révolte. Mais ce serait violenter son intimité, sans autre recours pour lui que la folie, que de déterminer ses traits organiques en décidant de son sexe, de la couleur de ses yeux, de ses aptitudes. Le plus soi de soi ne lui appartiendrait pas, il resterait toujours assujéti à la volonté d'un autre. Fabriqué comme un objet, il n'accéderait jamais à sa condition d'homme libre, et son identité lui semblerait toujours le fait d'une tricherie et d'une coupable ingérence. Il y a dans le mythe de la Genèse un moment très beau, c'est celui où Dieu se cache pour aller fabriquer Eve. Il ne veut pas être vu et quand il l'a achevée, il l'amène, dit le texte, devant Adam, et Eve surgit dans une épiphanie de charme et d'étrangeté, elle vient vers l'homme mais elle ne vient pas de lui, elle est désirée mais elle n'est pas décidée par lui, et Adam ébloui découvre alors cette autre propriété du langage qui jusqu'ici ne lui avait servi qu'à dresser des nomenclatures pour nommer

les bêtes, son ravissement lui inspire un poème dans ce face-à-face de deux inconnus, de deux personnes, qui se reçoivent sans s'être fabriqués, le grand jeu de la liberté a commencé et son premier nom c'est l'amour.

### Claude HURIET

Après avoir entendu M<sup>me</sup> Quéré, je crains de vous ramener à des considérations peut-être par trop "matérialistes"...

Voilà à peu près un an, le Conseil d'Etat rendait public un rapport établi à la demande du Premier Ministre Jacques Chirac. Ce rapport s'intitulait : "De l'éthique au droit". Déjà dans les propos que vient de tenir M<sup>me</sup> Quéré vous avez perçu les intrications, les rapprochements parfois contradictoires entre les considérations éthiques telles que M<sup>me</sup> Quéré les a développées et la nécessité de légiférer qu'elle a elle-même reconnue. J.M. Domenach a dit : "lorsqu'on a découvert la pénicilline, les problèmes qui nous réunissent ce soir ne se posaient pas". On pensait pouvoir guérir les malades sans qu'il y ait de rançon ; mais au fur et à mesure du progrès des techniques médicales, diagnostiques ou thérapeutiques, des rançons sont apparues.

Permettez moi enfin, en guise d'introduction, de lire ces quelques phrases du Professeur Fridman, Professeur à l'Université de Paris, promoteur en France de la fécondation in-vitro et de l'implantation d'embryons. Lors d'un colloque récent, il introduisait ainsi son propos : "En développant l'insémination artificielle, le don de sperme, le don d'ovocytes, la congélation d'embryons, les médecins ont dépassé leur but. Ils ne voulaient dans l'ensemble que parer à certaines stérilités. De fait, ils bouleversent la morale et le droit. Ils avaient négligé ces évidences. En transformant les conditions de la reproduction, en introduisant une tierce personne ou en figeant la vie par le froid qui la place hors du temps, ils allaient rendre ordinaires une série de situations naguère encore inimaginables. Par exemple : un enfant peut naître d'une tierce personne dont il ne saura jamais l'identité, un cadet peut naître avant son aîné, une femme peut accoucher d'un enfant qui n'est pas le sien, une autre, mettre au monde un enfant d'un homme mort depuis des années, un enfant peut avoir cinq parents, des jumeaux peuvent naître en série, un fils peut être le jumeau de son père. Or, ces enfants de la lutte contre la stérilité, ces enfants de la congélation, ni interdits, ni protégés, sont en fait des hors-la-loi. Il n'y a pas de cadres juridiques ou éthiques qui soient fixés pour ces techniques de procréation artificielle".

Cette citation fait parfaitement le lien entre les propos de M<sup>me</sup> Quéré et ceux que vous attendez de moi.

Le docteur René, Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins, a consacré en février 1988 un éditorial aux essais thérapeutiques, rappelant que la nécessité scientifique se doublait d'une obligation morale en matière de recherche thérapeutique. Il serait aujourd'hui immoral de proposer l'utilisation d'un nou-

veau médicament sans avoir déterminé s'il est utile ou nocif pour l'homme alors que nous disposons d'une méthode permettant de le savoir. Il concluait ainsi son éditorial : "Un texte de loi est devenu indispensable. Le Conseil de l'Ordre a donné son avis, l'Académie de Médecine et le Comité National consultatif d'éthique également, c'est aujourd'hui au législateur de remplir son rôle". Comme Jean-Marie Domenach vient de le mentionner, médecin et législateur, je me suis senti interpellé. A l'époque je sous-estimais quelque peu les difficultés de légiférer dans ce domaine. Comprenez bien, Mesdames, Messieurs, que si le législateur s'est engagé dans cette aventure, c'est parce qu'il était appelé tant pas les éthiciens - M<sup>me</sup> Quéré vient de le dire - que par les médecins, pharmacologues, cliniciens, chercheurs, ayant à pratiquer des essais bio-médicaux. Le législateur n'est donc pas "allé au devant", il a peut-être, au contraire, connu quelque retard. M<sup>me</sup> Quéré l'a dit, "l'éthique se méfie des lois" et l'éthique est parfois en retard, parfois en avance. Ces considérations sur l'éthique sont également applicables au droit. Faut-il devancer un progrès dont on entrevoit mal les évolutions possibles ou au contraire attendre, avec le risque d'être confronté à des situations acquises, de voir la nature des problèmes qui se posent et les conditions dans lesquelles le législateur, pour ce qui le concerne, peut apporter une réponse.

Le texte initial a connu des évolutions successives avant d'être voté à l'unanimité, tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat. L'éditorial du docteur René concernait, je l'ai dit, les essais thérapeutiques. Jusqu'à ce que la loi intervienne, la situation en matière d'essais thérapeutiques était la suivante : obligation, avant toute mise sur le marché d'une substance thérapeutique nouvelle, d'avoir pratiqué des essais chez l'homme sain. Obligation réglementaire mais interdiction légale, car le médecin qui pratiquait de tels essais tombait sous le coup de la loi et en particulier du Code pénal. Il était donc nécessaire de sortir d'une telle contradiction. En déposant ma proposition de loi, je m'étais fixé trois objectifs : d'abord protéger la personne se prêtant à de tels essais, mais aussi protéger le promoteur de la recherche, c'est-à-dire le laboratoire, et l'investigateur, c'est-à-dire le médecin, qui réalise l'essai. Enfin ne pas compromettre le développement de la recherche dans des domaines qui touchent à la santé de l'homme. Il fallait à tout prix éviter, par la loi, de "laisser faire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment, par n'importe qui".

Dans un premier temps, il s'agissait donc de légiférer afin que les personnes acceptant volontairement de se prêter à des essais, dits "sans finalité thérapeutique directe", aient les garanties apportées par la loi, de même que le promoteur et l'investigateur. Mais, poursuivant notre réflexion dans le cadre de la Commission des Affaires sociales du Sénat, procédant à de nombreuses auditions, sachant également que se préparait un texte que j'évoquerai sous le nom "d'avant-projet de loi Braibant", nous avons acquis la conviction qu'un texte relativement limité laisserait hors du champ d'application de la loi d'importants domaines, tels que tout ce qui aurait

concerné les essais bio-médicaux dits "post AMM", intervenant après "l'Autorisation de Mise sur le Marché" de nouveaux médicaments. Les spécialistes parlent d'essais médicamenteux de phase 4, on parle aussi de pharmacovigilance, et encore d'essais cognitifs. Ces différents domaines n'auraient pas été couverts par la loi. Il est donc apparu nécessaire d'étendre la portée du texte de loi à l'ensemble des essais bio-médicaux pratiqués chez des personnes se prêtant à de tels essais. C'est bien sûr de cette "version finale" qui constitue la loi du 20 décembre dont je voudrais vous parler maintenant.

\*  
\* \*

Le texte de loi s'insère désormais dans le Code de la Santé publique, sous forme d'un Livre, le Livre Deuxième bis, qui a pour objet la protection des personnes. Il comprend cinq titres. Le titre I énonce des dispositions générales. Le titre II fixe les conditions dans lesquelles le consentement de la personne doit être nécessairement recueilli. Le titre III concerne les dispositions administratives. Le titre IV établit les dispositions particulières aux recherches sans finalité thérapeutique directe, et le titre V concerne les sanctions pénales.

Sans faire une analyse exhaustive de ces cinq titres, je voudrais cependant souligner quelques points importants. En matière de "*dispositions générales*" est énoncé le principe suivant : aucune recherche bio-médicale ne peut être effectuée sur l'être humain si elle ne se fonde sur le dernier état des connaissances scientifiques et sur une expérimentation pré-clinique suffisante. Il est évident qu'on ne va pas pratiquer des essais chez l'homme s'il n'y a pas eu "en amont" des recherches bibliographiques, des expériences, des études pratiquées chez des animaux se rapprochant de plus en plus de l'homme... On passe ensuite à des essais chez l'homme, phase dont la nécessité est reconnue d'ailleurs depuis les déclarations de Nuremberg.

Deuxième condition : Aucun essai ne peut être entrepris si le risque prévisible encouru par la personne qui se prête à la recherche est hors de proportion avec le bénéfice escompté.

Troisième condition : aucune recherche ne peut-être effectuée si elle ne vise à étendre la connaissance scientifique de l'être humain et les moyens susceptibles d'améliorer sa condition. Apparaît dans ce troisième alinéa la notion de "recherches cognitives" qui, elles aussi, sont nécessaires au progrès des sciences et, par là, au bien-être et à la santé des hommes.

Un autre article mérite de retenir l'attention ; celui qui concerne la notion de responsabilité sans faute. Il était en effet nécessaire de faire en sorte que la personne se prêtant à des essais soit, quoiqu'il arrive, couverte par une assurance.

Concernant le titre deuxième, j'insisterai sur les *conditions du consentement*. La nécessité du consentement libre et éclairé de la personne constitue un principe

nécessaire mais son application peut rencontrer des difficultés. Pourquoi ? Parce que certaines personnes ne sont pas en état d'apporter elles-mêmes leur consentement. C'est le cas des victimes d'accident de voiture amenées dans un service de réanimation. Or, si l'on veut que la réanimation progresse, que des thérapeutiques nouvelles bénéficient à des personnes en situation comparable, des essais sont indispensables.

Dans ce cas le consentement libre et éclairé de la personne elle-même ne peut être recueilli. Il ne peut l'être non plus pour des mineurs ou des majeurs protégés qui, eux aussi, doivent pouvoir bénéficier du progrès des connaissances médicales. Des possibilités de dérogation doivent exister et la loi doit les énoncer.

Troisième titre : la mise en place, dans chaque région, de *Comités consultatifs de protection des personnes*. Les "Comités locaux d'éthique", qui se sont développés d'ailleurs sans base légale depuis dix ans, parfois même avant le Comité national d'éthique, doivent émettre un avis, non pas en tant qu'expert scientifique ou arbitre mais en considérant les prérequis scientifiques, les conditions de recueil du consentement et l'enjeu de la recherche que l'on envisage de pratiquer. Ces Comités que le Sénat avait appelés "Comités locaux d'éthique", l'Assemblée Nationale a préféré les baptiser "Comités consultatifs de protection des personnes dans la recherche biomédicale" afin d'éviter toute confusion entre le rôle du Comité national d'éthique et le rôle plus limité, mais aussi nécessaire, de ces Comités par ailleurs décentralisés.

Le titre 4 concerne les dispositions particulières aux *recherches sans finalité thérapeutique directe*. Je voudrais mettre l'accent sur un principe auquel M<sup>me</sup> Quéré s'est référée tout à l'heure, c'est celui de la gratuité. Il faut que ces essais soient gratuits mais, si l'on applique ce principe aux personnes acceptant des essais sans finalité thérapeutique, on doit se demander si l'on pourra encore trouver de telles personnes. La générosité, l'altruisme sont des vertus plus répandues qu'on ne le dit mais peut-être pas au point d'accepter quelques contraintes, voire même quelques risques, en se prêtant à des essais bio-médicaux sans finalité thérapeutique directe. Le législateur ne doit pas "se cacher les yeux" : sans enfreindre un principe fondamental, il doit fixer le cadre dans lequel les conditions d'indemnisation de personnes volontaires vont devoir s'inscrire. Cela montre que, entre les principes fondamentaux et les conditions de leur application, le législateur doit se déterminer. Un des soucis constants lors de l'élaboration d'un tel texte tient aux limites de l'intervention du législateur, au-delà de laquelle il doit céder la place aux éthiciens. Il ne doit pas y avoir conflit, mais complémentarité, dialogue. Mais, à un moment donné, le législateur doit trancher : c'est ce qu'il a fait.

J'en ai terminé avec une rapide analyse du texte de loi dont je reprendrai maintenant les trois grands principes fondamentaux : le consentement libre et éclairé, avec les nuances qui peuvent susciter - je le sais - des observations

ou des critiques ; le principe de la gratuité. Avant le vote de la loi certaines pratiques considérées comme nécessaires n'étant pas encadrées par la loi, avaient donné lieu à des dévoiements auxquels la loi a voulu mettre un terme. Troisième grand principe : l'avis indispensable du Comité consultatif de protection des personnes et le pouvoir d'interdiction dévolu au Ministre chargé de la santé.

Des réserves et des critiques peuvent être formulées, je le sais et des questions se posent.

D'abord le respect de l'éthique. Le texte, tel qu'il a été adopté, est-il en contradiction avec les positions du Conseil de l'ordre des médecins, de l'Académie de médecine ou du Comité national d'éthique ? Certains journalistes, au lendemain du vote de la loi, ont dit que "le Comité d'éthique était désavoué". J'aimerais avoir le sentiment de M<sup>me</sup> Quéré à ce propos. Le point litigieux concerne les malades en état végétatif chronique. Le législateur autorise dans des conditions restrictives que des essais soient pratiqués chez de tels patients même s'ils ne peuvent pas en tirer personnellement bénéfice. Le Comité d'éthique, lui, considère que de tels essais ne doivent être autorisés que s'ils peuvent être utiles au malade lui-même. A mes yeux il n'y a pas contradiction : comment un médecin pratiquant des essais chez des patients en état végétatif chronique pourrait-il considérer que cet essai ne sera pas utile aux personnes chez lesquelles il est pratiqué mais qu'il pourrait être utile à des personnes se trouvant dans une situation comparable ? Si l'on tente une thérapeutique pour les malades qui sont dans un état très grave, parfois désespéré, c'est à l'évidence avec l'idée de leur être utile. Si le geste est inefficace, on a l'espoir d'une amélioration ultérieure pour des personnes se trouvant dans la même situation. D'autre part, le législateur fixe un cadre dans lequel peut s'inscrire la réflexion des éthiciens mais rien n'oblige l'éthicien à aller aussi loin que le législateur, pas plus que le législateur n'est obligé de respecter les limites établies par les éthiciens.

Deuxième considération : concernant les essais sans finalité thérapeutique directe qui ont constitué le point de départ de ma réflexion, le texte fixe le principe et les conditions de l'indemnisation. Il est en effet nécessaire d'éviter des abus, d'éviter la "professionnalisation" des essais car on peut imaginer que certaines personnes dénuées de ressource ou "marginales" acceptent contre finance qu'on pratique chez elles des essais. On rejoint une des préoccupations de M<sup>me</sup> Quéré. Ceci nous ne le voulons pas, d'abord au nom du respect de la personne et de l'impossibilité de faire commerce de son corps pour des raisons scientifiques, ensuite parce que des essais pratiqués à des intervalles de temps rapprochés, ou parfois même simultanément, compromettraient la valeur scientifique des résultats. La réponse réside dans l'inscription obligatoire des volontaires à un fichier national des essais géré par le Ministère de la Santé avec l'aval de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Troisième question : les conditions du consentement. Je l'ai dit tout-à-l'heure, c'est parfois à un véritable drame de conscience que les médecins sont confrontés. Lorsque nous avons auditionné, en Commission, le professeur Jean Bernard, nous lui avons posé la question des exceptions possibles à la règle générale. Il a répondu en évoquant le cas d'un enfant leucémique : comment voulez-vous obtenir le consentement éclairé de l'enfant ou des parents à qui le médecin serait amené à dire : "cet enfant a une survie probable de six mois mais si vous acceptez qu'on pratique les essais d'une nouvelle substance, peut-être que le pronostic se trouvera amélioré et que l'espoir de survie sera d'un an" ? Quel médecin peut poser de façon aussi brutale une question précédée d'une telle information afin que le consentement soit "éclairé" ? Il faut bien comprendre, là encore, le souci du législateur confronté aux difficultés pratiques de l'application des grands principes. Nous pouvons être attaqués "sur deux fronts" : reproche d'une attitude trop laxiste laissant à des chercheurs qui n'auraient pas de références éthique et morale solides la latitude d'échapper au principe du consentement libre et éclairé, ou reproche d'une attitude irréaliste, entraînant des impossibilités, des blocages, car rares seraient en France les médecins qui auraient "l'audace" d'éclairer le consentement de malades atteints de pathologie grave. En ce qui concerne le placebo, les essais devant être faits comparativement entre une substance ancienne aux vertus thérapeutiques connues et la molécule nouvelle, il faut également étudier la substance nouvelle face à une substance dénuée de vertu thérapeutique. En réalité le placebo entraîne des pourcentages d'amélioration parfois appréciables, il comporte donc des vertus thérapeutiques. Voici donc quelques points sur lesquels la discussion reste ouverte, points qui n'ont pas échappé au législateur.

Au terme de cette "longue marche", qui a vu son aboutissement le 20 décembre 1988, j'éprouve, comme auteur de la loi, des sentiments mitigés. Sentiment de satisfaction, satisfaction d'un parlementaire qui, interpellé dans les conditions que j'ai évoquées, a accompli sa mission et a même la conviction d'avoir été utile à la société. Satisfaction mais aussi lucidité car, je l'ai dit, des imperfections demeurent. Nous avons cherché à établir un équilibre "entre l'éthique et le droit", entre le souci de protéger les personnes et celui de ne pas compromettre, de ne pas freiner la recherche bio-médicale. Nous avons cherché un équilibre et non un compromis, car les fondements éthiques et moraux que le législateur doit, lui-même, considérer ne se partagent pas.

Satisfaction, lucidité et enfin modestie, car le texte de loi n'est pas à l'abri des critiques. Cette œuvre législative, malgré le temps qui lui a été consacré, malgré la réflexion de la Commission des affaires sociales du Sénat enrichie par de nombreuses auditions, est incomplète et sans doute imparfaite. Incomplète car un autre texte de loi est en instance, ainsi que je l'ai mentionné au début de mon exposé : cette loi qu'on nous annonce pour la prochaine session parlementaire concernera bien des points évoqués par M<sup>me</sup> Quéré, c'est-à-dire les méthodes de pro-

création médicalement assistée, le diagnostic prénatal, les embryons congelés. Le travail que nous avons accompli était peut-être le moins difficile et ce qui nous attend nous réserve sans doute des débats beaucoup plus délicats qui feront apparaître, eux aussi, combien le législateur doit tenir compte des données de l'éthique et de la morale car on ne saurait légiférer en faisant abstraction des valeurs fondamentales auxquelles M<sup>me</sup> Quéré a consacré son exposé.

### France QUÉRÉ

Pourquoi avez-vous établi dans le titre III que les membres de ces Comités de surveillance seraient nommés par le représentant de l'Etat dans la région, par tirage au sort des candidats ? Supposez que vous ayez 15 astrologues qui se présentent (je dis astrologues, au hasard !), que ferez-vous ?

### Claude HURIET

Votre question ne me surprend pas. Je savais en effet que le Comité National d'éthique et d'autres instances s'étaient interrogés sur cette disposition de la loi. Néanmoins cette proposition résulte d'un amendement de l'Assemblée Nationale répondant d'ailleurs à des préoccupations dont j'avais été également saisi, visant à éviter la politisation de ces instances et à éviter de s'en remettre au seul pouvoir d'appréciation du Préfet, représentant de l'Etat dans la région.

Comment éviter ces risques si ce n'est par le tirage au sort ? Mais la rédaction de l'Assemblée Nationale ne nous a pas entièrement satisfaits, car on donne à penser que n'importe qui pourrait être candidat à ce tirage au sort. Or, ce n'est pas du tout notre intention. Dans l'esprit du législateur - le rapporteur à l'Assemblée Nationale l'a d'ailleurs confirmé - il est souhaitable que siègent des personnes ayant des compétences particulières, non seulement des médecins, des pharmaciens ou des infirmières, mais aussi des juristes ou des personnalités compétentes en matière d'éthique. C'est parmi ces catégories de personnes que le tirage au sort interviendra. La rédaction de l'Assemblée manque sans doute de précision, mais le Sénat s'est trouvé devant un dilemme. Le Gouvernement avait inscrit à l'ordre du jour du Parlement dans sa session d'automne ce texte, d'initiative parlementaire, qui plus est d'initiative sénatoriale, événement assez exceptionnel. Nous étions tout près du but. Or, pour amender le texte de l'Assemblée Nationale, on devait s'engager dans une procédure de navette - le texte repartait à l'Assemblée Nationale avant de revenir au Sénat. Nous avons hésité car le risque était réel de voir cette navette dépasser la date fatidique de la clôture de la session d'automne et, dans ce cas, il eût été nécessaire d'engager la procédure, toujours aléatoire, de réinscription de cette proposition de loi à l'ordre du jour d'une session ultérieure du Parlement. Nous avons donc préféré chercher avec nos collègues de l'Assemblée Nationale une rédaction consensuelle en pensant qu'il était préférable de ne pas modifier un texte voté sur un point

de forme somme toute mineur plutôt que de prendre le risque de le voir reporté aux calendes grecques.

### France QUÉRÉ

Dans les dispositions générales vous évoquez deux catégories de population : l'une comprend les personnes privées de liberté par décision judiciaire, donc les gens qui sont en prison et qui ne peuvent être sollicités pour se prêter à des recherches bio-médicales que s'il en est attendu un bénéfice direct et majeur pour leur santé ; l'autre regroupe les mineurs, les majeurs sous tutelle, les personnes séjournant dans un établissement sanitaire ou social et les malades en situation d'urgence. Les uns et les autres ne peuvent, d'après la loi, être sollicités pour une recherche bio-médicale que si l'on peut en attendre un bénéfice direct pour leur santé mais le texte prévoit, pour le second groupe, des exceptions : les recherches sans finalité thérapeutique directe sont admises, si elles remplissent trois conditions : 1) ne présenter aucun risque sérieux et prévisible pour la santé, 2) être utiles à des personnes de même famille d'âge, de maladie, de handicap, 3) ne pouvoir faire autrement. Ma question est celle-ci : les gens qui sont en prison ne sont-ils pas mieux protégés que ceux qui sont à l'hôpital contre les essais thérapeutiques, et notamment les enfants ?

### Claude HURIET

Ils ne sont pas mieux protégés. Il faut pouvoir réaliser des recherches sans finalité thérapeutique directe même chez des mineurs, même chez des majeurs sous tutelle. Pourquoi ? Parce que certaines substances thérapeutiques ont pour objet d'améliorer la condition, d'améliorer l'état et peut-être même d'obtenir la guérison de malades psychiatriques.

Si l'on s'interdit comme on le fait pour les malades privés de liberté de pratiquer des essais chez de telles personnes, on risque de compromettre un progrès dont elles pourraient peut-être bénéficier.

C'est vrai également pour les enfants. Les enfants posent un véritable cas de conscience mais on doit pouvoir faire chez eux des essais sans finalité thérapeutique directe. Pour les pharmacologues c'est une nécessité. En effet si on ne fait pas de tels essais on ne peut pas inférer des essais pratiqués chez l'adulte à ce qui se passe sur l'organisme d'un enfant. Pour étudier le métabolisme de cette substance, pour étudier la posologie, la dose à laquelle un médicament nouveau devra être prescrit, il est nécessaire de faire de tels essais.

C'est une nécessité, et le rôle du législateur consiste à éviter qu'on poursuive de telles pratiques n'importe où, n'importe comment.

En revanche pour des personnes privées de liberté on risquerait, dans la mesure où ces personnes seraient indemnisées, d'assister à des marchandages que la privation de liberté rendrait particulièrement pervers. Voilà donc la raison pour laquelle on a distingué deux situations.

# COMPRENDRE LA RÉVOLUTION ? (III)

## UN POUVOIR SANS ÉTAT

par Étienne BORNE

*Article XVI de la Déclaration des droits de l'homme : "Toute société dans laquelle la garantie des droits de l'homme n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution".*

*Voici le dernier des trois essais consacrés par "France-Forum" à une réflexion sur la Révolution Française. On a d'abord examiné le manifeste original, "la Déclaration des droits de l'homme" et montré que ce "Message et Monument", s'il est bien situé philosophiquement, est capable de résister à toutes les sortes de critiques. On a étudié ensuite "la religion et les religions révolutionnaires" et vu à quel point la Révolution Française avait sacralisé la politique. Cette fois on va s'interroger sur le gouvernement révolutionnaire, à partir du Dix août 1792, date sans doute plus importante que le Neuf Thermidor ou le Dix-Huit Brumaire. Ce jour là ne marquait-il pas l'avènement, succédant à un Etat sans pouvoir, d'un pouvoir en carence d'Etat, et ce vide ne fut-il pas propice à la prolifération des idéologies et des mythes. On insistera sur la singularité d'un pouvoir dont on verra qu'étant un pouvoir de circonstance il ne pouvait incarner l'idée de l'Etat. On analysera les contestations dont ce pouvoir a été l'objet. On expliquera que la contre-Révolution est indispensable à l'intelligence de la Révolution dont elle est indissociable pour l'histoire et la philosophie de l'histoire.*

## I - LA CASSURE FATALE

**R**ien ne donne plus le sentiment de la fatalité que ce Dix Août 1792 et la destruction en quelques heures d'émeute sanglante de la dernière et la plus prestigieuse survivance de l'Ancien Régime, la quasi millénaire monarchie capétienne. Tout n'aurait-il pas été joué depuis ce premier acte de rébellion accompli par le Tiers-Etat qui assaillait de front l'autorité royale en s'instituant lui-même Assemblée nationale constituante ? Tout aurait-il été dit dès le commencement et le déroulement des événements n'était-il pas, dès lors inéluctable ? En confondant la prise de la Bastille et l'avènement de la République, notre imaginaire national est complice de cette idée fataliste, illusion rétrospective qui nous invite à croire que ne pouvant être désormais autre qu'il n'est, le passé était déjà nécessaire avant de s'inscrire dans l'existence.

Après tout, l'effet n'est-il pas contenu dans la cause, comme la tempête de 92 dans le premier vent semé en 89 ? Un déterminisme dit scientifique ne ferait-il pas signe au destin des mythologies ? Il faut cependant résister à une idole de théâtre tragique qui, en enténébrant l'intelligence et en décourageant la volonté, mutile le temps et priverait l'humanité d'avenir.

L'idée-idole est particulièrement fascinante en ce qui concerne la Révolution française. Tout paraît s'être passé comme si, à partir du Dix Août, une Révolution, jusque là incertaine de sa propre issue, avait précipité son rythme et avait, d'un coup, accouché dans la violence du fruit que, sans bien le connaître, elle nourrissait obscurément dans ses flancs.

Il faut pourtant contredire la forte rhétorique d'une interprétation séductrice et mobiliser contre elle les ressources conjuguées d'une philosophie démystificatrice et d'une vérité historique nettoyée des a priori partisans. Comprendre quelle rupture en forme d'abîme fut cet événement capital - avant et après le Dix Août -, ce n'est pas une seule et même Révolution qui irait au bout de sa propre logique, à la manière d'une voix qui s'enflammerait progressivement et irait d'une colère d'abord tempérée à une fureur à la fin défoullée. En réalité, au Dix Août, la première Révolution n'était pas épuisée et à bout de souffle ; mais elle a été littéralement assassinée. Et une autre Révolution commence qui n'est nullement la continuation de la première, dont elle inverse les principes et détruit les acquis positifs qui ne pourront être véritablement réactivés qu'après un quart de siècle, si on ne tient pas compte de la vaine et fugitive tentative constitutionnelle du premier Directoire. En l'espace d'une journée a été anéanti tout un système politique pensé et mis en œuvre depuis 1789. Ainsi s'instaure un pouvoir improvisé qui, une fois un Etat renversé, le Chef de l'Etat et l'Assemblée ensemble congédiés, connaîtra des soubresauts tragiques et haletants et n'arrivera jamais à se constituer en Etat. Bref un pouvoir sans Etat qui sera, à chaque défi de la circonstance, d'autant plus absolu et

### *Robespierre*

arbitraire.

Certes, entre 89 et 92, bien des secousses, qu'après coup on peut dire prémonitoires, avaient ébranlé un Etat qui, par sa nouveauté même, n'était pas sans fragilités. Mais il est remarquable que, entre l'été 89 et l'été 92, toutes les turbulences, et elles n'ont pas manqué, ont été maîtrisées et les conflits les plus violents, arbitrés, sans rupture avec la légalité, par exemple dans les deux crises majeures de 1789 ; l'ordre constitutionnel a triomphé des agressions réactionnaires ou anarchistes. La première crise, celle de juillet 89, avait eu son origine dans l'agitation irresponsable d'une coalition de nobles qui arracha à un Louis XVI partagé et inquiet le renvoi de Necker et provoqua la révolte parisienne. Trois jours plus tard, le 17, l'ordre et la loi l'emportaient sur les extrémismes. Le roi avait appelé Necker à rencontrer les autorités de la ville à l'hôtel de ville de Paris. L'actuel maire de Paris aurait pu, dans ce même hôtel de ville, commémorer ou même célébrer cet anniversaire significatif. Louis XVI acceptait les couleurs de Paris, le bleu et le rouge, auxquelles allait se joindre symboliquement le blanc de la monarchie. Bailly, maire de Paris, et La Fayette, commandant de la garde nationale, avaient, en cette journée réconciliatrice, inventé de surcroît le drapeau tricolore, appelé à flotter sur l'histoire de France et à l'emporter définitivement sur le drapeau blanc de la contre-révolution et sur le drapeau rouge de la révolution sectaire et violente. La neuve Constitution, ainsi confirmée

et renforcée, avait échappé à un premier péril. Le roi et le peuple paraissaient s'être retrouvés, une foule avait pris la Bastille le 14, et le 17 une foule (une autre ou la même ?) acclamait en même temps Louis XVI et l'ordre constitutionnel rétabli. Les deux dates devraient n'en faire qu'une dans la mémoire nationale pour donner son véritable sens à notre 14 juillet.

Les journées d'Octobre 89 reproduisirent en plus dramatique le même scénario. Dans un mouvement qui n'était pas tout à fait spontané et où les agents du Duc d'Orléans semblent avoir joué un certain rôle, une foule venue de Paris se jeta sur Versailles, envahissant et investissant l'Etat. Et si l'Etat l'emporta sur l'émeute, si les institutions, monarchie et Assemblée, furent sauvées, le mérite en revient encore à La Fayette qui, comme le 17 juillet, mit sa popularité au service de la loi et trouva la solution qui, en ramenant à Paris le chef de l'Etat et la Constituante, consacra Paris comme capitale de la France. Ce La Fayette, dont Michelet qui ne l'aimait guère écrit que son comportement fut admirable en ces journées d'Octobre et qui semble être le grand oublié aujourd'hui des commémorations officielles. Cette ingratitude qui requiert révision a sa source dans les jugements péremptoires et peu innocents de Marat et de Napoléon, auxquels "le héros des deux mondes" faisait de l'ombre, d'autant plus que sa doctrine, libérale au grand sens du mot, condamnait leurs idéologies, la terroriste comme la césarienne. On a vu dans La Fayette, pour reprendre les paroles assassines qui ont abusé bien des historiens, "un ennemi du peuple" ou "la dupe éternelle" des événements et des hommes. Férocités gratuites dont l'énormité n'est pas digne de réfutation. En réalité, La Fayette a le même tort que Kerenski : il n'a pas su ou pu imposer au peuple, aux événements et aux hommes l'idée qu'il avait en tête d'une révolution qu'on dirait aujourd'hui humaniste et qu'il aurait voulue fidèle à la lettre et à l'esprit de la Déclaration des droits de l'homme dont, on l'a vu, il avait rédigé un premier et beau brouillon si proche du texte définitif. Mais l'histoire est trop souvent cette fille soumise qui n'aime pas les vaincus, qui ratifie et justifie les performances immédiates, fussent-elles cyniques, en oubliant que les vaincus d'un jour malheureux peuvent dans le futur devenir les vainqueurs de leurs vainqueurs. Revanche que ne verront pas leurs yeux de chair. Aujourd'hui, pour ne pas perdre la face, Gorbatchev doit réinventer Kerenski et en France, où nul n'oserait maintenant défendre les débordements haineux de Marat, ni se faire le disciple inconditionnel de la dictature napoléonienne, chacun ne parle politique qu'en se référant à cette Déclaration des droits de l'homme dont La Fayette fut le premier rédacteur.

Cette Constitution, dont La Fayette fut avec Mirabeau le constant défenseur, recevait des coups de tous côtés. Avec la fuite à Varennes c'est le monarque lui-même qui mettait en péril la monarchie constitutionnelle et la panique royale instillait dans les esprits une pensée républicaine, dont les Constituants avaient jusqu'alors repoussé avec horreur la tentation. En avançant la fiction d'un enlèvement du roi, les modérés de la Révolu-

tion firent une tentative de défense des institutions, qui était moins désespérée qu'on a pu le prétendre.

Avec la déclaration de guerre à l'Autriche qui avait des allures de croisade révolutionnaire, mais qui fut aussi une opération de politique intérieure dont les factions extrêmes entendaient se servir les unes contre les autres, les chances de survie de la Constitution allaient en s'amenuisant. Remettant son existence au hasard incertain de la guerre, faisant entrer le pouvoir militaire dans le jeu des forces politiques, un régime trop neuf et insuffisamment éprouvé par l'expérience accroissait sa vulnérabilité. Ne pas croire cependant que les derniers efforts des constitutionnels, et notamment de La Fayette, pour sauver les institutions ne fissent que soulever vainement le rocher de Sisyphe sur l'inéluctable pente du destin. Les mythes mentent toujours. La Fayette, qui quitta un instant les armées pour, à l'Assemblée, prêcher la raison aux factions, n'avait pas perdu cœur. Diversement accueilli, il retourna à son poste après avoir été acclamé et approuvé par un vote majoritaire. En juin 92, au terme d'une journée qui, avec l'invasion des Tuileries, aurait pu aussi mal tourner que le proche 10 août, la fermeté inhabituelle du roi se comportant en chef d'Etat avait découragé l'émeute en montrant que cet Etat pourtant branlant était capable de résistance.

Entre les amis et les adversaires de la Constitution la partie n'était pas jouée d'avance. Il me plaît d'en voir le signe, et peut-être la preuve, dans l'épisode célèbre du "baiser Lamourette" qui fait encore sourire les esprits forts. Ce quasi-événement se situe entre le 20 juin et le 10 août à un moment où il semblerait que le destin frappe à la porte, alors qu'en vérité il est manifeste que l'histoire hésite encore. Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon, avait écrit un ouvrage "Les délices de la religion" dont le titre, comme le nom de son auteur, sentait le ridicule. Laissons ces frivolités. Lamourette, homme d'éloquence et de conviction, et, comme il se doit, victime future de la Terreur, tenta hardiment une opération de recentrage en proposant à l'Assemblée Législative de se rassembler sur le thème "Toute la Constitution, rien que la Constitution". Saisi comme d'une inspiration, l'orateur adjurait les inquiets et les soupçonneux de tous bords de renoncer solennellement à toute entreprise révisionniste. La droite était invitée à abjurer son rêve de bicamérisme à l'anglaise, la gauche pressée d'abdiquer toute pensée d'aventure extra-constitutionnelle. Les députés bouleversés se jetèrent dans les bras les uns des autres. Ce miracle du verbe ne dura pas et chacun revint à ses démons.

La morale de l'épisode est claire : les modérés n'étaient pas sans ressources encore inemployées et la Constitution qui, nous souffle le mythe fataliste, vivait ses dernières heures n'était pas si mal-aimée. Même sur le rebord de la cassure le pire n'était pas absolument sûr. Entre l'étrier et le sol peuvent encore voler quelques possibles.

Jusqu'au 10 août, ni le pouvoir extra-parlementaire des clubs, ni la puissance abusive de l'émeute n'avaient



pu faire que l'illégalité l'emportât sur un pouvoir légitime qui ne résistait tant bien que mal aux assauts qu'en se référant à l'idée de l'Etat, tel que l'avait défini et organisé la Constitution. Il y avait un Etat de droit. Renversement du pour au contre à partir de ce 10 août où, pour la première fois et sans qu'apparaissent au grand jour les hommes qui entreront immédiatement en scène, la rue en armes l'emporte sur le régime légalement établi. Ne s'instaure pas un autre régime qui aurait sa cohérence et sa logique mais va suivre une suite discontinue de coups de théâtre qui sont autant de coups d'Etat, et au long de ces péripéties un pouvoir dictatorial, chaque jour plus menacé et plus menaçant, passera de main en main, se dira révolutionnaire par impuissance à se donner une règle juridique fixe, et ne tentera de se légaliser qu'avec le Directoire, sans y arriver pleinement. Dès lors une frénésie constitutionnelle toujours hantée d'un Etat à établir et constamment frustrée s'apaisera fugitivement lorsque, le provisoire ayant provisoirement cessé, un général républicain, nommé Bonaparte, donnera à l'Etat, jusqu'à lui en mal d'existence, la figure césarienne que l'on sait. Le 18 Brumaire, conséquence plus lointaine et juste sanction du 10 août, achèvera de montrer l'inconciliable antithèse des deux révolutions que nous avons dites, la seconde étant déjà assez césarienne pour aboutir à César.

La Constituante avait commis de lourdes fautes : d'abord cette Constitution civile du clergé qui, par une amphibologie malhonnête, assimilait une réorganisation discutée et discutable de l'Eglise à la loi fondatrice de l'Etat ; et ensuite la funeste décision de déclarer ses membres inéligibles à la prochaine Assemblée Législative. Car il fallait distinguer avec Rousseau la solennelle invention d'une Constitution dans un instant unique et inspiré, et l'ordinaire et trop quotidienne fabrication des lois. Décision imprudente proprement antipolitique qui privait le nouveau régime d'une élite expérimentée, ouvrait plus larges les portes de l'aventure, donnait des chances aux factions extrêmes qui, du parti de la Cour à Robespierre, contribuèrent à son adoption. Il n'empêche, la première Constitution que s'était donnée la France la mettait à la tête des nations politiquement avancées, comptait au moins autant de paris heureux sur l'avenir que la Constitution des Etats-Unis d'Amérique. Il reste que cette Constitution n'était ni inviable ni indigne de vivre, et qu'elle méritait un meilleur sort que de succomber sous l'assaut de forces obscures qui mêlaient la rage irréaliste du meilleur au goût du malheur et de l'abîme. Le régime qui s'écroulait avait eu son heure de gloire avec la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, manifestation d'unité nationale, unique dans notre histoire, qu'aucun régime ultérieur ne sera capable de renouveler, et qui est en vérité le premier et le plus authentique 14 juillet. Evénement fondateur, auquel renvoie, sans qu'on le sache assez, notre fête nationale. Ce jour là furent acclamées et consacrées les maximes politiques de liberté dans l'ordre, auxquelles le 10 août porta le coup fatal.

Date par conséquent funeste que celle de la première des crises constitutionnelles qui agiteront la France et

diviseront les Français presque jusqu'à nos jours. La loi fondamentale de l'Etat sera une question sans cesse posée et un problème toujours mal résolu, une plaie longuement ouverte et encore mal cicatrisée dans le corps de la nation, qui n'en finit pas de guérir du coup porté le 10 août à sa première Constitution. Date fatale, non pas qu'elle ait été déjà inscrite dans le ciel de 1789, on a brisé d'emblée avec le mythe fataliste -, mais politiquement funeste, puisqu'on est passé le 10 août d'une révolution humaniste à une révolution convulsive et sans figure. Mais date fatale en un autre sens, philosophiquement plus rigoureux. Car on a vu le 10 août le règne de la liberté, liberté certes confuse et adolescente, incapable de trouver sa maturité, céder la place à son contraire, à ce qui sera l'empire de la nécessité farouche et inflexible. Et on pourra se demander laquelle des deux, Nécessité ou Liberté, est la plus jeune ou la plus antique. Tout s'est passé comme si le Destin revenait en force pour reprendre possession d'une France trop neuve qui croyait l'avoir exorcisé. Telle est au moins la redoutable apparence qu'il va falloir regarder en face.

## II - CETTE RÉPUBLIQUE ÉTAIT-ELLE RÉPUBLICAINE ?

Avec le 10 Août, tout change, la scène, le décor, les acteurs. Une politique est morte, une autre politique commence qui congédie tout libéralisme et met les idées de 89 au garde-meuble en attendant que soit édifiée une architecture accordée à l'irruption d'un événement insolite et sans précédent. Une telle opposition n'est pas un conflit académique. Ce renversement politique veut du sang. Il est des hommes qui paient de leur vie leur attachement aux idéaux constitutionnels de 1790, le Roi, la Loi, la Liberté. Ainsi Stanislas de Clermont-Tonnerre, tué en défendant les Tuileries et la légalité. Ce royaliste de progrès avait été l'une des plus éminentes figures de la Constituante. Aux côtés de l'Abbé Grégoire il s'était battu pour arracher l'acte émancipateur des Juifs aux préjugés régnants, plus forts encore dans le peuple que dans les élites, et son obstination avait abouti juste avant la fin de la Constituante. Des hommes comme lui n'avaient plus leur place dans le nouveau cours des choses. Ainsi s'écarta La Fayette qui, fidèle à lui-même, refusera de rejoindre les cohortes de l'émigration et passera les jours sombres dans un cachot autrichien. La Fayette sortait à ce moment de l'histoire d'une révolution qui le méconnaissait, qu'il avait traversée en tentant de la maintenir dans sa rectitude originelle et sous le feu de deux haines entrecroisées, celle des pamphlétaires maratistes et celle de la Cour et de l'entourage royal, où de tragiques étourdis disaient qu'ils préféraient périr par les Jacobins plutôt qu'être sauvés par La Fayette et les constitutionnels. Mais La Fayette ne quittait pas pour cela l'histoire de France. L'homme, qui détestait tous les despotismes et avait inséré une pierre de la Bastille au fronton de son château auvergnat, fut un inflexible opposant à l'Empire et vécut assez pour être déçu par Louis-Philippe et pour saluer dans les révoltes polonaises de 1830 l'exercice de ce droit fondamental de

résistance à l'oppression dont il avait le premier donné la formule aux beaux jours de 1789.

Il est donc des vaincus du 10 août qui auraient droit à l'attention bienveillante des commémorateurs du Bicentenaire, et le 10 août lui-même aurait bien du mal à être considéré comme une grande date dans l'histoire de l'idée démocratique dont le cours nouveau ne cessera de nier la vérité et de contredire les valeurs. Pourtant, une interprétation du 10 août aussi négative que la nôtre rencontrera bien des résistances, car le 10 août c'est aussi l'écroulement de la Monarchie et la proche proclamation de la République. Qu'on ne se lamente pas trop sur les ruines d'une Constitution, car le vide que l'événement a créé sera aussitôt occupé par cette grande figure héroïque, la République, dans l'aube rouge de son premier matin...

L'étonnement admiratif, esthétique autant que politique, que suscite la belle apparition ne doit pas paralyser les analyses et endormir l'esprit critique. Rousseau n'a-t-il pas écrit que tout gouvernement légitime était républicain, et l'Etat renversé le 10 août n'était pas illégitime. De plus, de même que la paix ne saurait consister en la seule absence de guerre, il ne suffit pas de congédier un Roi pour que la République se montre dans tout son éclat. Qu'on ne croie pas qu'on entre en République parce qu'on a jeté à la décharge comme autant de débris obscènes un sceptre et une couronne. A l'époque de la Révolution française il y avait en Europe des républiques aristocratiques que les révolutionnaires les plus exaltés haïssaient plus encore que les monarchies, comme le montre assez le traitement que fit subir à Malte et à Venise le général républicain Bonaparte. Il y a aujourd'hui dans le monde bien des régimes nominalement républicains qui se soucient beaucoup moins des droits de l'homme que, par exemple, les monarchies britannique et espagnole. Il faut donc interroger les idées et les choses en elles-mêmes sans se laisser abuser par de brillantes apparences.

La Première République c'est d'abord la Convention et la proclamation solennelle que l'on sait, proclamation assortie d'une Constitution furieusement démocratique que la grande assemblée révolutionnaire se hâta de mettre sous vitrine. Faite pour la tranquillité des travaux et des jours cette Constitution était inapplicable dans les circonstances hors du commun que vivait la France. Dire circonstances, c'est rencontrer le mot souvent utilisé par les admirateurs de la Convention en mal d'explications pour les excès sanglants dont déborde son histoire. Mot qui est plus vrai encore que ne l'imaginent les apologétiques bien pensantes, et qui prend son sens le plus adéquat à la réalité historique si on l'écrit au singulier en l'honorant d'une majuscule. La Circonstance dans son entière singularité. La Convention a quelque chose d'unique qui défie toute comparaison. Elle apparaît dans la suite des temps comme un monument farouche et solitaire : "reste seul à jamais, Titan quatre vingt treize" supplie Victor Hugo. En lançant ce cri, criant de vérité, et qui dit tout, le poète se faisait le prophète visionnaire

du passé.

Comme la Circonstance, la Convention s'est faite grandiose et terrible. Ne parlons plus d'une République qui aurait surgi dans la pureté de son essence et qui, ensuite, ayant à faire face à des difficultés éprouvantes, se serait résignée à infléchir ses principes, contrainte qu'elle était de répondre par des moyens extrêmes aux défis d'une situation extrême. La Première République n'a pas eu à se poser des cas de conscience, elle est sortie d'emblée de la Circonstance telle une Minerve armée et casquée de la tête volcanique de Jupiter. Ou, pour mieux dire, cette République n'est pas un pouvoir de circonstance, elle est la Circonstance elle-même : Circonstance et pouvoir en proie à la même démesure, toujours amplifiée, les événements et les hommes, en immédiate connivence, entassant toujours un nouveau Pelion sur un autre Ossa.

Une guerre civile, encore virtuelle, et la guerre étrangère étaient certes des héritages, mais on jettera dans le brasier déjà allumé tout ce qu'il faut de noirs ingrédients pour faire la flamme plus haute et plus sulfureuse. Ainsi, le meurtre spectaculaire du roi lancé comme une provocation à la face de l'Europe. On a osé, on a posé un acte de la plus grande audace, on s'est fait Titan contre les dieux, on se sent plus puissamment exister dans un ouragan dont on a joué le jeu en multipliant la puissance. Plus rien ne peut être raturé. L'énormité de ce qui a été perpétré rend tout recul impossible. Les dés de fer ont roulé. On ne sait plus, tellement elles ne font qu'un, si la volonté domine la Circonstance, ou la Circonstance, la volonté. On est dans l'irrévocable et l'irréversible. Des apprentis sorciers ont appelé le Destin et il n'a pas manqué d'arriver. Hôte qui répond facilement aux aspirations mais qui se laisse mal congédier. La politique est devenue tragédie, sans doute jusqu'au moment, où, après Waterloo, l'histoire bourgeoisie - soulagement ou désespoir - divorcera d'avec l'épopée.

En donnant à la Circonstance, devenue destin, une importance capitale pour l'intelligence de la Première, et si paradoxale, République, on ne quitte pas le sol solide de la positivité historique, et on rejoint Auguste Comte et sa trop méconnue philosophie de la Révolution française. En mettant si bas la Constituante et si haut la Convention, le penseur positiviste ne se contente pas d'opposer l'énergique réalisme de la seconde à l'idéalisme nébuleux de la première. Ce jugement ne serait que banalité si Comte ne rompait ainsi la continuité communément établie, par l'intermédiaire de la Législative, entre la Constituante et la Convention dont il voit si bien qu'elles ne sont pas porteuses de la même Révolution ; mais de plus, et surtout, le fondateur du positivisme découvre que la si admirable Convention a bénéficié d'une circonstance exceptionnelle, située comme elle l'était dans une sorte d'entre-temps, au crépuscule de l'âge métaphysique alors que les temps positifs étaient encore cachés derrière l'horizon. La Circonstance privait donc la Convention de toute théorie politiquement utilisable. La métaphysique des droits de l'homme avait

accompli son office d'agent destructeur de l'ordre ancien théologique et sacré, à la manière dont l'insecte meurt en laissant son dard dans le corps de sa victime. Les belles fanfares peuvent être renvoyées, une fois abattues les murailles de Jéricho. Le positivisme, encore à naître, permettra seul une reconstruction de la société selon une idée vraie. Sous un ciel idéologiquement vide, la Convention, si on suit le fil conducteur proposé par Comte, est exactement sans pensée. La Circonstance, maîtresse de tout le terrain, lui donnera, en prodigieuse compensation, le génie de l'action, et d'une action qui sera d'autant plus, et terriblement, efficace qu'elle est, à elle-même sa propre règle et qu'elle ne s'embarrassera d'aucune norme abstraite.

L'interprétation de Comte va si loin qu'elle se retourne au terme contre les thèses de son auteur. Que faire après le 10 août des principes de 89 ? De la Constitution mort-née de 1793, toute bruissante encore des récentes musiques, Comte écrit délicieusement qu'elle fut l'objet d'un "respectueux ajournement". Les droits de l'homme, verbe qui ne peut se faire chair, et si paralysant pour l'action, ne font plus passer que leur ombre dans la phraséologie des discours. Comte voit, dans Louis XI et Richelieu, des précurseurs égaux en taille aux héros de la Convention, car ces grands hommes, pris par les urgences du seul gouvernement temporel, mettaient entre de nobles parenthèses, de même que les conventionnels des droits de l'homme, les principes chrétiens qui, suffisamment désamorçés, ne leur servaient plus que d'alibi rhétorique. Comte félicite la Convention d'avoir mis un terme "aux divagations métaphysiques" de la Constituante à la manière dont Maurras louera l'Eglise catholique d'avoir, en les intégrant plus ou moins symboliquement dans l'ordre romain, ôté leur virulence aux visions et aux délires venus de l'Orient biblique. Mais Maurras se trompait sur une Eglise qui, en dépit de quelques apparences, était restée plus évangélique qu'il ne le disait. Alors que Comte voyait parfaitement clair sur la Convention, qui n'a été la Convention que contre, et non avec, les principes de 89, et il nous aide à penser, à la hauteur philosophique qui convient, la grande rupture entre 89 et 93. Et il explique exactement comment le génie pratique de la Convention a épousé la Circonstance, laquelle rendait caducs les droits de l'homme.

La Première République, que Comte appelle plus justement dictature révolutionnaire, ne prendra sa vraie figure qu'après deux épisodes, d'ailleurs liés et qui lui servent d'événements fondateurs : le procès et l'exécution du Roi et la proscription des Girondins. Les Girondins, cavalerie légère de la Révolution, cohorte brillante des mille feux de leurs talents et de leurs ambitions, avaient été la gauche turbulente et impatiente de la Législative. Ils seront, en restant les mêmes hommes, la droite inquiète et anxieuse des premiers jours d'une Convention qui se cherche encore et qui ne se retrouvera que sans eux et contre eux. Hommes de liberté, tout les opposera à ces hommes du destin que sont les Montagnards, d'esprit moins vif, plus proches de la terre et ne répugnant pas aux besognes. Certes les Girondins

avaient mal supporté les contraintes de la Constitution de 1791 et ils ont de lourdes responsabilités dans le déclenchement d'une guerre que, dans leur juvénile naïveté, ils croyaient propre à établir entre les peuples une paix fraternelle, une fois assurée la grande débandade des rois. C'était penser déjà républicainement et anticiper sur le 10 août. Mais les Girondins étaient toujours tentés de relativiser une coupure que les Montagnards entendaient changer en abîme. Un même principe représentatif paraissait donner une légitimité analogue à la Constituante, à la Législative et à la Convention. Les Girondins n'admettaient pas que des émeutes parisiennes, effervescence particulière, puissent entreprendre sur cette volonté générale dont une assemblée régulièrement élue est l'organe. On ne pouvait être plus inadapté à la Circonstance, laquelle excluait tout recours à l'idée périmée de droit constitutionnel.

De la même manière, si, par des biais maladroits, les Girondins tentèrent de sauver la vie du Roi, ce n'était pas seulement une pitié pour le malheur, naturelle à des cœurs généreux, c'était aussi parce qu'ils gardaient le souvenir de l'inviolabilité constitutionnelle dont l'ombre couvrait encore le monarque déchu. Les Girondins se comportaient donc en ci-devant de cet Ancien Régime qu'était devenue, après le 10 août, la monarchie constitutionnelle, ces exclus de la Circonstance étaient d'avance proscrits.

La Première République a choisi d'être ce qu'elle fut en faisant son procès au Roi hors des formes prévues par la Déclaration de 1789. "On ne saurait régner innocemment", la fameuse maxime signifie que Louis XVI était coupable avant d'être jugé parce qu'il avait été le Roi. On souffre d'entendre un Grégoire qui, il le montra par ailleurs, savait résister au train du monde, pris du vertige de la Circonstance et donner de la voix en avançant que, la royauté de quelque manière qu'elle ait été exercée est une monstruosité, et bien qu'il n'ait pas voté la mort du Roi, les conventionnels purent comprendre que l'Hercule républicain était appelé à purger la terre de ces sortes de monstres. Saint-Just dans son fameux discours à la Convention, qui est un monument de haine incohérente, déclare que Louis XVI est un prisonnier de guerre qu'il est permis de tuer selon la seule loi qui compte : celle du vainqueur. Le raisonnement est peut-être inédit mais la pratique n'est pas neuve. Ainsi César fit étrangler Vercingétorix et le Premier Consul fera fusiller le Duc d'Enghien. Certains hommes marqués par le destin sont des non-personnes pour lesquels les droits de l'homme sont lettre morte. On ne saurait mieux passer par profits et pertes la Révolution, la vraie, celle de 1789.

Dans les épisodes qu'on vient de rappeler, et en un temps où les conflits d'idées sont dramatiquement personnalisés, le débat de fond se noue, implicite ou explicite, entre Robespierre et Condorcet. Robespierre est ce manichéen pour lequel il y a, affrontés en un ultime combat, le peuple et les ennemis du peuple. Compte seulement une justice populaire qui, en fait, renvoie l'idéologie des droits de l'homme dans le ciel des abstrac-

tions vaines. Condorcet n'appartenait pas véritablement au parti des Girondins, lesquels, soit dit en passant, succombèrent sous une accusation de fédéralisme, qui n'eut un semblant de consistance qu'après coup, lorsque quelques départements dont ils étaient les députés se soulevèrent après leur proscription. Adversaire de la peine de mort, Condorcet, comme la plupart des Girondins, n'a pas voté la mort du Roi. La République à laquelle il pensait ne pouvait avoir pour emblème "le sinistre triangle", comme Hugo appellera cette guillotine qui devient un moyen de gouvernement. Philosophe engagé, Condorcet n'admettra jamais que "la force des choses" le cède à la "force des principes", pour emprunter une décisive antithèse à son dernier biographe, Robert Badinter. Il fut solidaire des proscrits lorsque le vent du malheur se leva pour les Girondins. Question de principe plus encore qu'affaire d'homme. La Convention, en s'épurant elle-même en mettant hors la loi des représentants du peuple, ne tuait pas seulement une part de ses membres, elle assassinait ce qu'en dépit de la Circonstance elle pouvait avoir de légitimité. Il n'y avait pas d'Etat de droit, c'est-à-dire pas d'Etat du tout. Condorcet entra en clandestinité, et connut la vie d'un résistant poursuivi de cachette en cachette jusqu'à ce qu'il fut livré par un aubergiste qui était un indicateur, et honora, semble-t-il, d'un suicide à l'antique le sordide cachot dans lequel il avait été jeté. Ainsi épargna-t-il au pouvoir révolutionnaire la honte de faire guillotiner le plus grand philosophe français alors vivant, dernier représentant du siècle des Lumières, dont l'une des plus grandes s'éteignait avec lui.

La question posée plus haut reçoit par cette mort la plus nette des réponses. Une République qui réduit à un acte désespéré un républicain de cette conviction et de cette qualité, ne peut être républicaine. (Encore que Condorcet considérât son sort individuel comme un incident inessentiel sur le fond d'une aventure humaine que, dans sa foi, il croyait promise à un progrès harmonieux). Il faut ici prononcer le mot inéluctable : la dictature révolutionnaire, en la mettant à l'ordre du jour, allait faire de la Terreur son pain quotidien. Une république terroriste, cela se contredit. Le président de la République et le président de la commission du Bicentenaire qui sont des démocrates le savent en leur cœur. Scrupuleusement fidèles au rendez-vous des anniversaires, ils attendent sans doute pour nous le faire savoir le Bicentenaire de 1793 !

### III - LA GLOIRE ET LA TERREUR

La Terreur a été intégrée au légendaire révolutionnaire. Qu'une épopée ait sa face d'ombre ne la rend pas moins épique. Ce haut destin de gloire et de terreur, cette singulière association d'idées et de mots se trouve chez Hugo dans : "Ce siècle avait deux ans". Il est vrai que dans le célèbre poème Terreur rime avec Empereur. Mais on peut donner raison à Marx lorsqu'il dit que la guerre a joué sous Napoléon le même rôle que la terreur sous la dictature révolutionnaire : maintenir tendus les ressorts d'une nation plus facilement obéissante et tenue en main

dans un climat d'exaltation patriotique.

La Terreur a été l'objet d'une sublimation mythique qui lui a donné sa majuscule, aussi bien du côté des écoles contre-révolutionnaires, où l'on croit apercevoir quelque chose de diabolique dans son hideuse inhumanité, que chez les admirateurs de la Convention qui, lorsqu'ils sont à bout de raisons explicatrices et justificatrices, voient dans la Terreur "cette morne moitié d'ombre" que sa grandeur unique (souvenons-nous de "reste seul à jamais...") projette en arrière d'elle-même et qui va s'allongeant dans la lueur crépusculaire de notre mémoire nationale.

Quoi qu'il en soit des transpositions et des déplacements poétiques sur lesquels nous reviendrons, la Terreur requiert d'abord analyses et explications au plus ras des faits. La Terreur a été et est toujours l'épreuve des sympathisants, réservés ou enthousiastes, de la dictature révolutionnaire. Récusées les brillantes et obscures équivoques du Destin, restent les nettes catégories déterministes, la pesanteur des choses, les nécessités de la conjoncture, ce que les historiens amis de la Révolution appellent "les circonstances".

L'explication alors tourne à la plaidoirie. La Révolution, dit-on, menaçait, en France et hors de France, trop d'intérêts et de préjugés puissamment enracinés et établis qu'il fallait briser à tout prix pour sauver l'acquis d'une Révolution encore fragile condamnée à vaincre ou à périr. Les partisans et les bénéficiaires de l'ordre ancien étaient si forts qu'ils ne pouvaient être vaincus et déposés que par une plus grande force, allant ainsi aux extrêmes. La responsabilité de la Terreur incomberait donc premièrement à "la résistance des privilégiés". Ce discours, inlassablement répété sera longtemps l'un des inévitables morceaux de l'historiographie, dite républicaine, de la Révolution.

S'y ajoute souvent un corollaire. La Révolution, comme dira Victor Hugo, "nourrie d'enseignements et d'exemples mauvais", sortait d'un Ancien Régime qui lui collait encore à la peau et elle s'est mise à l'école du passé à l'heure du danger, réprimant et châtiant à la manière des seigneurs et des rois. La persécution des minorités serait alors un héritage de l'Ancien Régime. N'y a-t-il pas déjà un air de terreur dans la Saint Barthélémy et les Dragonnades ? Et la Vendée sous Robespierre pourrait faire penser à ce que furent les Cévennes sous Louis XIV. Résistance des privilégiés et imitation des mauvaises mœurs de l'Ancien Régime, tout serait dit en deux mots. Après tout, pourraient plaider les révolutionnaires, c'était eux ou nous. Nous étions provoqués au pire. Le sang impur répandu sur les échafauds prévenait ce toujours possible massacre des patriotes par les aristocrates qui fut le phantasme obsessionnel des terroristes. Ou, pour revenir à la latitude des faciles plaidoiries, "ce n'est pas nous, c'est eux".

Alternative sommaire qui traduit une mentalité de guerre civile caractéristique de l'après 10 août. L'argumentation qui en justifierait la brutalité est trop courte

pour s'ajuster à l'ampleur du phénomène terroriste, trop superficielle pour en saisir les profondeurs, humaines ou inhumaines. La "Résistance des privilégiés" n'est pas niable, mais elle était d'avance affaiblie et compromise par la mauvaise conscience que la philosophie des lumières avait suscitée depuis longtemps dans l'élite cultivée de la noblesse et du clergé. Et parmi les opposants, dont la dictature jacobine avait grand besoin, s'il y avait des nostalgiques, beaucoup l'étaient moins de l'Ancien Régime que de l'illumination dont ils avaient été éblouis en 1789 et de la divine et fugitive surprise qu'avait été une monarchie enfin constitutionnelle. Ceux-ci condamnaient, non l'élan originel, mais la déviation catastrophique de sa lancée et ils n'étaient ni les moins convaincus ni les moins résolus. Et enfin, l'absolutisme qui se montre dans la politique révolutionnaire pourrait remonter à un passé plus antique que la proche ancienne France.

La résistance des privilégiés étant ainsi relativisée, reste une autre et plus rude résistance, celle que la réalité historique oppose à l'interprétation complaisante et apologetique qu'on vient de résumer. L'intensité de la Terreur n'a jamais été proportionnelle à l'importance des dangers courus par le pouvoir jacobin. Les foyers de l'insurrection étaient éteints et la Vendée vaincue lorsque les colonnes infernales de Tureau se jetèrent, sur ordre du Comité de Salut Public, sur un pays désarmé et déjà dévasté, et transformèrent en autant d'Oradour les bourgs et les villages promis à l'extermination, selon un programme qui planifiait d'avance la Terreur. Jamais les charrettes des exécutions parisiennes ne furent si nombreuses et si bien remplies, au moment où les lois de Prairial 1794 avaient ôté aux accusés comparaisant devant le Tribunal révolutionnaire les derniers lambeaux de garanties légitimes. Cette "Grande Terreur", comme l'appellent les historiens, survenait ou plutôt était décrétée, alors que les armées de la République étaient victorieuses sur tous les fronts extérieurs, et que le pouvoir jacobin n'était menacé que par ses contradictions internes qui amenaient les terroristes à se terroriser et à s'exterminer les uns et les autres.

Il est donc impossible de rendre compte de la Terreur par des conditionnements de situation et de conjoncture. Une véritable explication de la Terreur se trouve au dedans même de la politique terroriste, la Terreur ne révélera à la fois son vrai visage et son secret que si on la scrute et on l'interroge directement elle-même. La politique terroriste n'a pas été chaotique et improvisée, elle est commandée du dedans par une idéologie qui en a fait flamber le feu. Idéologie qu'il importe maintenant de dégager.

Il serait injuste de lier la Terreur à un nom exécré et à un seul homme dont on ferait le bouc émissaire de ses horreurs. Robespierre n'est pas le seul révolutionnaire à s'être engagé dans la noire aventure mais, entre tous les terroristes, il fut celui qui s'applique le mieux à justifier, par la rigueur et la clarté du verbe, les démesures forcées d'une action, qu'il ne voulait pas ténébreuse, ni intellectuellement ni moralement. Et lorsqu'un certain

#### *Condorcet*

nombre de terroristes, sentant le vent et prévoyant le retournement de l'opinion, voulurent tempérer la Terreur en la faisant moins spectaculaire et moins sanglante, c'est Robespierre qu'ils abattirent pour donner à la politique thermidorienne une signification visiblement anti-terroriste. Robespierre n'est pas seulement dans la mémoire nationale le plus célèbre des révolutionnaires ; il est, si fâcheux qu'il soit d'assembler les deux choses, l'incarnation de la Révolution et l'incarnation de la Terreur.

Cas exemplaire et figure énigmatique et mal déchiffrable en laquelle paraissent se concentrer gloire et terreur. Pour ses contemporains, Robespierre fut "l'Incorruptible" et il le resta devant l'histoire. A une époque où l'énorme événement a remué fonds et bas-fonds, où l'écroulement des valeurs et des hiérarchies a déchaîné tous les appétits, la vente des biens nationaux, les fournitures aux armées, les intrigues avec l'étranger offraient l'occasion d'affaires plus louches les unes que les autres et d'enrichissements douteux. Robespierre a été d'une probité invulnérable aux influences et aux sollicitations. Plus que vertueux, il était la vertu elle-même entrant en politique. Montesquieu et Rousseau, pourtant si différents d'inspiration, avaient appris à leur siècle qu'il n'y a pas de République sans vertu. L'idée vraie tourne à l'idéologie si on comprend que tout est vice en dehors de la République. Cette République de la vertu, Robespierre entendait l'établir à tout prix et par tous les moyens. Cet absolu de conviction et de résolution fera de Robespierre l'homme de la Terreur.

Le conflit entre la vertu et le vice n'est pas une confrontation académique entre des concepts ; si elle est comprise à la manière de Robespierre, idéologiquement et politiquement, elle sera une bataille d'hommes entre les bons et les méchants et qui sera sans merci, d'autant plus que l'enjeu est un absolu moral. L'évangile de la vertu appelle bras séculier et croisade. La violence révolutionnaire trouvera sa justification dans ce manichéisme.

Non pas doctrine, mais idéologie de circonstance. Cette Circonstance, dont nous avons dit que la Convention l'avait épousée dans une formidable étreinte, s'appelle la guerre. La Révolution est guerre, et la guerre est Révolution. La guerre a porté la Révolution à l'incandescence et la Révolution a révolutionné la guerre, lui donnant un nouveau visage qui persistera dans les deux siècles à venir. Au Moyen âge et sous l'Ancien Régime, la guerre était, comme la chasse, un privilège des seigneurs et des rois. Mais on a aboli les privilèges, et la guerre est désormais l'affaire des peuples, et d'abord de celui qui a entrepris de se régénérer lui-même et de régénérer les autres à l'exemple de sa propre vertu. La guerre étrangère et la guerre civile font une seule et même guerre menée outre-Rhin et au-delà des Alpes, comme en Vendée, contre les mêmes puissances du mal ensemble conjurées.

La Circonstance se situe au partage des Temps, et il y a dans la Marseillaise révolutionnaire un accent de lutte finale qui prophétise un hymne à venir et non moins belliqueux. Cette fin a quelque chose de total et d'absolu puisque, congédiant un passé d'oppression, elle ouvre sur un lumineux et libre avenir. La maxime selon laquelle la fin justifie les moyens et que, nous autres humanistes, nous nous efforçons de laborieusement réfuter brille ici de tout son éclat. A fin extrême, moyens extrêmes. Il y a encore des hommes du passé qui ne sont encore que trop forts, et on ne peut en finir avec le passé qu'en terrorisant et exterminant les hommes du passé, telle est la formule même de la Terreur. Le cavalier de l'Apocalypse qui entend mettre fin au règne du mal sur la terre, porte la Terreur en croupe. Auto-mystification dramatique qui, rebondissant d'idéologie en mythologie, est le propre de bien des compagnons de la rouge aventure, mais la pensée de Robespierre en a offert le plus tragique exemple.

La Terreur n'est pas un moyen dont la cruauté serait absoute par la grandeur d'une fin glorieuse. Le déplacement est bien connu qui, dans les dialectiques humaines, transforme le moyen en fin. D'où le vertige qui fait de la Terreur la fin de la Terreur. La Révolution, prise elle aussi pour fin, devient ce destin terrifiant auquel les terroristes, se soupçonnant les uns les autres, ne peuvent échapper. Ne pas penser et vouloir la Terreur avec la rigueur qui convient, c'est trahir la Révolution. On la trahit aussi bien lorsque les Hébertistes et les Enragés compromettent la Terreur par une démagogie populacière et des comportements obscènes que lorsque Danton et les Indulgents, en réclamant un comité de clémence, risqueraient de détendre les ressorts, à la fois de la Révolution et de la Terreur.

Que le terroriste qui joue avec la mort ne croie pas qu'il l'emportera sur ce formidable partenaire parce qu'il ne craint, ni de donner la mort, ni de la recevoir. Illusion, car il est entré sous la domination de ce "maître absolu" comme Hegel appellera cette sœur du diable. Si on lui prend la main, la mort ne lâchera pas sa prise et entraînera dans sa danse macabre tous les joueurs de ce jeu funèbre ; et Robespierre à la suite de Hébert et de Danton. Ainsi, comme il arrivera pour la Révolution russe d'Octobre 17, la Révolution identifiée à la Terreur est, selon le trait souvent répété, un Saturne dévorant ses enfants. La Terreur apparaît comme la liturgie sanglante d'une religion sacrificielle qui n'entasse jamais assez de victimes sur ses autels, et l'on voudrait savoir le nom de la divinité vers laquelle fument tous ces holocaustes.

Cette divinité, il est possible de la rencontrer, sinon en elle-même, du moins en figure, sur un pilier de l'Arc de Triomphe, "Marseillaise" entraînant derrière elle une cohue de "va-nu-pieds superbes", comme dira Hugo, et dont, dans un souffle venu d'on ne sait d'où, elle fera une cohorte victorieuse. Figure qui est la Révolution même, militante et guerrière, avec la tête de méduse dont le regard pétrifie et qui porte l'effroi dans les rangs ennemis. Figure à la fois glorieuse et terrifiante, la Révolution et la Patrie, ensemble, divinisées.

"O soldats de l'an II, ô guerres épopées". Impossible d'arracher de notre histoire ces pages palpitantes, et de traiter d'idole muette une figure épique qui parle si éloquemment de défense nationale et invite à un courage militaire et civique, valable aussi pour d'autres temps, et qui, sans pouvoir tout nous dire, contient une bonne part de vérité française.

Mais cette figure divinisée d'une France révolutionnaire et en armes ne saurait apaiser par une imagerie forte et fascinante les interrogations qui demeurent, fussent-elles comme interdites et refoulées. Au fameux "toi qui par la Terreur sauvas la liberté" (encore et toujours Hugo), la plus dreyfusarde des Jeanne d'Arc de Péguy pourrait répliquer que si, pour mieux se sauver, la France devait perdre son âme, elle aimerait mieux que la France ne soit pas sauvée. Et si on imagine la France des droits de l'homme saccager sauvagement les droits de l'homme pour leur conserver une mère, c'est trop d'humour noir, et Gribouille patriote. Insister, en avançant que les victoires compensent les échafauds, c'est réveiller, au service d'une divinité qui n'est pas le vrai Dieu, la plus médiocre des solutions apportée par la théologie au problème du mal ; mais c'est avouer que cette gloire, par laquelle on prétend absoudre la Terreur, est essentiellement une gloire militaire. On l'a dit plus haut, la Convention a épousé la guerre, et en effet à mesure que s'accélère la Révolution, la guerre fait sentir sa présence de plus en plus obsédante.

Trop de coups de clairon et de roulements de tambour, trop de discours et de trophées à provocation guerrière, trop de têtes empanachées et de torses trop décorés, trop de spectacles à l'antique pour verser "l'héroïsme au cœur

des citoyens". De Valmy à Waterloo la guerre sera toujours de la fête.

Rien d'étonnant lorsque le soldat est roi à ce que le plus valeureux des guerriers soit empereur avant même la proclamation de l'Empire, accomplissant ou confisquant une révolution qui, s'étant voulue guerrière, se retrouve à la fin césarienne. En divinisant la nation on a rouvert aux dieux une porte mal scellée. Les dieux sont complices et se tiennent entre eux. Qu'un seul parvienne à sortir de l'ombre, les autres ne sont pas loin.

Enigme, cette gloire militaire dont on dira, non pas qu'elle est une triste gloire, mais plutôt une gloire triste. Nous savons que les victoires sont amères parce qu'elles sont toujours payées trop cher, et les drapeaux ne sont jamais si émouvants et si glorieux que lorsqu'ils s'inclinent au moment de la sonnerie aux morts.

Ce Bicentenaire nous laisse sur notre faim car il n'a pas su décrypter le stupéfiant embrouillamini de gloire et de terreur dans lequel on voit bien que les hommes se sont, dans tous les sens, par le bas ou par le haut, dépassés eux-mêmes. Les festivités, même si elles ont pu connaître telles réussites étourdissantes, étaient trop brillamment extérieures pour laisser soupçonner l'intime et le secret de l'histoire. Elles ont manifestement oublié de commémorer toutes les victimes, tant de la Gloire que de la Terreur, ceux qui sont tombés dans les champs d'honneur des guerres étrangères comme ceux qui ont été tués dans les chemins creux plus mal famés de la guerre civile, sans oublier les fusillés, les noyés, et les guillotins de quelque couleur politique qu'ils fussent.

Il faudrait à ce rite de piété un metteur en scène qui ait plutôt du cœur que du génie, rite dont j'imagine qu'il hante comme un regret ou un remords les cérémonies officielles. On y cravaterait de noir un grand drapeau d'Arc de Triomphe et, enveloppé de cette gloire endeuillée, le souvenir de la Terreur serait moins insupportable à un républicain d'aujourd'hui.

#### IV - LE SCEPTRE ET LE SPECTRE

Que penser de la Révolution, alors que toute proposition ayant "la Révolution Française" pour sujet introduit à des mythologies et à des idéologies entre lesquelles aura toujours lieu une guerre inapaisable ? L'ange lumineux 89 et le sombre Titan 93. Dire que les hommes et les choses étant ce qu'ils sont, l'un devait inévitablement engendrer l'autre, c'est, comme certains contre-révolutionnaires, s'aveugler sur une lumière qui ne cesse pas de briller ou, comme tels pro-révolutionnaires, se fermer à demi les yeux sur des déchéirements et des débordements qu'on n'exuse que trop en les expliquant trop bien. Dans les deux cas cela ne s'appelle pas comprendre.

On sera plus près de la vérité si on parle, comme on le fait assez communément, de dérives ou de dérapages de l'élan originel. Mais cet accompagnement mélancolique du regrettable infléchissement à quelque chose, au total, de mollement approximatif. Il faut savoir rompre plus

hardiment avec la fausse unité, la mensongère continuité du processus révolutionnaire, souligner qu'il y a dans l'histoire de la Révolution un radical renversement du pour au contre, une complète inversion de sens, si bien qu'en toute rigueur intellectuelle cette révolution qui éclate dans la Révolution devrait être qualifiée de contre-révolutionnaire pour qui juge de la Révolution d'après les principes de 89.

Un témoin qui n'est pas suspect peut être appelé à la barre. Après la chute de Robespierre, Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, montrait beaucoup de zèle pour justifier Thermidor, et il écrivait à ses diocésains : "La Convention, majestueuse quand elle proclama la République, laissa tomber le sceptre aux mains du crime". Certes Grégoire, qui a su et saura, en d'autres temps, résister aux rhétoriques de conjoncture, en fait un peu trop en dénonçant en termes outrageants le "tyran" abattu. Il n'est jamais glorieux, si ennemi qu'on soit de tous les despotismes, d'accabler les vaincus, comme le même Grégoire l'avait fait pour Louis XVI. Enfin comme le montrera la suite de l'histoire, il ne suffit pas de proclamer verbalement la République pour être couvert par la majesté du Droit.

Toutes ces réserves faites, demeure la force de l'antithèse qui vaut pour toute la Révolution et ses deux aspects dramatiquement antinomiques. Le sceptre symbolise la souveraineté du Droit. Sous cet aspect la Révolution Française s'est fait une juste fortune dans le reste du monde et la suite des Temps. Comment se fait-il, et au-delà même de l'épisode français, que l'idée même de Révolution désigne, en dépit de maintes déceptions, une immense espérance, sans cesse recommencée, celle de remettre droit un monde qui va titubant, et que le même mot de Révolution évoque une vaste catastrophe comparable à un cataclysme naturel et qui ravage la tranquillité publique et les bonheurs privés. Le sceptre est brisé, et un spectre paraît qui fait peur.

De ce partage, que nous n'avons cessé de considérer et d'interroger et qui peut paraître à la fois nécessaire et impossible, les spectateurs étrangers ont été moins mal et plus vite conscients que les acteurs qui vivaient et subissaient le drame. Nous autres, Français, nous nous plaisions à imaginer que les peuples européens et leurs élites ont été saisis d'admiration devant cette grande lueur à l'Ouest, qui brillait au-dessus d'une nation reconnue alors comme l'avant-garde de l'humanité. Pour nous en persuader nous ne sommes pas avares d'anecdotes et de situations : Kant brisant le rythme si bien ordonné de sa méditation et de sa promenade pour se précipiter au-devant de la diligence qui apportait les nouvelles de France ; Hegel saluant la Révolution Française, en un texte célèbre, comme un splendide lever de soleil, car pour la première fois, disait le philosophe, un peuple avait entrepris de refaire la société en commençant par le commencement c'est-à-dire par l'esprit ; on attendrait le prologue de l'évangile de Saint Jean au détour de la phrase : "Au commencement était le Verbe".

Mais il faut aussi savoir que cet enthousiasme philo-

sophique a connu une prompte retombée. Kant, a réprouvé avec indignation l'exécution de Louis XVI qui ne pouvait lui apparaître comme un impératif de la raison pratique. La proscription des Girondins dont beaucoup avaient écrit dans les journaux allemands et qui étaient pour l'opinion publique européenne les brillants apôtres de la jeune liberté a provoqué la stupeur et un brutal retournement de cette même opinion. La Révolution, disait-on, a massacré son printemps. Quant à Hegel, il devait apporter plus tard sa contribution à la pensée contre-révolutionnaire, en montrant que cette fameuse vertu, par laquelle les Jacobins justifiaient une politique de terreur, n'était qu'une abstraction violentant les hommes et les choses, et qui n'avait plus rien de commun avec l'Esprit. L'illumination solaire était changée en spectre.

A le bien évoquer, ce double spectral de la Révolution, dont il apparaît l'inséparable sœur jumelle, apportera à un soupçon, jusqu'ici assez vague, et que les censeurs du Bicentenaire se sont plu à réveiller, précision et rigueur. Cette Révolution en effet, comme saisie d'un frémissement prophétique, ne nous parle-t-elle pas dans son déroulement des choses encore à venir et le plus souvent les pires ? La période jacobine ne nous montre-t-elle pas plus qu'une esquisse de ce que seront les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle ? Un parti unique et qui pourrait dire avec plus d'autorité et de raisons que Louis XIV "l'Etat c'est moi", assimilant toute dissidence à une trahison, et refusant à tout autre parti, qualifié de faction, le droit de l'existence, traits communs au fascisme, au nazisme et au bolchevisme. Les analogies les plus fortes et les plus difficiles à contester se manifestent, surtout entre Révolution française et Révolution russe, dans leurs commencements et les étapes de leur développement : au 10 août comme en octobre 17, coup d'état anti-constitutionnel, moins contre une monarchie absolue, bourbonnienne ou tsariste, que contre le régime légal, symbolisé par les noms de La Fayette et de Kerenski, une vague de révolutionnaires professionnels, jacobins ou bolchevistes, unis surtout par leur détestation du passé immédiat, s'installant dans tous les rouages de l'administration et se livrant entre eux à une guerre à mort pour le pouvoir. Ainsi Staline est à Boukharine ce que Robespierre avait été à Danton, l'assassin et sa victime, son plus proche prochain. Pendant longtemps ces analogies ont servi à justifier des violences et un terrorisme d'Etat qui participaient ainsi à la grandeur héroïque de la Révolution Française, à laquelle, par une contradiction comique, inaperçue de l'intelligentsia progressiste, on donnait le nom de l'ennemi de classe en la qualifiant de bourgeoise. La découverte de ce qu'a eu de sinistre le stalinisme et même le léninisme, car la vague de sang et de boue remonte jusqu'à la source, a fait jouer les mêmes analogies au lourd détriment de la Révolution Française, dont de bons esprits se demandent tout bonnement si elle n'a pas été le premier de ces totalitarismes qui devaient ravager le XX<sup>e</sup> siècle.

Conclusion précipitée, qui ne saurait valoir pour la première et la plus vraie Révolution française. Quoi

qu'en disent nos intégristes, dont la passion étourdie s'en prend à 89, 1793 et 1917, exactement analysées, sont des anti-89. L'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme inscrit d'avance sur l'airain une condamnation sans appel de tous les totalitarismes : "Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée et la séparation des pouvoirs déterminée est sans Constitution". Cette société est en carence d'Etat. La République jacobine tombe sous le coup de la sentence par ses comités de surveillance, qui conduisent à une insécurité généralisée, et par la concentration de tous les pouvoirs en un seul, par quoi se définit la dictature révolutionnaire.

Dictature et non pas totalitarisme. La situation révolutionnaire comporte des éléments totalitaires mais qui n'ont jamais cristallisé en système, comme il arrivera plus tard et ailleurs. Peut-être s'en est-il fallu de peu, ce "presque rien" qui est tout. Le patriotisme à la romaine que prêchait de si superbe manière le pouvoir jacobin, qui suscitait d'admirables dévouements, avait quelque chose de théâtral et de trop contraire en ses excès rhétoriques aux traditions chrétiennes et humanistes et à la sobre sagesse de la France profonde, pour que soit enracinée "une religion séculière" de type totalitaire. Après deux siècles, la religion révolutionnaire peut apparaître comme une imitation fugitive des religions séculières à venir, comme l'avaient été de la liturgie catholique les fêtes de l'Être suprême.

La République jacobine n'a pas été un État totalitaire pour cette raison, au fond décisive, qu'elle était moins un État qu'en instance fébrile d'État, puisque, comme l'avait proclamé la Convention, "le gouvernement serait révolutionnaire jusqu'à la paix". Il met la République en tant qu'Etat entre parenthèses et en attente, attente que les excès révolutionnaires prolongeront pendant plus d'un demi-siècle. Il ne saurait y avoir d'État révolutionnaire, une révolution n'étant qu'un passage, un exode, plein de tumulte et de contradictions entre l'Etat dont on sort et l'Etat à venir, terre promise encore à conquérir. Robespierre et Moïse, brièvement ou longuement, seront les chefs d'un peuple qui n'aura vraiment un statut et un droit qu'avec Josué ou Bonaparte.

Donne l'illusion de l'Etat la réalité d'un pouvoir, engendré par la Circonstance, qui vit de la guerre et pour la guerre au-dedans et au-dehors, pouvoir de fait, non État, pouvoir si fort qu'il est capable d'écraser toute résistance, pouvoir plus absolu que les absolutismes d'Ancien Régime, cernés par les privilèges et limités par les franchises. Une dictature d'abord civile, puis la toge le cédant de plus en plus aux armes, est devenue cette dictature militaire que nous appelons l'Empire. Avec le Directoire et la Constitution de l'an III un pouvoir révolutionnaire, et donc provisoire, tente de se constituer en Etat. C'est le Directoire qui est véritablement la première République. Mais le retour à un droit constitutionnel donnait trop de chances aux modérés et aux partisans de la paix, et le Directoire violera en Fructidor sa propre légalité : la Révolution était de retour et l'Etat n'était plus qu'un simulacre, mis à l'encan, dont s'emparera l'homme



Eternel conflit des interprétations : une seule traînée de gloire de la Révolution à l'Empire, gloire aussi coûteuse qu'équivoque et une aventure qui finit à l'impasse ; ou, autre perspective, Napoléon mettant fin aux convulsions révolutionnaires et, après des années d'anarchie, rendant à la France une administration, une monnaie, un code de lois, bref un État ; mais faut-il payer la sécurité publique au prix du despotisme ? A la vérité, dans les heures chaudes de la Révolution, la France a souffert d'une carence d'Etat, tandis que les héros de la Révolution se disputaient au prix de leur vie et de celle des autres un pouvoir terrible et éphémère. Mais il n'y a pas eu d'interrègne et la France était gouvernée par une grande figure imaginaire à laquelle, dans une confusion poétique, bien des noms pouvaient convenir, nation, république ou mieux encore la Révolution elle-même, projetée dans un espace mythique. Puis le mythe, en gardant sa puissance d'envoûtement, a cessé d'être indéterminé et a pris visage d'homme, celui de Napoléon, du plus grand homme, peut-être le seul que la Révolution ait produit. Le sceptre, devenu impérial, avait exorcisé le spectre révolutionnaire en l'incorporant à son pouvoir.

Impasse pourtant, disions-nous. Il a bien fallu, pour reprendre la route laborieuse et prosaïque du progrès humain, renouer les fils brutalement rompus le 10 août 92 et reprendre une trop timide monarchie constitutionnelle, moins réactionnaire que le prétend sa réputation, puisqu'avec elle revenaient, non seulement la paix, mais le parlementarisme, la liberté de la tribune, les vastes débats d'opinion, et apporter plus de promesses de véritable libéralisme que le césarisme dont la France n'était pas définitivement libérée par la chute du premier Napoléon. Le souvenir des gloires de l'Empire, la mémoire des heures les plus follement exaltantes de la Révolution ne rendront pas faciles au XIX<sup>e</sup> siècle les cheminements de la démocratie. Il faut se méfier partout dans le monde des tragédiens de l'histoire qui entendent mener les peuples par des songes. Un sceptre trop glorieux, trop de spectres. Une sobriété démocratique protège mieux le bonheur des hommes.

## V - REVOLUTION ET CONTRE-REVOLUTION

Puisqu'il y a dans la Révolution française deux révolutions que l'on peut symboliser par les dates antagonistes de 89 et de 93, s'écroule le postulat commun aux amis inconditionnels et aux adversaires intraitables d'une Révolution considérée abusivement comme une totalité d'un seul tenant, tout entière objet de célébration ou d'exécration. Dès lors, l'économie des rapports entre Révolution et Contre-révolution s'en trouve profondément modifiée. Ainsi un positiviste ou un marxiste, admirateur de "l'énergique" et "populaire" 93 et sans tendresse pour un 89 "métaphysique" ou "bourgeois", est-il pro ou contre-révolutionnaire ? Et, inversement, l'esprit libéral pour qui 89 est à l'origine de la modernité démocratique et qui tient pour régressives et attentatoires aux droits de l'homme les maximes de gouvernement pratiquées en 93, est-il un contre-révolutionnaire

### *Bonaparte*

au sabre que, pour conclure sa Révolution, réclamait Sieyès.

Une opinion commune veut que la République jacobine ait repris, continué et haussé à son plus haut niveau, au dehors comme au dedans, l'œuvre d'une monarchie qui par conséquent n'avait pas été complètement abolie le 10 août. Au dedans un État centralisé criminalisant tout fédéralisme et au dehors une politique de prestige et d'hégémonie, tributaire du Testament de Richelieu qui voulait mettre la France en tous lieux où fut l'ancienne Gaule, politique qui réveillait et popularisait à outrance les anciens antagonismes contre la perfide Angleterre ou l'arrogante et habsbourgeoise Autriche, politique de prépondérance française allant bien au delà des plus ambitieux rêves de grandeur de la monarchie bourbonnienne.

Vue globale qui propose une lecture de la Révolution à partir de l'Empire, qui l'accomplirait et en dévoilerait la vérité. Il n'est pas faux que le césarisme - qu'il ne faut pas confondre avec un totalitarisme - soit dans la logique du jacobinisme. Un même processus historique, occupé par la longue litanie des guerres à l'Europe, irait, à condition de relativiser la coupure de Brumaire, de Valmy à Waterloo. Péguy, admirateur de la Convention et de Napoléon, a donné beaucoup d'éclat à cette thèse d'une continuité profonde entre la Révolution et l'Empire. Pour lui la politique du Comité de Salut public avait une grandeur toute royale, une fois Louis XVI écarté, non pas parce que roi et trop roi, mais parce qu'il n'était pas assez roi.

ou un véritable ami de la vraie Révolution ?

On ne saurait trop insister sur la profondeur de l'abîme qui, dans l'ordre des idées et des valeurs, sépare 89 et 93, d'autant plus qu'il y a entre l'un et l'autre beaucoup plus qu'une simple déviation ou corruption, mais une radicale inversion de sens. Et une inversion de sens équivaut à une différence d'essence. La grandeur de 89 est d'avoir redécouvert une idée de l'homme, classique et chrétienne, à la fois plus vieille et plus jeune que le Temps, mais toujours exposée à être offusquée et ternie dans les vicissitudes et incertitudes du temps historique. De cette idée découlent de fortes vérités souvent oubliées, défigurées, trafiquées au cours des siècles, et qui étaient posées avec éclat, comme les valeurs référentielles d'une société qui ne serait pas une société humaine si elle oubliait les exigences de liberté et de justice. L'extraordinaire nouveauté de la Révolution tient en ceci qu'elle a été un étonnant retour aux sources, une restauration de l'homme. Reste une interrogation. Une pensée contre-révolutionnaire accusera 89 d'avoir produit 93, comme si par quelque miracle noir le meilleur pouvait engendrer le pire, et le contraire sortir de son contraire. Nous l'avons assez dit : entre ceci et cela, nulle nécessité, aucune fatalité. Mais quelques féleurs dans le métal, qu'on dira après coup prémonitoires.

Dès la première vague des révolutionnaires on ne sait quel trouble vient déjà compromettre la limpidité de l'Idée qui, en s'épaississant, a rendu possibles le retournement, la perversion, l'inversion qui se manifestent dès que l'on passe d'une Révolution à l'autre. Un certain triomphalisme. La fierté d'avoir raison tournant à l'orgueil de l'esprit. L'impatience de moissonner dès la saison des semailles, d'où une altération des idées dont on était porteur, et dont on voit de moins en moins qu'elles sont normatives, régulatrices, d'une fertilité indéfinie dans leur universalité, puisqu'on veut en faire une application immédiate et intégrale dans l'espace clos d'une seule nation, dont on se cachera les limites et les particularités en lui attribuant une vocation prophétique pour l'humanité entière. On n'a pas assez ménagé les transitions et, de rupture en rupture, on a cru pouvoir abolir tout un passé pré-révolutionnaire qu'on a seulement refoulé et qui est revenu en force sous des déguisements de moins en moins trompeurs. La belle et bonne exaltation des commencements s'est changée en démesure prométhéenne et on a finalement fait le contraire de ce qu'on voulait faire initialement, et la révolution a contredit la Révolution.

L'erreur était philosophique. Parce qu'il y a eu méprise sur la nature même des idées que l'on professait, on est passé, historiquement, d'une esquisse de démocratie à une ébauche de totalitarisme. Ces idées justes et vraies, on a voulu s'en servir plutôt que les servir. En généralisant l'oblique démarche, on dira que faire de l'idée un *concept* maniable et utilisable, c'est commettre une hérésie philosophique majeure. L'idée, détournée et inversée en idéologie, l'idéal dégradé en mythologie, c'est, pour peu qu'on la comprenne philosophiquement,

l'histoire de la Révolution Française. Jusqu'à l'impasse napoléonienne. Souvenons-nous, pour illustrer ce raccourci, de la fête de l'Être Suprême qui est à la deuxième Révolution ce que la fête de la Fédération est à la première. Être Suprême dont on ne sait s'il est le Dieu de Rousseau ou le Dieu de Voltaire, ou s'il ne serait pas la nation elle-même divinisée, ou pire, le pontife conduisant seul, en avant de tous, la patriotique procession, dictateur civil en attendant d'ici peu d'années un dictateur militaire mieux accordé aux roulements de tambour.

Représentation saisissante de cette retombée de l'idée dans un jeu de contradictions idéologiques, de mythologies artificielles et de masques interchangeable, qui se poursuivra longtemps après la Révolution. D'où les confusionnismes du XIX<sup>e</sup> siècle. Les grandes idées de liberté et d'égalité, rendues idéologiquement ennemies, serviront respectivement de justification, d'une part au capitalisme libéral et à la bourgeoisie conquérante, d'autre part au socialisme collectiviste, après avoir été la caution du despotisme bonapartiste. La fraternité elle-même, retombant de l'ouvert vers le clos, réduite aux solidarités de la terre et du sang, risquée de se perdre dans les idéologies, voire dans les mythologies des nationalismes exacerbés. Cette mise à l'encan de l'héritage révolutionnaire, dispersé à tous les vents de l'histoire, dicte son devoir à une pensée politique démystificatrice : maintenir à son altitude le message de 89 et assurer son avenir en sauvant l'idée des dangers de l'idéologie et des menaces du mythe.

Dès lors, comme on l'a déjà pressenti, le problème des rapports entre révolution et contre-révolution se pose en termes nouveaux. La contre-révolution est, à parler rigoureusement, un phénomène de ré-action, postérieur à la révolution, et puisqu'il y a dans la Révolution deux révolutions antagonistes, la contre-révolution devrait changer de philosophie en passant de l'anti 89 à l'anti 93. Une contre-révolution qui se proposerait la restauration intégrale de l'ancienne France n'est qu'une nostalgie sans pensée et qu'on ne retrouve même pas dans la philosophie de Maistre et de Bonald. Le régime qu'on appelle si mal Restauration (et qui continuait à payer les pensions des vainqueurs de la Bastille) n'a fait que reprendre maladroitement ce projet de monarchie constitutionnelle qui, de 89 à 91, avait été l'œuvre de la Révolution.

C'est donc au dedans de la Révolution, et engendré par elle, qu'il faut trouver la contre-révolution. Il serait pourtant peu éclairant d'appeler contre-révolutionnaires tous ceux qu'à un moment ou à un autre la Révolution a traités en ennemis. A une époque où le héros d'aujourd'hui sera le traître de demain, cela ferait une troupe assez bigarrée. L'inflexible et cornélienne Charlotte Corday, n'acceptant pas que la République soit devenue tyrannie et poussant sa conviction jusqu'au meurtre politique, a été guillotinée comme une contre-révolutionnaire.

La contre-révolution, inséparable de la révolution et liée à toutes ses péripéties, n'a pas livré un combat aca-

démique, impossible en des temps révolutionnaires. Combat d'esprit, certes, mais aussi sanglante bataille d'hommes, qui est passée aux extrêmes dans l'affrontement entre la Convention et la Vendée.

L'historiographie "républicaine" a longtemps considéré les insurgés de l'Ouest comme des sous-hommes, qui refusaient de devenir des citoyens, comme des ennemis du peuple souverain et les dissidents d'une patrie en danger. Pourtant le paysan vendéen, avec sa fourche, n'est ni plus ni moins peuple que le sans-culotte du pavé parisien avec sa pique. La piété qui animait ces révoltés, eux aussi en sabots, et qui les amenait à défendre contre la réquisition et la proscription de leurs prêtres leurs foyers et leurs autels, pouvait se réclamer de la maxime patriotique "pro aris et faucibus". Pour un peuple dont la foi ancestrale était enracinée dans les cœurs et les coutumes, la Nation faisait figure de divinité barbare et étrangère exigeant des sacrifices monstrueux.

La Vendée, vaincue et martyrisée, a finalement imposé le respect de son identité culturelle et religieuse à un pouvoir qui, n'étant pas un Etat démocratique, ni même simplement un Etat, avait pris des moeurs de plus en plus tyranniques. Mais, partage tragique que celui qui imposait un choix entre deux drapeaux. Le Sacré Cœur sur un étendard de guerre civile, cela ne fait ni démocratique, ni même vraiment chrétien. Et le drapeau tricolore, qui a couvert le terrorisme et les débordements césariens, gardait cependant dans ses plis la mémoire de 89, et au risque de les retourner contre un impérialisme tricolore, il a parlé de liberté et d'égalité à tous les peuples d'Europe. "O drapeau de Wagram, ô pays de Voltaire" s'écriait Hugo dans un vers admiré de Péguy. Et si la Convention, en divinisant la nation a divisé la Patrie, le patriotisme français a gardé de son passage dans les forges du "Titan 93" cette intransigeante âpreté qui étonne toujours lorsqu'elle resurgit dans un temps de malheur.

La confrontation entre la Convention et la Vendée a été une guerre entre deux religions dont il reste encore des séquelles dans les idéologies affrontées de la Droite et de la Gauche. La Révolution a fait de politique religion et il n'est rien de tel pour susciter fanatisme et haine inexpiable. Il semblerait que pour réparer une déchirure qui dure encore il suffirait de désacraliser ou, pour parler plus rigoureusement, de laïciser les choses de la politi-

que. Mais, outre que la laïcité a pu faire figure de religion, une désacralisation à laquelle travaillent la pensée démocratique et un christianisme de plus en plus méfiant à l'égard des religions séculaires risquerait, si elle était totale, d'ôter à la politique cette passion et ce souffle prophétique qui, seuls, peuvent l'empêcher de perdre son âme dans la froideur des techniques gestionnaires.

La vérité est que révolution et contre-révolution sont toujours présentes à nos esprits. Il ne doit pas s'agir maintenant de nous diviser entre pro et anti-révolutionnaires. La Révolution a remué tant d'idéaux exaltants et d'idées justes mêlés à tant de vues falsifiées et de mythes trompeurs qu'elle ne peut pas ne pas faire question, et on peut nommer contre-révolution cet inévitable questionnement. Fallait-il faire la Révolution et cette Révolution ? Un réformisme intelligent n'aurait-il pas suffi, qui aurait évité désastres et déshonneurs ? L'ambition révolutionnaire originelle qui prenait les choses par le haut, c'est-à-dire par l'esprit, ne méconnaissait-elle pas la puissance des lourdeurs naturelles et des pesanteurs sociologiques qui, toujours, font obstacle et objection ? Un tel questionnement n'a valeur ni de réfutation, ni de condamnation, mais il doit rester ouvert et ne saurait être raturé pour des raisons apologétiques. Nous sommes les héritiers de la Révolution mais aussi des questions qu'elle pose. La contre-révolution vaut comme une interrogation qui demeure. Une commémoration qui ne la prendrait pas en charge en même temps que la Révolution ne saurait être réconciliatrice et resterait partisane ou rhétorique.

Victor Hugo voulait que le Titan Révolution demeurât "seul à jamais" dans l'histoire. Refaire la Révolution serait une Commune catastrophique qui n'en retiendrait que le tragique noir. Unique, singulière, et cependant, exemplaire tant elle est riche pour les hommes et pour les peuples de dures et rudes leçons. Pour donner une image de vraie grandeur, Prométhée a besoin de l'oiseau noir attaché à ses flancs, bourreau bienfaisant qui le questionne jusqu'aux entrailles.

Etienne BORNE

P.S. Les citations de Hugo sont extraites de *Nox*, poème préliminaire des Châtiments. Le texte d'Auguste Comte sur la Convention se trouve au chap. 57 du Cours de philosophie positive.

#### Août 1792 à Paris

3 Août : 47 des 48 sections de la Commune de Paris demandent la déchéance du Roi - 10 Août : les sections de la Commune de Paris et les fédérés investissent et occupent le Palais des Tuileries. Louis XVI et la famille royale se réfugient à l'Assemblée Législative qui suspend provisoirement le Roi et décide l'élection d'une Convention nationale - 11 Août : les journaux royalistes sont interdits - 12 Août : le Roi et sa famille sont confiés à la Commune de Paris qui les interne au Temple - 13 Août : les Actes de la Commune de Paris sont datés de "l'An I de l'Egalité" à la place de "l'an IV de la Liberté" - 14 Août : un nouveau serment à la Liberté et à l'Egalité est imposé aux ecclésiastiques - 15 Août : une délégation de la Commune de Paris conduite par Robespierre demande la création d'un "tribunal du peuple" ou "tribunal criminel" élu par les sections parisiennes. L'Assemblée législative vote cette mesure le 17 Août - 18 Août : les derniers ordres religieux, congrégations enseignantes et hospitalières, sont supprimés - 21 Août : la guillotine est installée pour exécuter un royaliste condamné par le tribunal criminel créé le 15 Août.

# POUR UNE VRAIE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

avec Etienne BORNE, Jean-Marie DOMENACH,  
François BAYROU

*Nous publions ci-après la transcription du débat organisé fin juin 89 par France-Forum sur le thème "Pour une vraie réforme de l'enseignement". Ce débat, présidé par Gérard Adam, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, réunissait François Bayrou, Agrégé de l'université, Député ; Etienne Borne, Inspecteur général honoraire de l'Education Nationale ; Jean-Marie Domenach, auteur de "Ce qu'il faut enseigner" (Seuil).*

**Étienne BORNE**

J'avertis d'abord que je ne saurais assumer toute l'ampleur du sujet annoncé : je n'ai pas dans ma besace les éléments d'une vraie réforme de l'Enseignement" d'où je pourrais tirer une architecture raisonnable et utilisable.

Sur une telle question j'ai une longue expérience d'enseignant, mais au fond très peu d'idées et surtout des idées critiques et interrogatives à l'égard de la vaste réforme qui est en train de s'esquisser, qui, pour l'essentiel, reste

dans un flou indéterminé et qu'au moment où je parle on ne connaît guère que par des rumeurs, à la fois convergentes et inquiétantes. J'exclurai de mon propos tout ce qui touche au calendrier et aux rythmes scolaires ainsi qu'à la rémunération des enseignants. Non pas que ces choses soient sans importance, mais elles ont déjà commencé à être traitées publiquement par le ministère, les syndicats, les associations de parents d'élèves. Elles touchent au problème de la revalorisation de la condition enseignante, singulièrement humiliée dans une société marchande de concurrence et de profit, et dans laquelle manquent de prestige les fonctions de dévouement désintéressé. Il faut de la foi pour véritablement enseigner, mais une foi doit être soutenue par des raisons et je crains que la réforme en cours n'apporte guère aux enseignants des raisons de croire à un métier qui est aussi une vocation.

J'insisterai surtout sur ce qui est essentiel, et encore en partie caché, je veux dire les contenus même de l'enseignement dont tout laisse prévoir qu'ils vont être bouleversés. On annonce un allègement et une modernisation qui risquent de nuire à la qualité de l'enseignement. Quelques signes inquiétants : serait envisagé le rattachement à l'enseignement supérieur des classes préparatoires aux grandes écoles, telles les khâgnes et les taupes, au risque d'abaisser en le banalisant la qualité d'un enseignement de grande culture. Il serait question aussi de réformer en lui laissant surtout des tâches administratives le corps de l'Inspection générale, qui avait jusqu'ici pour tâche de défendre et de promouvoir les différentes disciplines, lettres, philosophie, histoire, mathématiques, sciences physiques, dont ses membres étaient particulièrement chargés, et de garantir la qualité de leur enseignement (1). Semble prévisible une dévalorisation des titres et des diplômes. La prestigieuse agrégation deviendrait l'un de ces concours internes qui assurent les promotions dans les administrations publiques. Et le grand et beau projet d'amener en l'an 2000 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ne peut que s'avérer ou impossible ou trop facile à réaliser.

Impossible faute de moyens humains, financiers, matériels, suffisants. Trop facile si le baccalauréat devient un certificat de fin d'études secondaires adapté au niveau moyen des candidats. C'est ainsi qu'ailleurs on règle la loi sur les mœurs. Cette suite de déqualifications ne doit pas être un péril imaginaire puisque vient de se constituer une "association pour la défense de la qualité de l'enseignement" animée par des personnalités aussi incontestables que Jacqueline de Romilly et Georges Duby.

Autre approche de cette réforme encore en pointillé : l'analyse du discours par lequel, d'avance, on se prépare à la justifier, et dont il est bon d'interroger la philoso-

phie. Philosophie, ou plutôt idéologie, dans laquelle se remarquent deux composantes dont l'accord est loin d'aller de soi, l'une libérale, l'autre égalitaire. Pour éviter les confusions il vaudrait mieux dire "libéraliste" et "égalitariste". Ainsi seraient distinguées des idées de liberté et d'égalité les idéologies qui les durcissent ou les corrompent et les rendent finalement antagonistes.

D'une part le discours réformateur aligne l'Université sur le modèle de l'entreprise. Nos écoles seraient en retard sur le train du monde, qui déconcerte toujours plus les permanences et les héritages en ne cessant d'aller plus vite qu'on ne croit. L'entreprise "Université" devrait être réformée afin de fabriquer des produits toujours plus performants, c'est-à-dire adaptés ou adaptables au mouvement des hommes et des choses : ces produits ne seront autres que de bons producteurs et de bons consommateurs pour une société marchande et utilitaire. On instituerait alors une concurrence entre les établissements et les équipes enseignantes, qui seraient évalués - selon le mot à la mode - d'après leurs résultats et leur rendement dans l'ordre des métiers et des professions. Certes, il convient, non seulement de réhabiliter, mais aussi de promouvoir un enseignement technique trop souvent traité en parent pauvre et qu'il faudrait intégrer dans un humanisme renouvelé. De plus, face à la concurrence internationale, la France aura besoin d'une élite de cerveaux de plus en plus sophistiqués. Mais, pour qu'elle épouse son temps avec la souplesse et la fermeté qui conviennent, il faudrait que la culture scientifique ait une dimension humaniste : la polyvalence permettrait de faire face à l'imprévu plus efficacement que les spécialisations vite conservatrices d'elles-mêmes, et les perspectives les plus heureuses sont celles qui s'enracinent dans une longue mémoire.

Il serait particulièrement plaisant qu'un ministre socialiste de l'Education Nationale ne vît de salut pour l'Université que dans une conformité bien étudiée aux lois du capitalisme. Mais, dans le discours réformateur, cette composante libérale se trouve compensée ou plutôt contredite par une tendance égalitaire plus en accord avec la tradition du collectivisme. La responsabilité personnelle paraît subordonnée à l'action programmée par "l'équipe enseignante", et la peur de l'élitisme, qui peut être "républicain", comme le disait un ancien ministre socialiste de l'Education nationale, risque de condamner l'enseignement à une médiocrité dont les plus doués ne seront pas les seuls à pâtir. Certes, l'école, la classe sont des communautés, et l'apprentissage de la vie communautaire constitue une finalité majeure d'un enseignement qui aspire à être en même temps une éducation. Mais il n'est de communauté - comme n'a cessé de le répéter Emmanuel Mounier - que par la personne et pour la personne. Et c'est le rapport de personne à personne, entre enseignants et enseignés, qui risquerait d'être compromis, si la réforme mettait exclusivement l'accent sur des valeurs de solidarité, de rationalisation pédagogique, de distribution des "stocks" (suivant un mot malheureux échappé au chef du gouvernement), valeurs si envahissantes qu'il n'y aurait plus ni maîtres ni

(1) N.B. Le décret est paru au J.O., portant réorganisation du corps de l'Inspection Générale. Ce texte ne fait que confirmer ce que j'avais quelque raison de craindre.

classes, mais seulement des équipes et des animateurs de groupes. Le rapport Legrand qui eut son heure de célébrité, et dont l'idéologie reparait dans l'actuel discours réformateur, n'énonçait-il pas gravement que "l'enseignant doit sa légitimité à l'équipe enseignante" et nullement à sa compétence et à son savoir personnels. Porte ouverte à bien des tyrannies collectives.

Je me tourne en dernier lieu vers mon ami Jean-Marie Domenach pour l'interroger sur la place qu'occupent pour lui les humanités classiques dans le vaste dessein de réorganisation universitaire que propose son dernier livre, "Ce qu'il faut enseigner". Car on peut se demander si le mot d'ordre "alléger et moderniser" à partir duquel serait réalisée une refonte considérable des contenus de l'enseignement ne serait pas funeste à des disciplines traditionnelles, latin-grec, français, histoire, philosophie, qu'on dirait inadaptées au monde moderne et dont on se demanderait "si elles ne nous font pas entrer dans l'avenir à reculons", comme Paul Valéry le disait pour l'histoire. Ainsi Jean-Marie Domenach envisage de substituer un autre "corpus" au "corpus" traditionnel. Il m'est difficile de concéder que le corpus classique soit désormais périmé.

Je contesterai que le terme de corpus puisse s'appliquer aux humanités classiques, car celles-ci n'ont jamais fait un système dans lequel les parties dépendraient les unes des autres, et toutes d'un ensemble totalisant. Les humanités, pluriel significatif et qui couvre une dialectique concrète de diversités et d'oppositions. Non pas un, mais des humanismes et il n'est pas d'humanisme, si classique fût-il, qui n'ait suscité sa propre contradiction dans un questionnement ouvert et en suspens. Ainsi Pascal exalte et accuse l'homme. Les grandes disciplines classiques, littéraire, historique, philosophique, constituent des approches de l'homme et de l'humanité, sans doute distinctes, souvent en tension, et peu coordonnables, peut-être parce que leur objet commun, pourtant le plus concret qui soit, est un au-delà qui sera désigné à travers les concepts et les symboles qui font la substance des œuvres classiques, mais ne pourra jamais être pleinement possédé.

Ainsi les textes classiques constituent une ouverture irremplaçable sur l'homme, dans la transparence de sa *nature* comme dans l'épaisseur existentielle de sa *condition*.

On rétorquera que sacraliser ces textes, c'est les embaumer et enfermer l'homme dans du définitif et du déjà dit. Les vénérer par rite et préjugé serait peu compatible avec la liberté de pensée et compromettrait cette formation de l'esprit critique dont on s'accorde à dire qu'elle est une fonction essentielle de l'Université.

Alternative piégée. Les œuvres classiques, même si elles portent inévitablement la marque d'une mentalité et d'une époque particulières, présentent toujours quelque valeur qui passe le temps et leur permet d'interroger leur temps et le nôtre. Ainsi la critique authentique, pour ne pas se perdre dans le vague et l'abstrait, s'appuie-t-elle

toujours sur des pensées et des symboles qui ont déjà forme et figure, soit pour en dégager des leçons toujours valables aujourd'hui, soit pour en extraire telle ou telle virtualité de négation ou de questionnement. A preuve la genèse de bien des pensées modernes, parmi les plus subversives. L'œuvre freudienne est sortie d'une réinterprétation des mythes grecs, notamment celui d'Oedipe et aussi de longues méditations de son auteur devant le Moïse de Michel-Ange. Les grandes colères de Nietzsche contre Socrate et la métaphysique platonico-chrétienne ont trouvé leur inspiration dans une actualisation de textes présocratiques qu'on tenait généralement pour balbutiants et dépassés. Ainsi une modernité, vraie ou fausse, est sortie d'un recours au plus archaïque.

Il est temps de conclure, et comment conclure autrement que par un appel à l'ouverture. Mais il y a, en ce qui concerne l'Université, ouverture et ouverture. Que s'ouvrent largement les portes de l'école pour que puissent s'opérer des échanges fructueux entre la culture d'aujourd'hui et les cultures dont l'école a la charge, comme d'un dépôt à toujours réanimer. Mais, de grâce, qu'on ferme les fenêtres de l'école pour que n'entrent pas dans nos classes les bruits de la rue et les tumultes de carrefour. Ouvrir à la fois les portes et les fenêtres ferait une agitation de courant d'air, c'est-à-dire une caricature de la vivante vie.

En prenant congé des métaphores triviales, on ajoutera qu'il y a un parallélisme frappant entre la crise de l'Université et la crise de l'Eglise. Dans les deux cas on s'interroge avec anxiété sur la nécessité et les difficultés d'une présence au monde d'aujourd'hui pour une institution dont l'ambition porte au-delà du présent et de l'immédiat. Elles ont vocation, l'une et l'autre, à former des hommes capables de rendre le monde moins inhumain, et, en même temps, de transmettre et d'approfondir des vérités et des valeurs qui, dans leur noyau dur, doivent rester inentamables au temps qui passe. Et il semble qu'on ne puisse tenir fermement l'un des bouts de la chaîne, -s'attacher au présent, préserver l'intemporel ou l'éternel - sans qu'échappe l'autre bout.

Mais la célèbre comparaison est défailante, car le culte excessif de la modernité rend vite aveugle à toute transcendance et, à force de fuyantes "horizontalités" n'est plus perçue la trop droite "verticalité". Alors qu'au contraire, en ajustant les priorités sur les primautés de fond, qui dépassent toujours le temps, on retrouvera la substance la plus vivante du présent.

Tel n'est pas le chemin que paraît prendre l'actuelle réforme de l'Université. Du moins si l'on en croit le rapport Bourdieu-Gros qui paraît être la référence majeure de l'actuel ministre de l'Éducation Nationale. En ce qui concerne les contenus de l'enseignement, il s'agirait, selon le 7<sup>e</sup> paragraphe de ce document, de distribuer les matières à enseigner entre deux pôles en tension, les sciences humaines et les sciences de la nature, les premières révélant l'hétérogénéité irréductible des cultures, les secondes, des mathématiques à la physique et à la biologie, l'universalité de la pensée. On peut donc

craindre qu'un néo-scientisme plus subtil et plus raffiné que le scientisme dénoncé par Péguy au début de ce siècle, destructeur lui aussi des métaphysiques et des spiritualités, ne préside à la renfonde des contenus de l'enseignement.

On pourrait se rassurer, à trop bon compte sans doute, en remarquant que le rapport conflictuel, qu'on dit ultramoderne entre *la science* et *les cultures*, ne peut s'entendre qu'en référence aux apories et aux antinomies classiques de l'un et du multiple, de la vérité et de la liberté. Mais on s'inquiéterait à juste titre si le pouvoir faisait doctrine et politique d'un soupçon systématique à l'égard des humanités. On dirait alors, sans forcer la voix, que l'heure serait à la résistance. Cette résistance qui n'est pas la contestation, selon la formule de Jean-Marie Domenach, car la contestation est trop souvent d'humeur et d'aigreur, alors que la résistance est d'esprit.

### Jean-Marie DOMENACH

Je suis d'accord et en même temps en désaccord avec ce que vient de dire Etienne Borne. D'abord, qu'il soit bien entendu que nous avons les mêmes racines, nous provenons du même tronc : celui des humanités classiques. Vous avez été Professeur de khâgne, j'aurais pu être votre élève. J'ai été khâgneux quatre années, et tout ce que j'ai appris a sa source là.

Je tiens, comme vous, à sauver tout ce qui peut être sauvé et je dois à cet enseignement plus que je ne puis le dire. Voyez-vous, Etienne Borne, il y a un moment où il faut abandonner la cavalerie pour l'arme blindée et, il n'y a rien à faire, vous ne pouvez pas sauver les combattants à cheval ! Cela n'est pas possible : nous sommes en train de changer d'époque. Je reste fidèle à ce principe de l'auteur du *Guépard* : "si vous voulez sauver l'essentiel, il faut changer tout ce qui peut être changé". Je suis convaincu, dans l'esprit même que vient d'indiquer Etienne Borne, que nous devons procéder à une mutation radicale du *corpus* de l'enseignement. Je sais bien, ce n'est pas toute la question ! Pour une vraie réforme de l'enseignement, il y a toute espèce de choses à faire. On bricole, on vient encore de bricoler à nouveau...

Je voudrais simplement en appeler à une discussion approfondie. Voilà des mois qu'on annonçait cette loi d'orientation. Elle apporte certes des rémunérations supplémentaires, des avantages de statut. Plus quelques réformes ou changements qui me paraissent intéressants comme les Instituts universitaires, mais que va-t-on mettre là-dedans ? Nous ne le savons pas. C'est comme si l'on chauffait une maison en ouvrant les fenêtres : on donne de l'argent et l'on ne sait pas où cela va... Vous m'excusez de comparer l'Education Nationale à une entreprise : c'est la plus grande de France, c'est aussi la seule dont les résultats ne sont pas évalués.

Je reviens à cette question du *corpus*. Je ne prends pas du tout la question comme Etienne Borne. Je ne crois pas que nous devions nous efforcer de continuer vaille que

vaille, coûte que coûte, à maintenir un enseignement qui est effondré. C'est un fait. J'ai demandé au ministère de l'Education Nationale quels étaient les chiffres des élèves dans le Secondaire qui, aujourd'hui, font à la fois du grec et du latin : environ 1 pour 1 000 (la proportion est supérieure dans les établissements privés). Moi je voudrais bien leur faire lire Homère comme je le lisais quand j'avais 16 ans, mais ce n'est plus possible. Ce n'est plus possible pour cinquante raisons qui sont devant nous, et d'abord la démoralisation de l'enseignement et l'effondrement du primaire. La moitié des élèves entrant aujourd'hui en 6<sup>e</sup> sont incapables de lire et d'écrire au sens complet du mot, c'est-à-dire incapables de lire plus d'une page en comprenant. Des élèves de Seconde, dans des lycées professionnels, en sont encore à apprendre à lire. Je veux bien des collèges, des lycées où l'on fera comme j'ai fait et où l'on apprendra le grec et le latin ; ce sera l'éclatement de notre système d'enseignement. Déjà on va précipiter des dizaines de milliers d'élèves vers le baccalauréat et, après le baccalauréat, vers l'Université ; or je n'ai pas connaissance qu'on construise en ce moment des Universités. C'est toujours la même chose en France. On lance des slogans et l'on ne prend pas les mesures nécessaires pour les réaliser.

Je suis persuadé que l'école va devenir le lieu principal de notre réflexion, de notre action. C'est Nietzsche qui a dit dans une prophétie extraordinaire : "Il viendra un moment où la grande politique ne se posera que des problèmes d'éducation". Comte avait eu la même intuition. Etienne Borne a parlé du spirituel, du culturel. Ils sont nécessaires face à la culture de masse, car ceux qui n'ont pas de culture ne sauront pas se servir des 20 chaînes que nous offrira la télévision. Ils le sont aussi face à la "spécialisation dispersive", pour reprendre un mot d'Auguste Comte, au tronçonnage des enseignements, face à la montée des enfants d'immigrés. Il y a un collège de la banlieue nord de Paris où 58 nationalités sont représentées.

Tout nous invite à procéder à une mutation dans le Secondaire semblable à celle qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a été réalisée dans le Primaire par la III<sup>e</sup> République. Depuis vingt ans, trente ans, notre savoir a basculé, il faut que ces acquis nouveaux des sciences et ces nouvelles sciences pénètrent à leur manière dans l'enseignement. Etienne Borne a eu tout à fait raison de parler d'une crise profonde chez les enseignants. Il a employé le mot de "dignité", "d'humiliation", encore que nous ne puissions pas considérer "l'enseignement" comme un bloc. Il y a des établissements où cela marche magnifiquement. Il y a des classes d'excellence où l'on est au-dessus du niveau que nous avons atteint à cet âge. (C'est d'ailleurs une question que je livre à la discussion que celle de cette sélection hypocrite). Rendre la dignité aux enseignants, ce n'est pas seulement leur donner davantage d'argent, c'est d'abord les rendre conscients qu'ils participent à une opération gigantesque qui est celle d'une société qui s'enseigne elle-même et qui, par là, pourra maintenir sa place dans la course des nations. On disait autrefois que ce sont les instituteurs qui perdent ou

qui gagnent la guerre... Ce n'est pas ce que je veux dire, mais il y a une espèce de guerre qui se livre à d'autres niveaux et que nous ne devons pas perdre.

Je voudrais qu'Etienne Borne ait raison mais je crains qu'il n'ait tort parce que, premièrement, le *corpus* classique s'est effondré et qu'il faut le reconstituer comme *corpus*. Vous dites qu'il n'y en a jamais eu, je ne suis pas d'accord. Que Cicéron, Sophocle et Tacite restent vivants, bien sûr, mais n'oubliez pas que le Secondaire doit être considéré comme un passage entre le Primaire, qui ne remplit plus son office, et un enseignement supérieur qui, de plus en plus, dans son premier cycle est un prolongement du Secondaire, et débouche sur une formation continue. Là-aussi ne considérons pas le Secondaire comme un tout qui devrait être digne de ce qu'il était il y a cinquante ans.

Je souhaite qu'on fasse une réforme vraiment radicale et que, sans sacrifier les œuvres, on regroupe dans le premier cycle du Secondaire les enseignants sous forme d'équipes ou de commandos pour assurer une sorte de mobilisation dans l'enseignement autour de la langue. Je me suis aperçu qu'une grande partie des élèves de l'Ecole polytechnique ignoraient le sens des mots fondamentaux : "démocratie", ils ne savent pas ce que cela veut dire, puisqu'ils ne font pas de grec ; mais ce qu'il y a de pire, c'est qu'on ne leur a jamais expliqué les étymologies et qu'ils n'ont jamais cherché dans le dictionnaire ce que signifiaient ces préfixes et ces suffixes. Il faut donc une véritable mobilisation pour sauver la langue, pour apprendre à ces adolescents à parler et cet apprentissage de la langue, je le souhaite au contact, à l'interface, des langues étrangères dans un travail de traduction continu. Je crois que l'interprétation devrait être le premier des axes : apprentissage de la langue et interprétation. Deuxièmement : histoire. Non pas sous la forme d'un récit ou de l'apprentissage de dates fondamentales mais comme perspective, comme genèse. Troisièmement, regrouper une série d'enseignements autour de la technologie et de la recherche, afin de former les jeunes à la recherche. Quatrièmement et dernièrement, j'en viens à cette question de la philosophie. Vous semblez, Etienne Borne, ne pas m'avoir bien compris là-dessus. Je suis encore plus impérialiste que vous en ce qui concerne la philosophie, car je ne crois pas qu'elle doive être seulement une spécialité qui couronne les autres enseignements, mais qu'elle soit introduite dans le cours même de l'enseignement dès le début du second cycle du Secondaire, sous forme de questionnement, parce que notre grande différence avec l'époque du positivisme, c'est que nous n'avons plus un corps de doctrine à enseigner mais devons inlassablement réintroduire l'interrogation, le doute (non le soupçon).

La mutation des emplois (puisque on ne sait pas exactement quels seront ces emplois dans les vingt ou trente ans qui viennent), les bonds fantastiques qu'ont fait les connaissances, l'augmentation des effectifs et la démocratisation de l'enseignement, et bien d'autres raisons que je n'ai pas le temps d'énumérer, nous commandent

de préparer le changement du *corpus*, ou alors il s'effondrera.

Un dernier mot, à propos des sciences humaines. Votre inquiétude, Etienne Borne, est en partie la mienne, car ces sciences ne sont pas très scientifiques. Elles laissent une large place à l'idéologie, à des idéologies hypocrites, mais je crois aussi qu'il faut changer le discours, la méthode. Nous sommes devant un monde qui n'est plus un monde dual, qui n'est plus un monde simpliste et qui doit être appréhendé avec tous les acquis des sciences de l'homme et des sciences sociales.

### François BAYROU

A l'ordinaire, rien ne m'exaspère tant que d'entendre un journaliste, un animateur de colloque ou un président de séance déclarer : "Nous avons entendu les intellectuels ; maintenant la parole est aux hommes politiques". Cette séparation me plonge dans la rage. Présenter les choses ainsi, c'est dire qu'il y aurait d'un côté ceux qui comprennent, qui pensent, qui ont du monde une appréhension désintéressée et noble, et de l'autre, des égoïstes. Or, à mes yeux, les hommes politiques ont vocation à réfléchir et à comprendre autant que les "intellectuels".

J'ai donc bien envie de me mêler au débat entre Etienne Borne et Jean-Marie Domenach, et je le ferai peut-être tout à l'heure. Mais le débat existe-t-il ? Je crois, comme Etienne Borne, qu'il faut sauver les humanités et qu'il n'y a sans doute rien de plus essentiel à faire ; et je crois, comme Jean-Marie Domenach, qu'il faut changer profondément le contenu et l'organisation des connaissances dans l'enseignement. Mais, avant les questions éminentes qu'ils évoquent, se pose un problème plus immédiat : réformons-nous ou non le système éducatif français ? La décision prise dans la solennité de l'Assemblée Nationale a été : non. Car l'objet de la loi d'orientation était précisément d'expliquer qu'on ne changerait rien ! Sauf en ce qui concerne les vacances scolaires ou la formation initiale des maîtres... Mais cela est très loin de l'objectif à atteindre et que je vais essayer de silhouetter rapidement.

Si je suis pour une vraie réforme de l'enseignement, c'est parce que les résultats obtenus aujourd'hui sont inquiétants. Jean-Marie Domenach a parfaitement raison de le dire. En voici trois indices :

*Le premier* : En tant que président du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme, j'ai fait faire la première enquête menée dans un pays développé pour essayer de dénombrer les illettrés. Nous avons découvert qu'il y avait 22 % des Français qui sont en situation très difficile devant la lecture et devant l'écriture. Et sont exclus de ce chiffre les personnes en prison, les marginaux sans domicile fixe, les immigrés.

Parmi ces hommes et ces femmes, les uns sont presque analphabètes, et les autres incapables de se servir de la lecture et de l'écriture comme d'un outil élémentaire de promotion, de communication et de compréhension du monde.



*Le deuxième* : en affinant cette étude, nous avons découvert qui étaient ces gens. D'abord des personnes âgées, pour des raisons fonctionnelles ou de mauvaise scolarisation dans l'enfance. Nous avons constaté ensuite une décroissance de la courbe jusqu'à vingt-cinq ans, puis une nette remontée en-dessous de vingt-cinq ans. Il y a 20 % de plus d'illettrés de moins de vingt-cinq ans que de plus âgés. Dire que le niveau monte, c'est faire preuve d'un goût de la contestation bien français, mais nous avons bien des raisons de croire qu'il n'en est rien.

*Le troisième* : le mode de fonctionnement des établissements scolaires, et les métiers de professeur et d'instituteur. Enseigner est un métier de solitude au long cours : on vous recrute quand vous avez aux alentours de vingt ans, et après une formation initiale rapide (quand on vous en fait subir une !) vous êtes abandonnés devant une classe. Et vous n'avez aucun moyen de savoir si vous réussissez ou si vous manquez au devoir qui est le vôtre. Car je ne compte pas comme un moyen de le savoir, cher Etienne Borne, l'Inspection générale de l'Education nationale. Vous savez comment se passe une inspection : elle a lieu une fois tous les cinq ans, elle dure trente minutes, et on est prévenu quinze jours à l'avance. C'est une dérision. Quant à celui qui vous inspecte (ceci dit pour tout autre que pour Etienne Borne), rien ne garantit ses capacités à vous juger et ses qualités d'enseignant.

Voilà ce que l'on juge ! Pour le reste, l'Education nationale professe, sans jamais le dire, que la capacité d'enseigner est un don des dieux. Vous avez ou non ce don. Quoi qu'il en soit, les conséquences seront nulles. Ceux qui ici ne sont pas enseignants ne savent probablement pas que, dans l'enseignement public en France, les professeurs ne connaissent pas les notes que leurs élèves ont obtenues aux examens. Jamais ! Sauf à passer l'été à téléphoner aux élèves. Je considère que tout cela est une folie.

Je ne parle même pas des autres phénomènes. Vous savez que toute l'orientation est fondée sur l'échec. Et que des pans entiers de la vie sont absents du système éducatif français. Ce système doit et peut être réformé profondément. Certains ne veulent pas le faire. D'autres croient que c'est impossible. A mon avis les deux se trompent.

Je crois que les résultats obtenus par l'école peuvent être améliorés dans des proportions que même les plus optimistes n'espèrent pas aujourd'hui. Pardon Jean-Marie Domenach d'être sur ce point en contradiction avec vous : je crois à l'objectif des 80 % au niveau du bac. 80 % est peut-être un chiffre mythique, mais il est intéressant. Et à mes yeux, il signifie ceci : il y a beaucoup d'enfants et de jeunes gens qui ont été gâchés par le système éducatif. Or ce système est réformable. Ces enfants auraient pu réussir mais ils ont manqué de chance. Je crois qu'il est possible de doubler à peu près le nombre de ceux qui atteignent le niveau du bac. Il n'y a pas beaucoup plus de différence entre le niveau du baccalauréat tel qu'il est aujourd'hui et le niveau culturel ambiant dans les familles françaises qu'il n'y en avait,

entre 1920 ou 1930, entre le certificat d'études primaires et le niveau culturel ambiant du village dans lequel j'habite et où mes parents habitaient. Or il y avait bien 80 % des enfants qui arrivaient au niveau et même parfois à l'obtention du certificat d'études.

J'ai été très intéressé par un article paru dans "Libération", le jour du débat à l'Assemblée nationale. Des chercheurs (de je ne sais quel Institut de recherches sur l'enseignement en France) disaient qu'il était beaucoup plus important, pour la réussite au niveau de la 6<sup>e</sup>, de savoir si l'on avait été dans la classe de Madame Durand ou de Madame Dupont dans les années précédentes que de savoir si l'on était fils d'immigré ou de famille aisée. C'est la réalité fondamentale que je voudrais que l'on place au premier rang de la volonté de réforme de l'Education.

Il faut que l'école française se donne comme objectif et comme critère de réussite la transmission des connaissances. Non que je croie que ce soit le tout de l'école de transmettre des connaissances. Car l'éducation, au sens de la formation de la personnalité, est un des premiers devoirs de l'école comme c'est un des devoirs des réalisateurs de télévision ou de tout adulte au contact de l'enfance. Mais l'éducation ne se mesure pas. La seule chose mesurable, c'est la transmission des connaissances : c'est donc de là qu'il faut partir et c'est cela qu'il faut se fixer comme objectif.

La deuxième proposition fondamentale est celle-ci : c'est le progrès dans les modes de transmission des connaissances qu'il faut envisager avant tout. Il y a en effet de bons et de mauvais professeurs ! Il faut une révolution du système éducatif. Mesurons les résultats obtenus par les enseignants. On ne les fera plus juger désormais ni par les inspecteurs généraux ni par les inspecteurs d'établissement ni par les parents d'élèves, mais par les résultats obtenus par les élèves. Il y a un très grand nombre de matières sur lesquelles on peut trouver des batteries d'examens qui permettent de mesurer la progression des élèves depuis le début de l'année, le niveau obtenu à la fin de l'année, et de comparer les progressions obtenues par des classes semblables.

Troisième orientation : que l'on fonde la formation des maîtres sur les réussites vérifiées, c'est-à-dire qu'ayant expérimenté, on regarde ce qui marche, et qu'ayant regardé ce qui marche bien, on essaie de le répandre autour de soi. Il y a en France des professeurs qui, tous les jours, inventent des méthodes fantastiques pour enseigner et qui sont totalement oubliés. Leur succès n'intéresse personne. Je connais des professeurs d'anglais et de mathématiques qui réussissent des choses auxquelles personne ne s'intéresse. Fondons la formation continue sur ces réussites-là. Car je crois plus à la formation continue qu'à la formation préalable. C'est un de mes désaccords avec M. Jospin. Je crois que la formation préalable a toujours un contenu idéologique. Si la lecture globale a eu en France la "réussite" que l'on sait, c'est parce qu'elle a été un jour décrétée dans un lieu de pouvoir, peut-être occulte. Si on avait mesuré les résul-

tats obtenus sur le terrain, on aurait eu une autre vision des choses. Il faut désidéologiser la formation continue.

En revanche, il faut mettre l'acte d'enseigner au centre des préoccupations de tous. Voilà quelle doit être la réforme de fond. Parce qu'au bout du compte l'essentiel de l'éducation c'est ce qui se passe, dans une classe, entre un professeur et des élèves.

D'autre part - merci, Etienne Borne, d'avoir dit ce que j'ai moi-même déclaré un peu violemment à la tribune de l'Assemblée la semaine dernière - l'acte d'enseigner est un acte libéral et personnel. Remplacer cela par une équipe pédagogique serait instaurer une terreur. Il faut proposer des méthodes et non pas en imposer. Aucun groupe ne doit remplacer cette démarche profonde, individuelle, qui est de choisir le chemin par lequel on va mener ses élèves à des connaissances qu'ils n'ont pas encore.

Naturellement, il faut décentraliser l'organisation administrative du Ministère de l'Education Nationale. C'est un énorme navire que personne ne peut faire bouger. Car il en sera de la loi Jospin comme des autres : la circulaire de la loi d'orientation arrivera dans tous les casiers de toutes les salles de professeurs et, trois minutes après, elle sera dans la poubelle pour 80 % des enseignants. Les plus soigneux la classeront, sans la dire, puisqu'il n'y a rien à l'intérieur.

Il faut décentraliser ce qui relève du fonctionnement, car il n'y a pas de raison de faire cela à Paris.

Enfin je trouve effectivement inouï, Jean-Marie Domenach, qu'on ait rédigé une loi d'orientation sans écrire un mot des contenus de l'enseignement. Ce débat est absent de toute réflexion sur le système éducatif.

Je crois que la première réalité à transmettre est l'esprit critique. En cette matière, rien ne peut naturellement remplacer ce qu'Etienne Borne appelait les humanités. La littérature, la philosophie, l'histoire sont essentiels à la formation de l'esprit critique. Et cet esprit critique est la meilleure arme pour affronter le monde, présent et à venir. Il faut revoir les contenus des matières : certaines réalités en sont totalement absentes, comme le décryptage de l'audiovisuel qui est tellement important aujourd'hui.

Le signe de la vacuité de notre réflexion, c'est qu'on ait osé convoquer la représentation nationale pour lui présenter le grand texte sur ce que devrait être l'enseignement, mais qu'on n'ait pas dit un mot de ce que l'enseignement avait à transmettre.

Lorsque j'entends les camarades de classe de mes enfants, je constate qu'ils mettent toujours au premier plan des matières universellement présentées comme nobles et essentielles, d'abord les mathématiques. Un tel simplisme dans le jugement a quelque chose de pervers. Je crains que cela permette à certains de garder sans être inquiétés un pouvoir qu'ils transmettent autrement que par l'école. Je crois aussi, comme Etienne Borne, qu'il faut expliquer aux enfants que les œuvres sont très importantes pour leur vie personnelle, pour le pouvoir

qu'ils pourront exercer un jour, pour leur épanouissement. Discerner la pensée de l'autre, c'est probablement la clé de toutes les réussites humaines. Il faut dans cette affaire entreprendre une restauration et non un retour en arrière. Ce serait un très grand progrès.

### Etienne BORNE

Les positions que j'ai défendues dans ce débat ne sont nullement conservatrices. Beaucoup de choses sont à modifier dans le contenu et la pratique de l'enseignement. Et puisqu'il est question d'allègement, je remarquerai qu'on a introduit maintes complications et subtilités à des niveaux où il faudrait insister sur le simple et l'élémentaire. Par exemple, une linguistique indiscreète dans la grammaire, des méthodes structuralistes qui sacrifient au formel le contenu des textes littéraires, ou encore, une intégration prématurée dans une mathématique algébrisée des sciences exactes, arithmétique et géométrie. De quoi souvent décourager enseignants et enseignés. On n'est pas conservateur et encore moins réactionnaire lorsqu'on constate qu'un réformisme présomptueux a joué son rôle dans la crise actuelle de l'enseignement.

J'ai entendu mettre en cause l'Inspection Générale, ce qui est un peu latéral par rapport à notre sujet. Je n'ai pas l'intention de défendre un corps auquel j'ai appartenu et une fonction qu'il n'est pas déshonorant d'avoir exercé. On se prépare à réformer un corps qui avait eu priorité de défendre et de promouvoir une grande discipline d'enseignement. Mission qui fut bien remplie par l'Inspection générale de philosophie, au moment où un premier projet de la réforme Haby mettait en question la présence obligatoire de la philosophie dans les classes terminales de l'enseignement secondaire. En liaison avec l'Association des professeurs de philosophie, l'Inspection Générale a pu faire heureusement échec à un propos qui revenait à contester à la philosophie sa place légitime dans la culture. Quant aux anecdotes sur l'Inspection Générale elles font partie d'un folklore universitaire inépuisable et auquel chacun, et moi tout le premier, pourrait ajouter en puisant dans ses souvenirs d'élève et de professeur.

Il sera plus fructueux de revenir au livre de Jean-Marie Domenach afin d'alimenter et de réchauffer notre conversation. Vous constatez, dites-vous, l'effondrement des humanités traditionnelles et il n'est pas une page de votre livre qui n'implique, et fort heureusement, référence à et mémoire de la culture classique. Bien plus, vous défendez l'idée d'une culture générale qu'il importerait de réinventer contre l'abus des spécialisations. Pas plus que vous, je n'entends restaurer le passé en tant que tel. En matière de culture ce n'est pas par l'imitation stérile de modèles stéréotypés, mais plutôt par une reprise créatrice des grands textes et des grandes œuvres, que procède, pour avancer, le génie humain. Une idée de Platon, un personnage de Corneille sont toujours vivants en ce sens qu'ils sont sans cesse à recréer. De quoi fertiliser les esprits et d'aventure exalter les cœurs.

Un mot, un seul, Jean-Marie Domenach, m'a chagriné dans votre livre. Vous datez de la deuxième guerre mondiale ce que vous appelez l'écroulement des humanités classiques. Souvenons-nous. La barbarie à laquelle vous et moi nous résistions était une menace contre l'homme, et plus précisément l'homme de la culture classique. Nous ne luttons pas contre les Allemands, mais nous prenions contre Hitler le parti de Goethe et de Kant. Dans nos classes, le commentaire des œuvres classiques entretenait l'esprit de résistance. Nous découvriions que ces œuvres étaient pleines d'allusions à nos malheurs et à notre espérance. "Rome n'est plus dans Rome...", c'était Charles de Gaulle, à Londres et à Alger. Contre l'antisémitisme nous nous plaisions à situer Spinoza et Bergson dans la tradition judéo-chrétienne. Ainsi les classiques prenaient vérité et agressivité. Les garçons qui, en sortant de nos cours, prenaient le chemin des maquis avaient la jeunesse du Cid. Ils avaient compris leur temps, à la lumière d'œuvres classiques, laïques ou chrétiennes, devenues brusquement brûlantes d'actualité. Celles-ci sont encore là, au moins à l'état de braises sous la cendre des jours mornes, et y aurait-il vraiment besoin d'un coup de vent de l'histoire pour encore en ranimer la flamme ?

### Jean-Marie DOMENACH

Je voudrais dire à Etienne Borne qu'il me déchire le cœur parce que je ne peux pas lui donner tort, et pourtant je persiste. Je crois qu'une société s'est effondrée. Je ne dis pas que c'est Jules César qui a perdu la guerre. Non, je sais bien que beaucoup ont puisé dans les discours de Démosthène et dans Antigone de quoi résister, vous avez raison. Il est vrai que je me suis servi des outils qui étaient les miens. Précisément, pour faire ce que vous avez défini admirablement d'une formule, une "reprise créatrice". Car, passé cinquante ans, je me suis aperçu que ce bagage humaniste presque complet qui avait été le mien, eh bien ! il ne me suffisait pas pour être un citoyen de l'époque de l'informatique, de la biologie, de l'astro-nautique. Je ne discréditerai jamais les humanités. Je crois que cette reprise créatrice, qui a été faite à la Renaissance, il faut la faire maintenant parce que nous arrivons au terme de cette époque, la "modernité", qui a commencé au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui s'est gorgée des idéaux de progrès, etc... et qu'il faut en prendre acte.

Je dirais simplement à François Bayrou que les 80 % de jeunes au niveau du Bac, c'est, pour moi, le type des slogans démagogiques dont on a l'habitude en France. Je n'y adhérerai que lorsqu'on apportera la preuve d'avoir pris des moyens de faire en sorte que ce bachot ne soit pas une fumisterie. Il vient de sortir un livre drôle "Le jour où la France implosera, le jour où le bachot se bloquera". Jusqu'à présent il n'a jamais été bloqué, même en 40, même en 44, mais il y a un jour où ça va bloquer.

Enfin, en ce qui concerne le certificat d'études, avant guerre, dans les premières trente-cinq années du XX<sup>e</sup> siècle, la proportion des reçus était de 50 % en gros. Mais

il faudrait savoir si, lorsqu'on parle des 80 % niveau bac, il s'agit de 80 % de candidats ou 80 % de bacheliers.

Parmi toutes les questions si intéressantes qui ont été évoquées, il y en a une sur laquelle j'aimerais bien insister : celle de la formation des maîtres. Car si je crois qu'il faut se résigner à la minorisation du latin et du grec, il me semble indispensable que les professeurs de français les apprennent. C'était prévu, mais on a lâché là-dessus comme sur tant d'autres points.

J'ai parlé du Secondaire. Il est trop facile de reporter tous les défauts sur le Primaire. Il est vrai que le Primaire a "dégringolé". C'est un fait. Mais cherchons à réformer ce que nous pouvons réformer. Les comparaisons entre 1900 et maintenant n'ont absolument aucune valeur, parce qu'en 1900 la télévision n'existait pas, parce qu'en 1900 on pouvait être simultanément un analphabète et un homme éminemment cultivé et que, pour beaucoup de raisons, ça n'est plus possible. C'est pourquoi, par principe, par méthode, je récusé toute comparaison entre l'époque d'avant-guerre et celle de maintenant, précisément parce qu'il est demandé aujourd'hui au système d'enseignement un effort extraordinaire, parce qu'il est concurrencé par les médias... J'ai reçu récemment une délégation des élèves de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures qui ont demandé et obtenu l'instauration d'un enseignement de culture générale. Ce qui prouve donc que, de la société elle-même, cette demande est en train de surgir. Voilà qui est réconfortant.

### François BAYROU

Pour répondre à la question "que faut-il enseigner, comment faut-il réorganiser les contenus ?", le livre de Jean-Marie Domenach utilise une intéressante et féconde approche. Je voudrais dire de quoi, plus modestement, je suis sûr.

Je suis sûr qu'il faut rétablir la pluralité de l'excellence. Les enfants ne sont pas des poireaux, ni des objets que l'on peut passer dans un même moule. Il y a de très grandes différences entre eux. Ils n'évoluent pas tous à la même vitesse et il faut donc multiplier les passerelles pour que les gens puissent se rattraper dans leur cursus scolaire.

Il convient de simplifier le nombre de choses qu'on demande aux enfants de savoir. Je suis effrayé de constater l'ampleur du programme que chacun de mes six enfants devrait assimiler et le caractère abscons, obscur et cuistre d'un certain nombre de sujets proposés.

En conclusion : contrairement à ce que l'on raconte, tout le monde croit et postule, les gouvernants comme les syndicats, que le système d'éducation français n'est pas réformable. Ils vivent sur cette idée et se contentent donc de faire de petits aménagements, sans toucher au fond.

Nous, en tant que citoyens, nous disons que, sans une réforme profonde du système éducatif français, nous manquerons la seule chance que nous ayons aujourd'hui de construire une éducation nationale digne de ce nom.

# PENSÉE CHRÉTIENNE ET VIE ÉCONOMIQUE

par Emile POULAT

*Pour répondre aux défis de l'industrialisation, l'Eglise catholique s'est dotée d'une doctrine sociale, dont Léon XIII a été le promoteur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'encyclique Rerum novarum (1891) est restée pendant longtemps le texte de référence indispensable pour les catholiques sociaux. Le Magistère pontifical n'a ensuite cessé d'affirmer ses préoccupations pour un ordre social conforme au droit naturel, c'est à dire à la dignité de la personne. Quelques grands textes jalonnent le XX<sup>e</sup> siècle, témoignant de son attention aux problèmes du temps : Quadragesimo anno de Pie XI en 1931 au moment de la grande crise économique, de nombreux discours de Pie XII, Pacem in terris de Jean XXIII en 1963, Populorum progressio de Paul VI en 1967, Laborem exercens de Jean-Paul II en 1981 et dernièrement Sollicitudo rei socialis. Mais il s'agit avant tout d'une réflexion morale, non de l'élaboration d'une doctrine économique.*

*Emile Poulat, Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Directeur de recherche au C.N.R.S., pose la question sans détour : "est-il possible que l'Eglise s'en tienne à "une réflexion éthique sur l'économie" ? "Une pratique chrétienne de l'économie est-elle imaginable sans une pensée chrétienne de l'économie ?"*

*En fait, si l'Eglise n'a pas élaboré une doctrine économique, les catholiques ont depuis plus d'un siècle pensé et agi. Il suffit de penser à l'œuvre considérable en France de François Perroux, ou bien à Amintore Fanfani en Italie où l'Université catholique du Sacré Cœur à Milan a joué un rôle remarquable dans l'élaboration de la réflexion et dans la formation de toute une génération d'économistes, celle de l'après-guerre, de l'ère de De Gasperi et du "miracle italien". Il faut évoquer aussi en Allemagne l'action de Ludwig Erhard, l'économie sociale de marché et son rêve de "prospérité pour tous". Pourtant, ces réflexions et ces expériences sont mal connues : elles n'ont jamais été ni inventoriées, ni étudiées à fond.*

*Il y a donc un important travail de recherche à effectuer qui justifie pleinement la mise en place récente, dans le cadre de l'Université Lyon III, d'une équipe de recherche sur le thème "politique, économie et religion".*

*Nous proposons ici un résumé de l'article pionnier qu'Emile Poulat a publié dans Foi et développement (numéro 155/156/157) du Centre Lebreton (39 bd Saint-Germain, 75005 PARIS). Il ouvre des pistes pour un approfondissement de la recherche. S'il interpelle ainsi les historiens et les sociologues, il s'adresse également à tous ceux qui peuvent se sentir concernés : chrétiens, acteurs de la vie sociale et économique, à un moment où la récente lettre pastorale de l'épiscopat américain, Justice économique pour tous, indique que l'économie n'est peut-être plus étrangère à l'Eglise.*

Jean-Dominique DURAND

**A** ses collègues économistes, François Perroux lançait un double appel, sous la forme de deux exigences :

- 1 - La pratique rigoureuse de leur science,

mais ouverte aux disciplines qui, comme elle, portent le souci de l'homme et de la société.

- 2 - Le courage essentiel, dont nul ne peut les décharger,

de ne pas se réfugier dans un rôle de *pur* savant, car le *vrai* savant n'oublie jamais qu'il reste un homme parmi les hommes et il ne laisse pas sa vie à la porte de son laboratoire. Comment ne pas reconnaître là - fermement posés, sinon traités et résolus - les problèmes qui font surface aujourd'hui dans les lettres pastorales de plusieurs évêchés, eux-mêmes échos de préoccupations beaucoup plus étendues ? En 1937, F. Perroux se percevait comme "un promeneur solitaire" aspirant à "une communauté de frères". Solitaire, il l'était moins qu'il ne le pensait, mais en 1987 - qui est aussi l'année de sa mort - il ne pourrait plus le dire : l'Eglise catholique s'est massivement saisie de ces questions, du Saint-Siège aux organisations et aux fidèles de base si l'on peut dire. Que s'est-il donc passé dans l'institution et la pensée catholique, et pourquoi ? Indéniablement, une prise de conscience s'est opérée. Mais comment comprendre, comment apprécier, mesurer, situer cette nouveauté ?

## I — AVENEMENT DE L'ECONOMIE POLITIQUE

Si l'économie domestique avec ses *livres de raison* remonte haut, ce que nous appelons l'économie politique est une invention récente, moins de trois siècles : le *Tableau économique* de Quesnay date de 1758 et seule encore l'agriculture y est source de richesse ; la même année 1776 voit paraître les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* d'Adam Smith et les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* de Turgot ; et c'est en 1817 que Ricardo publie ses *Principes d'économie politique*.

La nouvelle science est née libérale. Elle est à la fois culte de l'enrichissement, de l'entreprise et de l'initiative. Elle s'inspire d'une nouvelle philosophie de l'homme : le libre échange y marche de pair avec le libre examen, la responsabilité de l'individu avec la liberté de pensée et la primauté de la conscience. La nouvelle science véhicule une nouvelle éthique, voire une nouvelle religion. Plus généralement, elle était bien dans le nouvel esprit scientifique dont témoignaient alors la physique et l'astronomie : un monde limité aux phénomènes, livré à la maîtrise de l'homme qui en établissait les lois et exploitait les ressources.

Une telle mutation ne pouvait se produire sans étapes ni sans résistances dont le "paternalisme" fut une des plus significatives. En France, en 1851, le député Collet rapprochera l'atelier du foyer domestique et plaidera pour des relations de père à enfant entre le maître et l'apprenti. Paradoxalement, c'est le mouvement ouvrier et ses organisations qui asseoiront cette économie politique qu'ils dénoncent, en l'abandonnant au grand capital et au pouvoir étatique.

Comme lui, plus longtemps encore, l'Eglise romaine s'abstiendra, du moins en sa hiérarchie et en ses documents officiels. Aux principes libéraux de la société moderne, elle a tenacement opposé ses principes catholiques d'une société chrétienne. Contre l'ordre régnant, elle a développé une critique sociale. Aujourd'hui,

l'Eglise s'intéresse à l'économique. Elle l'aborde selon un schéma bien connu, celui qui a longtemps réglé ses affaires avec le politique : temporel et spirituel, distinction des domaines. Directement, c'est entendu, elle ne fait pas de politique, et elle ne fera pas d'économie : elle intervient de biais, en vertu d'un droit indirect, quand le salut des hommes est en danger ou pour les éclairer sur leur devoir. Quand elle parle économie, elle ne se place pas sur le plan économique mais sur le plan éthique.

Il en résulte un flou plus ou moins épais, plus ou moins étendu, qui favorise une critique globalisante au statut incertain. En témoigne cet entretien récent du quotidien *La Croix* avec Mgr May, actuel président de la Conférence épiscopale américaine. "Le capitalisme américain serait-il mauvais ?", demandait le journaliste. Réponse :

*"Le capitalisme est incompatible avec l'Evangile quand il produit trop de pauvres... Livré à lui-même, il ne peut répondre à toutes les exigences humaines... Peut-être est-il le meilleur système économique ; en tout cas, il n'est pas parfait. L'Eglise, elle, n'a pas de système économique et n'en détermine pas. Elle doit exister dans tout système, interpelle tout gouvernement et toute politique quand la dignité humaine est en jeu". (1)*

Si quelque chose a changé, ne serait-ce pas en premier lieu la carte et le rapport des forces dans la compétition internationale ? Au regard du monde occidental - libre, démocratique, capitaliste -, l'Eglise a cessé d'apparaître comme l'ennemi principal dont il fallait briser l'emprise et l'empire : elle est devenue un allié souhaitable et apprécié.

Allié, oui, mais inconditionnel et critique. Elle se règle sur les usages internationaux et se plie aux législations nationales, mais toujours réserve ses droits - à commencer par sa liberté d'expression - et son universalité. Elle n'entend pas réactiver le débat piégé sur la modernité, mais elle ne cesse de réaffirmer ses positions face à elle, au fil de l'actualité : ainsi en matière de bioéthique ou d'éthique économique. Elle entend vivre et agir "dans le monde de ce temps", sans modifier ses principes, mais toujours remonter au déluge.

A l'égard de la modernité, on parle volontiers de "seconde évangélisation", s'agissant de pays qui se sont "déchristianisés", ou "sécularisés". Ce qui complique tout, c'est d'une part qu'elle étend son influence à l'ensemble du monde : aujourd'hui, plus aucun pays ne lui échappe. C'est d'autre part la diversité des attitudes catholiques devant elle : les nostalgiques de l'antimodernité traditionnelle, les ralliés aux idéaux modernes ou fascinés par eux, ceux qui s'en jugent les victimes économiques, ceux qui ont perdu le fil du discours et suivent leur instinct ou leur idée, etc. Tel est le terrain sur lequel tombent les interventions du magistère catholique en matière économique.

Reste entière - et ouverte - la question de la nature et de la pertinence de ces interventions. L'économie apparaît un peu comme la "nouvelle frontière" de l'Eglise, l'incorporation de "terres vierges" à défricher, et non pas sim-

plement comme une extension des "eaux territoriales" où patrouille l'éthique. L'économie est une *culture*, où l'Eglise n'est pas naturellement chez elle.

Alors, dépêchons-nous d'apprendre. Mais d'apprendre quoi ? L'économie est une science, mais elle n'est pas seulement ni même d'abord une science. Elle est une activité : au départ, elle a pu être un jeu d'affaires individuelles ; son développement même l'a conduit à devenir une affaire d'Etat, obligé d'élaborer une politique économique, et une affaire de société, embrigadant, mobilisant des masses d'hommes à son service. Elle est devenue un système qui couvre la planète de sa toile, une idéologie qui le légitime et l'alimente, une éthique dont s'imposent les commandements, les règles et les valeurs. Pour l'Eglise, voilà bien des raisons et des occasions d'intervenir, bien des entrées possibles aussi dans ce concert.

Cette activité, la science économique entend la régir dans la mesure où elle parvient à en établir les *lois* : des lois naturelles qu'on ne transgresse pas plus impunément que celles de la pesanteur et de la gravité. Deux questions se posent alors à l'observateur : quels sont, de fait, le rôle et la valeur de cette science pour l'activité économique ? quelles sont la nature et la portée des lois ainsi établies ?

## II — CRITIQUE CATHOLIQUE DE L'ECONOMIE

A Durkheim qui posait en règle de méthode de "traiter les faits sociaux comme des choses", François Perroux objectait : "des biens s'échangent, mais qui les échange ? des quantités s'ajustent, mais qui les ajuste ? des équilibres se forment ou se défont, mais qui y contribue ?" (2). Il ne suffit pas de répondre que l'économie politique est aussi une science morale et une science sociale : on s'engage alors dans la sociologie économique, mais on quitte l'économie politique en la laissant à sa nature d'une science de choses produites, réparties, consommées.

Ainsi surgit l'hypothèse, le projet d'une *économie humaine*, non seulement science humaine d'une activité matérielle, mais économie au service de l'homme, artisan et destinataire de son labour. Que peut-elle être si, plus précisément, elle se réclame d'une inspiration chrétienne, de principes chrétiens, d'une conception chrétienne de l'homme ? Sur cette piste, François Perroux croisa le père L.J. Leuret et quelques autres : de cette rencontre naquit *Economie et Humanisme*. Le travail accompli ne doit pas empêcher de le reconnaître : à quarante ou cinquante ans de là, la question reste entière, aussi embarrassante, aussi embarrassée. Bien mieux, elle avait déjà plus d'un siècle sur les épaules.

Lamennais l'avait posée le 30 juin 1831 dans *L'Avenir* sous un titre évocateur, "Ce que sera le catholicisme dans la société nouvelle". D'une part "la question des pauvres, qui n'est pas seulement une question d'économie politique, mais une question de vie et de mort pour la société parce qu'elle est une question de vie et de mort pour les cinq-sixièmes du genre humain, est plus que jamais l'une

de celles qui appellent en Europe une prompt solution". Les Anciens l'avaient résolue par l'esclavage, que le christianisme a rendu impossible. "Il suit de là, qu'à moins d'un changement total dans le système industriel, un soulèvement général des pauvres contre les riches deviendrait inévitable" : à défaut de l'esclavage ou de l'évangile, la révolution. Mais ce lien entre la foi et la charité se double d'un autre lien - "naturel et indissoluble" - entre la foi et la science : "La science catholique est donc à créer, et c'est elle qu'attend l'esprit humain, fatigué de l'insuffisance et du désordre de la science actuelle".

La voie était ouverte à une école d'*économie politique chrétienne* (A. de Villeneuve-Bargemont, Ch. de Coux), suivie un peu plus tard par une *Société d'économie charitable*. Ce qui nous importe ici, c'est la problématique d'un catholicisme convaincu que "des notions certaines de la foi sortira tôt ou tard et peut-être bientôt un système général d'explication, une véritable philosophie conforme au besoin du temps" et faisant pièce aux égarements de la société moderne. A partir des années 1870 et de Léon XIII, le mouvement social catholique héritera de ce fonds commun, le mettra en valeur par son organisation mais aussi en lui donnant une base théorique nouvelle : le thomisme.

Nul ne pouvait alors imaginer les dimensions que prendrait ce mouvement social catholique à l'échelle du monde. Et pourtant, son influence sociale et politique a été supérieure à son influence économique : est-il excessif d'avancer qu'il est demeuré sans prise sur la marche du régime capitaliste qui entraîne l'économie mondiale et structure le système international ?

Peut-on reconnaître une filiation historique, une continuité d'école, entre l'action de ce mouvement social catholique et les actuelles préoccupations économiques de ou dans l'Eglise catholique ? C'est un problème, qui n'est pas seulement d'intérêt historique. En toute hypothèse, il semble impossible de nier la continuité, voire l'identité de l'inspiration religieuse : un christianisme engagé pour un monde meilleur au service de l'homme dans la perspective du Royaume de Dieu, récusant toute conception d'une religion purement intérieure, privative, de salut individuel. Nous sommes ici à la grande bifurcation des temps modernes et à l'insoluble querelle qui, depuis lors, divise les catholiques entre eux sur la définition du vrai christianisme. A l'idée d'un catholicisme, social par nature et par vocation, s'oppose une religion de la conscience, affaire entre Dieu et le croyant, voire, plus radicalement, une conscience émancipée de la religion (3). "Mon Royaume n'est pas de ce monde" et "il faut rendre à César ce qui est à César". Exégèse libérale : le texte évangélique fournit les axiomes pour restituer à elle-même, à sa pleine et souveraine autonomie, la libre aventure humaine. Dans un premier temps, l'opposition de l'Eglise apparaîtra comme une résistance archaïque pour sauvegarder ses privilèges. Dans un second temps, ses interventions se heurteront à un double grief : ingérence, incompétence.

L'Eglise peut-elle s'en tenir à un discours éthique sur l'économie et ce discours éthique doit-il en rester aux principes ? A qui parle-t-elle et de quoi parle-t-elle ? Docteur en divinité ainsi que disent les Anglo-saxons, experte en humanité selon Paul VI, désormais férue d'économie, comment qualifier le produit de cette association ? Une critique généreusement inspirée par la misère du monde, les maux de la société et la dignité de tout homme, mais qui ne prendrait pas les problèmes économiques à bras-le-corps, ne risque-t-elle pas d'être inopérante, d'apparaître insignifiante et futile ?

Quatre grands axes se présentent à la réflexion :

1 - Peut-on attendre de l'Eglise un discours économique qui serait recevable par tous, patrons et ouvriers, libéraux et socialistes, croyants et incroyants, fût-ce au prix de modulations circonstancielles ? ou suppose-t-il qu'on entre dans sa vision sociale de la religion et de l'humanité ?

2 - A quelles conditions doit se soumettre ce discours pour être crédible, c'est-à-dire apparaître sinon juste de tous points, du moins sérieux au jugement des esprits informés ?

3 - Jusqu'où doit-il aller - de la critique extrinsèque d'un nouvel ordre économique mondial - pour atteindre la plénitude de la pensée catholique sans attenter à l'indépendance de l'univers scientifique ?

4 - Quelle est la nature de l'apport catholique à cette entreprise ? Il peut être analogue à celui de tout acteur social, porter sur les questions négligées, les solutions mauvaises, les présupposés contestables. Doit-il aboutir à l'élaboration d'une discipline autonome, l'économie humaine, à la manière dont la géographie humaine s'est établie à côté de la géographie physique ? Doit-il introduire des données spécifiquement catholiques ?

### III — PROPOSITIONS POUR UNE ENQUETE ELARGIE

On peut imaginer les rapports entre économie et religion en termes d'action réciproque : la religion influence l'économie tout comme l'économie influence la religion. Mais on ne peut s'en tenir là. D'une part, il existe une économie de la religion, qui ne vit pas de l'air du temps et s'engage parfois très avant dans les mécanismes et les circuits de l'économie : y aurait-il aussi une religion de l'économie ? La question n'est pas vaine, à moins de postuler une harmonie préétablie entre l'esprit du christianisme et ce que Max Weber a si bien nommé l'esprit du capitalisme. L'alternative évangélique entre Dieu et Mammon, c'est déjà l'économie comme contre-religion - culte du Veau d'or, avec son rituel, son éthique, ses valeurs, ses croyances -, ou tout au moins religion séculière, ainsi que Raymond Aron et Jules Monnerot le disaient du communisme ou du nazisme. "Le Temple de la Bourse", ce n'est pas plus une expression innocente que "les dieux du stade" ne sont une simple métaphore.

En trente ou quarante ans, le débat sur les problèmes posés par l'économie s'est largement démocratisé et

internationalisé. Haute banque et grand patronat, industriels, économistes et financiers, on était jadis entre soi, tous spécialistes, gens d'expérience et relations d'affaires. Désormais tout le monde s'en mêle à tous les niveaux : l'Etat bien sûr, c'est à dire fonctionnaires et parlementaires, mais aussi les syndicats, les médias, l'opinion publique, ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas, les organisations régionales ou internationales *ad hoc*, etc. Et puis, dernières venues, les Eglises. Elles s'étaient longtemps cantonnées dans l'éthique sociale ; l'aide au Tiers monde et à son développement économique, jouant comme un cheval de Troie, les a attirées sur ce terrain nouveau pour elles. La crise économique et les "nouvelles pauvretés" ont fait le reste.

Du social à l'économie, il y a un saut. Les syndicats ont mis du temps à l'effectuer, après s'y être d'abord refusés : il leur suffisait d'être revendicatifs ou révolutionnaires. Aujourd'hui, ils ont tous leurs bureaux d'études économiques et statistiques pour négocier ou lutter en connaissance de cause. C'est à présent le tour des Eglises chrétiennes, particulièrement de l'Eglise catholique romaine, comme on le voit au travail accompli ces dernières années par divers évêques nationaux ainsi qu'en plusieurs rencontres organisées à l'initiative du Saint-Siège. Il est permis d'augurer qu'on se trouve là devant une initiative majeure dont il est encore impossible de discerner toutes les implications, moins encore d'entrevoir toutes les conséquences, mais dont on aurait tort de sous-estimer la grande importance sur plusieurs plans.

Il faut donc regarder avec attention dans cette nouvelle direction, entendre ce que disent et veulent dire les autorités catholiques, s'interroger sur le sens et la portée de cette activité encore tâtonnante, la replacer sur ce qu'on peut appeler la ligne générale de conduite de l'Eglise romaine dans le monde de ce temps. Aujourd'hui, des évêques parlent sur des questions qu'ils n'avaient jamais traitées et que les encycliques pontificales avaient toujours ignorées : pourtant, cet aujourd'hui s'enracine dans la durée d'un siècle au moins, avec des émergences, des évolutions, des développements, mais sans rupture décisive avec son passé. D'entrée de jeu, on avancera ici deux propositions abruptes qu'il s'agira ensuite d'établir avec toutes les distinctions nécessaires :

1 - Depuis Léon XIII, l'Eglise s'est inlassablement dotée d'une *pensée sociale* au sens pris par cet adjectif devant ce produit de la société industrielle, la "question sociale". En revanche, elle ne s'est jamais véritablement souciée d'avoir une *pensée économique*, du moins jusqu'à ces années. Le peut-elle, le doit-elle, ou lui suffit-il de s'en tenir à une réflexion éthique sur l'économie ? La doctrine sociale de l'Eglise peut-elle encore aller sans une doctrine économique de l'Eglise ?

2 - Depuis un siècle, la pratique et la pensée des catholiques en économie représentent une somme considérable de matériaux dispersés, voire oubliés, qui n'ont jamais fait l'objet d'un traitement systématique. Quel peut être

son apport à une réflexion chrétienne sur l'économie ?

Les évêques américains se sont largement informés pour rédiger leur lettre : entre novembre 1981 et avril 1986, près de 150 personnalités, dont une vingtaine d'experts étrangers, consultées. Une fois en règle générale, avec l'exception de Michael Novak qui le fut trois fois. C'est dire l'influence reconnue à cet homme de culture qui occupe la chaire de "Religion and Public Policy" à l'*American Enterprise Institute* de Washington. Elle est d'autant plus significative que, formé dans la tradition du catholicisme social, il avoue avoir rompu avec elle pour un idéal de "capitalisme démocratique", d'esprit libéral, et que, dans un livre paru avant ou après sa deuxième rencontre, il avait exposé ses vues sur *The Spirit of Democratic Catholicism* : allusion évidente à Max Weber et manifeste pour ne pas abandonner l'esprit du capitalisme à l'éthique protestante (4). Or il déplore vigoureusement que "si peu de théologiens et de responsables religieux comprennent l'économie, l'industrie, la fabrication, le commerce et la finance",

*"beaucoup semblent englués dans des modes de pensée précapitalistes. Peu comprennent les lois du développement, de la croissance et de la production. Beaucoup réduisent un peu vite toute la moralité à la moralité de la distribution. Ils exigent des emplois sans comprendre comment se créent des emplois. Ils exigent la distribution des richesses mondiales sans avoir compris comment la masse des biens peut être augmentée. Ils aspirent à des fins sans examen critique des moyens. Ils prétendent diriger sans avoir maîtrisé les techniques du progrès humain. Leur ignorance même les prive de toute autorité..."*

On imagine que ses entretiens avec les évêques durent être sans complaisance. Il avait le souvenir d'une brochure qu'ils avaient publiée en 1974 sur le rôle des multinationales : "défaillance intellectuelle... Ils n'auraient pas accepté un document si lamentable si l'économie n'avait pas été traditionnellement un point faible de la théologie catholique". Passé, futur, la conclusion lui paraît s'imposer :

*"La tragédie du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a par la suite déclenché la tragédie du XIX<sup>e</sup> siècle, fut l'échec de la pensée catholique, incapable de saisir le potentiel créateur du capitalisme démocratique. Un énorme travail systématique attend les théologiens de la prochaine génération au fur et à mesure qu'ils appliqueront une réflexion théologique soutenue aux réalités économiques".*

Cette carence s'impose comme un fait qui déborde le cas de la hiérarchie et des théologiens. Paradoxe : le mouvement social catholique s'est occupé d'économie et a compté des économistes dans ses rangs ; il n'a pourtant guère contribué à l'élaboration d'une pensée économique et n'en a pas senti le besoin.

Prenons l'exemple de la France. En 1945, Henri Guitton, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Dijon, publie *Le catholicisme social*. Ce n'est pas l'histoire du mouvement, ni même de la pensée, mais

une synthèse de la doctrine : son fondement personnaliste (le mot est évité), l'ordre humain qui repose sur ce fondement, dans le travail et dans la cité (5). Une vingtaine de pages sont consacrées à l'entreprise : sous l'angle des "rapports humains" entre l'employeur et son personnel. La notion d'ordre y est centrale : à aucun moment elle n'envisage un ordre économique.

Quarante ans après, lorsque Mgr Gérard Defois, recteur des Facultés catholiques de Lyon et sociologue, ancien secrétaire général de l'épiscopat français, publie son étude sur *Les Chrétiens dans la société*, on y chercherait en vain un développement sur la vie économique, hors trois citations libérales sur "économie et morale", ainsi présentées : "C'est en termes économiques la revendication d'une sécularisation comme point de départ de l'éthique sociale" (6).

Tout de même, une importante réserve doit être apportée avec les sujets retenus par les *Semaines sociales*. Sur les 31 sessions tenues de 1904 à 1939 (la guerre les suspendit), Henri Guitton aurait pu en relever 6 :

- 1907 : "Principes de l'économie sociale chrétienne".
- 1921 : "La crise de la probité publique et le désordre économique".
- 1922 : "Le rôle économique de l'Etat".
- 1924 : "Le problème de la terre dans l'économie nationale".
- 1931 : "La morale chrétienne et les affaires".
- 1932 : "Le désordre de l'économie internationale et la pensée chrétienne".

De 1945 à 1964, 4 se sont ajoutées à la liste :

- 1949 : "Réalisme économique et progrès social".
- 1950 : "Le monde rural dans l'économie moderne".
- 1952 : "Richesse et misère. Croissance et répartition du revenu national".
- 1956 : "Les exigences humaines et l'expansion économique".

Les *Semaines sociales* de France n'étaient pas des semaines économiques : on ne peut dire qu'elles aient ignoré l'économie. Sans doute cela tient-il pour une part à la caractéristique commune des quatre présidents qu'elles se sont donnés successivement : Henri Lorin (1904-1913), polytechnicien étroitement lié à la grande bourgeoisie d'affaires ; Eugène Duthoit (1919-1939), professeur d'économie politique à l'Institut catholique de Lille (7) ; Charles Flory (1945-1959), banquier ; Alain Barrère (1960-1969), professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Paris et à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (VI<sup>e</sup> Section). La leçon de Charles Flory en 1949 est indicative d'un esprit général : il ne faut ni sous-estimer l'importance de l'économie ni tomber dans le mythe de la science ; aucune solution sociale ne suffira à des problèmes d'abord économiques. Mais alors, les catholiques sociaux ?

*"On nous a parfois reproché d'avoir porté une insuffisante attention aux réalités économiques. Et ceci nous*



aurait conduits, d'après ces critiques, aux mêmes erreurs que les socialistes. Il est vrai que, jusqu'en 1914, l'attention de nos aînés a été accaparée par des préoccupations de justice sociale. Le monde était alors en pleine expansion capitaliste. Devant cet accroissement prodigieux de richesses, l'urgent n'était-il pas d'apporter plus d'humanité dans leur production et de justice dans leur distribution ?”

Après la Première Guerre mondiale, vint la nécessité d'une reconstruction économique internationale. La voie des catholiques sociaux ne pouvait être celle des théoriciens de l'économie classique :

“Aux abus du libéralisme, que semblaient consacrer les lois économiques, nous avons opposé un refus au nom de principes supérieurs de morale... A qui les événements ont-ils donné raison. A juger à distance, qui donc avait vu juste, des libéraux ou des sociaux ? Que le progrès social eût parfois gagné à plus de réalisme économique, c'est possible, et nous sommes ici pour prendre garde aux excès de générosité. Mais quelles erreurs ont commis et font commettre les économistes par leurs prétentions abusives !... Nous sommes donc bien d'accord pour demander à la science économique les explications, les appréciations d'opportunité et même les régularités dont la connaissance permettra une politique efficacement sociale. Elle n'en est d'ailleurs qu'à ses débuts”.

Aux économistes d'aujourd'hui s'offre un travail considérable, plus modeste, mais plus utile. Les catholiques sociaux sauront en prendre leur part sans cesser de répéter que “l'économie est au service de l'homme”, et que le progrès social ne se limite pas à la croissance matérielle. “Nous avons, à cet égard, des lumières que nous devons à notre foi : nous avons un idéal de civilisation chrétienne” (8).

Ce sont là questions actuelles d'un débat toujours ouvert, même si certaines de ses données se sont modifiées. Elles n'étaient pas propres au catholicisme français : en Italie, en Allemagne, en Belgique, partout où existaient des partis et des syndicats d'inspiration chrétienne, elles étaient largement présentes. Bien mieux, elles étaient devenues problèmes de société, éléments de politiques économiques. Et peut-on oublier la place tenue par certaines universités catholiques - Milan, Louvain, par exemple - comme écoles supérieures de préparation au gouvernement et aux responsabilités économiques ?

Le plus extraordinaire est bien que de toute cette activité intellectuelle, rien - ou si peu - ne paraisse être remonté jusqu'aux documents officiels de l'Eglise. On peut prendre le gros livre des PP. Jean-Yves Calvez et Jacques Perrin, *Eglise et société économique* : sur 19 chapitres consacrés à “l'enseignement social des papes de Léon XIII à Pie XII” comme il est précisé en sous-titre, cinq seulement ont trait à l'économie sans que, pour autant, celle-ci y soit au cœur. On n'en fera pas davantage grief aux auteurs : ils ont été les fidèles greffiers des documents qu'ils avaient à présenter (9).

A ce point, on serait tenté de théoriser le constat d'une triple séparation, chacune ayant ses déterminations spécifiques :

1 - Entre l'enseignement social du magistère catholique et la réalité vécue du peuple chrétien, l'un peu sensible à l'économie et l'autre voué à l'économie, divisé sur elle et par elle. En ce domaine, les gémissements abondent - incompréhension, incompetence, indifférence, silences... - et le dialogue n'y prospère pas comme sur d'autres terrains.

2 - Entre l'économie et la religion : on l'a dit, la séparation est originaire, et ce fait explique sans doute largement le précédent. Il en va de l'économie comme de la science : elles se sont constituées hors de l'Eglise et n'ont demandé qu'à elles-mêmes le principe de leur développement.

3 - Entre l'économie et le social, on y songe moins, comme s'il y avait une division du travail : aux employeurs l'économique, aux travailleurs le social. Leur antinomie, rejetant l'Eglise du côté du social, a renforcé les deux effets précédents.

Aujourd'hui, les lettres pastorales peuvent donner le sentiment d'une prise de conscience de ce retard et d'une révision d'attitudes pour le combler. Sans doute y-a-t-il plus profond : ce déplacement que produit le mouvement de la société qui entraîne tout et l'Eglise elle-même. L'économie contemporaine n'est plus essentiellement cette novation qui échappe à un passé connu et à une Eglise tutélaire, mais cette aventure qui ouvre sur un avenir inconnu et préoccupant.

Tout avait commencé par un long conflit entre sainte pauvreté et saint enrichissement, où pasteurs et théologiens se pensaient à leur affaire. La sainteté dissipée, restent face à face deux forces nues. La question pour une pensée catholique est alors de savoir ce qu'elle peut y avoir à faire.

Emile POULAT

(1) *La Croix-L'événement*, 12 septembre 1987.

(2) F. PERROUX, *la Valeur*, Paris, P.U.F., 1943.

(3) C'est le thème conducteur de E. POULAT, *Eglise contre Bourgeoisie*, Paris-Tournai, Casterman, 1977, 290 p.

(4) Traduction française : *Une éthique économique. Les valeurs de l'économie de marché*, Paris, Le Cerf et Institut La Boétie, 1987, XIV-445 p. Lettre préface de Jean-Yves Calvez.

(5) Henri GUITTON, *Le Catholicisme social*, Paris, Les Publications techniques, 1945, XVIII-232 p.

(6) Gérard DEFOIS, *Les Chrétiens dans la société*, Paris, Desclée, 1986, p. 40

(7) Il a réuni ses six premières leçons d'ouverture sous le titre *évoquant, Vie économique et catholicisme*, Paris, Gabalda, 1924.

(8) Charles FLORY, *Le Catholicisme social devant la crise de civilisation. Recherches et perspectives*, Lyon, *Chronique sociale de France*, 1960, p. 107-119 (ses 15 leçons d'ouverture).

(9) J.Y. CALVEZ et J. PERRIN, *Eglise et société économique. L'enseignement social des Papes de Léon XIII à Pie XII (1878-1958)*, Paris, Aubier, 1959, 578 p.

# ÉCRIRE APRÈS BECKETT

par André LE GALL

“**J**e suis dans la chambre de ma mère” dit Molloy. Molloy ou celui qui se prend pour Molloy. Affirmation à haute signification psychanalytique par laquelle débute *Molloy* (1947). La dernière phrase consacrée à Molloy dans la première partie du livre sera : “Molloy pouvait rester, là où il était”. Le mot de la fin ? Certes non. Qui est Molloy ? Toute la question est là. Elle formera la matière de la première partie de l’ouvrage. Elle sera inlassablement reprise dans “*Malone meurt*” (1948) puis dans “*L’Innommable*” (1949).

## “VOICI MON COMMENCEMENT A MOI”

Qui est Molloy ? Samuel Beckett consacre environ 450 pages à tourner et à retourner cette question.

Il y a quelque part une voix qui dit des mots. Et il y a Samuel Beckett qui écrit. Voilà la seule certitude ontologique. Sur cette certitude Beckett construit une œuvre.

Où en est Molloy ? A la fin ? On pourrait le penser. “Moi je voudrais maintenant parler des choses qui me restent à faire, finir de mourir”. Mais le personnage innommé qui vient tous les dimanches prendre les feuilles que Molloy noircit de son écriture, lui a dit qu’il “avait mal commencé, qu’il fallait commencer autrement”. Le narrateur en convient volontiers. “Moi je veux bien. J’avais commencé au commencement, figurez-vous, comme un vieux con”. Il y a commencement et commencement. Pour le narrateur c’est avec les mots

qu’il écrit qu’il commence. “Voici mon commencement à moi... Il m’a donné beaucoup de mal. C’était le commencement vous comprenez”. Les mots qu’écrit Molloy constituent Molloy. Aussi, bien que ce soit “presque la fin à présent”, Molloy répète : “Voici mon commencement à moi”.

La fin ? Le commencement ? La rumination à une voix qui donne son unité à Molloy, Malone et l’Innommable échappe au temps.

La difficulté de l’exercice pour l’auteur, c’est que le personnage, s’il existe, “a oublié son nom”. Il a “oublié l’orthographe aussi, et la moitié des mots”. Autre difficulté, l’existence d’“indices intraduisibles en mots et même impensables”. Tout est dit.

A quoi s’occupe Molloy en ces jours où “tout s’estompe” ? Il dresse l’inventaire de ses “biens et possessions”. Ces “biens et possessions” ne cessent de l’obséder. Il craint de les perdre. En quoi peuvent bien consister ces “biens et possessions” ? Il est question de béquilles (“Mes béquilles non plus je ne les perdrai pas”), d’une bicyclette (“Chère bicyclette je ne t’appellerai pas vélo...”), d’une corne ou trompe qui va avec la bicyclette (“Actionner cette corne était pour moi un vrai plaisir, une volupté presque. J’irai plus loin, je dirai que si je devais dresser le palmarès des choses qui ne m’ont pas fait trop chier au cours de mon interminable existence, l’acte de corner y occuperait une place honorable”). Mais soudain, retour à la mère et au cogito : “Parler de bicyclettes et de cornes, quel repos. Malheureusement ce n’est pas de cela qu’il

s'agit mais de celle qui me donna le jour, par le trou de son cul si j'ai bonne mémoire. Premier emmerdement". La phrase renvoie à celle de Chateaubriand : "...ma mère m'infligea la vie..."

## UN DIX HUIT BRUMAIRE DE LA LANGUE

Le rapprochement permet d'amorcer une réflexion sur le coup d'Etat sémantique que constitue le langage de Beckett dans la littérature. Beckett et Chateaubriand disent la même chose, exactement. Mais tandis que, par les mots qu'il choisit, Chateaubriand sublime l'événement qu'il déplore ou feint de déplorer, Beckett, selon un procédé qui revient à chaque page, prend le parti de plonger le lecteur dans le physiologique le plus physiologique. Les vases, les excréments, tout ce que sécrète le corps humain, sont jetés à la figure du lecteur pour qu'il s'en barbouille bien le visage et l'esprit. Il s'agit d'un coup de force, d'un dix-huit brumaire de la langue dont la légitimité pose problème. On dira : Beckett fait ce qu'il veut. Certes. Seulement il pratique la tactique de la terre brûlée. Parce que, pour parler de sa naissance, Beckett dit : "premier emmerdement", il faut beaucoup de sérieux, une complète indifférence au qu'en dira-t-on, du courage même, pour ne pas, à présent, s'esclaffer comme tout le monde, (ce toulemonde microscopique qui dicte à chaque époque le bien-penser et le bien-dire) devant la mise en scène, la mise en phrase, de Chateaubriand. Il se peut toutefois, si la langue française a encore un avenir, ce qui reste à prouver, que, dans quelques décennies, ce soit le "premier emmerdement" de Beckett qui fasse fabriqué, manière et non plus le "...m'infligea la vie..." de Chateaubriand. A voir.

Reste que pour les contemporains, Beckett est un obstacle à surmonter. Considérable éloge certes. Un obstacle quand même et qu'il faut surmonter parce que Beckett n'ouvre pas une voie qu'il serait loisible à chacun de prolonger par la suite, il s'enfonce dans une grotte, il l'explore dans ses tréfonds puis il la mure. On n'imité pas Beckett. Entendons-nous : nombre de ceux qui tiennent une plume ne font que ça : imiter Beckett. Bien inutilement. Deux clochards sur une scène et on dit : "c'est du Beckett". Non. On se trompe. On a attendu Godot une fois. On ne nous fera pas le coup deux fois. Enfin si : d'une certaine manière, nous ne faisons jamais que ça : attendre Godot. Reste qu'il est vain de vouloir imiter Beckett.

Pour l'instant nous en sommes à Molloy, en 1947. Godot est à venir. Quelques pages après le "premier emmerdement", Molloy reformule son ressassement existentiel : "Je ne lui en veux pas trop à ma mère... si je dois chercher un jour un sens à ma vie, on ne sait jamais, c'est de ce côté-là que je gratterai d'abord, du côté de cette pauvre putain unipare et de moi dernier de mon engeance, je me demande laquelle". Cette incertitude sur l'identité pose parfois des problèmes pratiques. Ainsi quand le policier lui réclame ses papiers, le narrateur ne sait que s'exclamer : "Ah mes papiers. Or les seuls papiers que je porte sur moi, c'est un peu de papier

journal, pour m'essuyer, vous comprenez. Quand je vais à la garde-robe". Et soudain l'illumination : "Je m'appelle Molloy, m'écriai-je, tout à trac, Molloy, ça me revient à l'instant". Le bol d'aliment qu'on lui tend donne l'occasion à Molloy de se livrer à quelques considérations sociales : "Non, contre le geste charitable, il n'existe pas de parade à ma connaissance... A qui n'a rien il est interdit de ne pas aimer la merde".

L'avantage des mots c'est qu'ils ne sentent pas comme les choses qu'ils désignent.

Et soudain deux phrases superbes : "Car quelle fin à ces solitudes où la vraie clarté ne fut jamais, ni l'aplomb, ni la simple assise, mais toujours ces choses penchées glissant dans un éboulement sans fin, sous un ciel sans mémoire de matin ni espoir de soir". "Et sur la poupe, penché sur le flot, esclave tristement hilare, je regarde l'orgueilleux et inutile sillon. Qui, ne m'éloignant de nulle patrie, ne m'emporte vers nul naufrage".

En dehors de sa mère, qu'y a-t-il dans la vie de Molloy ? On ne se hâtera pas de répondre : rien. L'amour ? Molloy, ayant minutieusement rapporté diverses scènes d'accouplement, se demande si c'est ça le véritable amour. La mer ? "Une grande partie de ma vie a déferlé devant cette immensité frissonnante au bruit des vagues, grandes et petites et des griffes du ressac". L'innocence passive de l'infirme ? Il ne faut pas s'y fier : "...il me retint par la manche. Je dégageai donc prestement une béquille et lui en assénai un bon coup sur le crâne. Cela le calma". Dès les premières pages Molloy évoque l'innocence à propos de quelqu'un dont il dit : "...l'homme était innocent, d'une grande innocence... Que vient faire l'innocence là-dedans ? Quel rapport avec les innombrables agents du malin ?".

Le narrateur de "*Malone meurt*" (1948) en est l'agonie. Il évoque son décès "d'ici deux ou trois jours si j'ai bonne mémoire". Qui est-il ? "A ce moment-là c'en sera fait des Murphy, Mercier, Molloy, Moran et autres Malone, à moins que ça ne continue dans l'outre-tombe". Sa vision du monde n'est pas plus gaie que celle de Molloy : "Oui, voilà, je suis un vieux fœtus à présent, chenu et impotent, ma mère n'en peut plus, je l'ai pourri, elle est morte, elle va accoucher par voie de gangrène...". Il s'en console par moment : "...je ferai comme j'ai toujours fait, dans l'ignorance de ce que je fais, de qui je suis, d'où je suis, de si je suis". La question qui constitue Molloy continue de constituer Malone.

## "...JE NE PARDONNE A PERSONNE..."

Cette interrogation sur soi n'empêche pas les sentiments. "Laissez-moi dire tout d'abord que je ne pardonne à personne. Je souhaite à tous une vie atroce et ensuite les flammes et la glace des enfers et dans les exécrables générations à venir une mémoire honorée". Il s'est essayé à vivre. "Vivre, j'en parle sans savoir ce que ça veut dire". Il se demande pourquoi il parle de tout cela. "Ah oui, c'est pour me désennuyer... Plus la peine de faire le procès aux mots. Ils ne sont pas plus creux que ce

qu'ils charrient". Il constate : "Je me quitte moins volontiers". Est-ce l'effet de l'écriture ?

Est-il vivant ? Est-il mort ? "Peut-être après tout que je suis dans une sorte de caveau et que cet espace que je prends pour la rue n'est qu'une large tranchée où donnent d'autres caveaux". "C'est vague, la vie et la mort". Mais il observe : "Je sens", "Quand il y en a un qui meurt, les autres continuent". "Ci-gît un pauvre con, tout lui fut aquilon".

Passent dans l'esprit du narrateur quelques horribles histoires. Mais, précise-t-il, il ne raconte pas tout. Après quoi il ne lui reste plus qu'à constater : "Je suis si bon au fond, si bon, comment ne s'en est-on pas aperçu ?".

Samuel Beckett, parfois, trouve des phrases à la mesure du délitement cosmique qu'il raconte : "...et les instants coulaient comme exsudés des choses dans un grand ruissellement confus fait de suintements et de torrents, et serrées les unes contre les autres, les choses empêtrées changeaient et mouraient chacune suivant sa solitude".

A présent "tout est prêt. Sauf moi".

Malone dit encore "Je ne dirai plus je".

Mais le "je" ne s'éteint pas aussi facilement. Daté de l'année suivante (1949), "*L'Innommable*" commence par : "Où maintenant ? Quand maintenant ? Qui maintenant ? Sans me le demander. Dire je". Dire je : il n'y a rien à faire sauf cela : dire je. L'auteur finit toujours par dire la même chose. "Dire je. Sans le penser". Quel espoir dans tout cela ? "Il doit y avoir d'autres biais. Sinon ce serait à désespérer de tout. Mais c'est à désespérer de tout". Et puis ce cri : "Cependant je suis obligé de parler. Je ne me tairai jamais. Jamais".

De quel lieu parle celui qui parle ? Il n'en sait rien. "Il me plaît de croire que j'en occupe le centre, mais rien n'est moins sûr". Est-il là réellement depuis toujours ? : "...je dois supposer un commencement à mon séjour ici, ne serait-ce que pour la commodité du récit... Donc après une période de silence immaculé, un faible cri se fit entendre... Est-ce Malone le coupable ? Est-ce moi ?... Déplorable manie, dès qu'il se produit quelque chose, de vouloir savoir quoi".

### **"J'AI A PARLER, N'AYANT RIEN D'AUTRE A DIRE, RIEN QUE LES PAROLES DES AUTRES"**

Le sujet entreprend le récit de la genèse. De sa genèse. A vrai dire depuis le premier mot, il ne fait que ça. Il n'est pas seul. "L'autre vient droit sur moi". L'autre le menace : "...c'étaient surtout mes semblables qu'ils voulaient me faire avaler... Ils me faisaient des cours sur l'amour, sur l'intelligence, précieux, précieux... Depuis quand ce bourrage de crâne a-t-il cessé ?"

"Moi seul suis homme et tout le reste divin".

"Je suis Mathieu et je suis l'ange, moi venu avant la croix, avant la faute, venu au monde, venu ici".

Voilà pour le préambule. "J'espère que ce préambule s'achèvera bientôt, au profit de l'exposé, qui décidera de moi... Il n'y a pas à avoir peur. Cependant j'ai peur, peur de ce que mes mots vont faire de moi..."

La voix entend se délivrer des "Murphy, Molloy et autres Malone", "Elle sort de moi, elle me remplit, elle clame contre les murs, elle n'est pas la mienne, je ne peux pas l'arrêter... C'est donc moi qui parle, tout seul, ne pouvant faire autrement... A propos si je me taisais. Qu'est-ce qui m'arriverait ? Pire que ce qui m'arrive ? Mais ce sont là encore des questions".

Pourquoi cet acharnement à écrire ? "On m'a donné un pensum, à ma naissance peut-être, pour me punir d'être né peut-être, ou sans raison spéciale, parce qu'on ne m'aime pas, et j'ai oublié en quoi il consiste". Au plus noir du labyrinthe, la voix soupçonne qu'on attend qu'elle dise ou fasse quelque chose. Mais qui "on" ? "Sans doute ne m'a-t-il pas choisi, on n'a pas toujours l'ilote qu'on veut... Il est capable de vouloir que je sois content, ça s'est vu, paraît-il. Ou que je serve à quelque chose. Ou les deux à la fois... Enfin qu'il m'éclaire, c'est tout ce que je lui demande, pour que j'aie au moins la satisfaction de savoir en quoi je laisse à désirer... Tous les jours là-haut, dans les jours, plusieurs fois par jour, depuis l'heure convenue, tout étant convenu sauf ce qu'il convient de faire de moi, ils se réunissent, à mon sujet". Le monologue s'élève comme une interpellation. Revient l'obsession : "J'ai à parler, n'ayant rien d'autre à dire, rien que les paroles des autres".

Les paroles des autres ? Aussitôt le soupçon réapparaît. "Ne pas avoir été dupe, c'est ce que j'aurai eu de meilleur, fait de meilleur, avoir été dupe, en voulant ne pas l'être, en croyant ne pas l'être, en sachant l'être, en n'étant pas dupe de ne pas être dupe". Au sujet pensant, c'est la tribu qui fournit les mots. Dès lors comment faire pour que, pensant, ce ne soit pas la tribu qui se pense à travers lui ? "L'autre vient droit sur moi". "Pas de cris surtout, de l'urbanité, du savoir-crever, pendant que les autres rigolent..." La cohabitation est pleine de risques. "Oui, plus d'une fois j'ai manqué me prendre pour l'autre, au point de souffrir à sa façon, un instant durant. Alors ils ont débouché le champagne. Le voilà des nôtres..." Mais le sujet retourne à son projet essentiel : "...me rejoindre, là où je m'attends... dans la grande trombe animée qui va des premiers protozoaires jusqu'aux hommes les plus récents...", dans cette grande trombe où la malédiction l'a jeté et où il a essayé de se venger en se perpétuant : "...c'est là ce qu'ils veulent que je sois, je ne sais pourquoi, avec leurs billions de vivants, leurs trillions de morts, ça ne leur suffit pas, il me faut y aller aussi, de ma petite convulsion, vagir, chialer, ricaner et râler, dans l'amour du prochain et les bienfaits de la raison".

La haine et la vengeance : se dire parce qu'on a à se venger. De quoi ? "C'est de moi maintenant que je dois parler, fût-ce avec leur langage, ce sera un commencement, un pas vers le silence, vers la fin de la folie... Ils ne doivent pas m'aimer. Ah ils m'ont bien arrangé mais ils

ne m'ont pas eu, pas tout à fait, pas encore... Ne pouvoir ouvrir la bouche sans les proclamer, à titre de congénère, voilà ce à quoi ils croient m'avoir réduit. M'avoir collé un langage dont ils s'imaginent que je ne pourrai jamais me servir sans m'avouer de leur tribu, la belle astuce. Je vais le leur arranger, leur charabia... Mon incapacité d'absorption, ma faculté d'oubli, ils les ont sous-estimées. Chère incompréhension, c'est à toi que je devrai d'être moi, à la fin... C'est moi alors que je vomirai enfin... Mais le but est-il encore à portée ? "Ils m'ont gonflé de leurs voix, tel un ballon... tant pis, je m'en fous du silence, je dirai ce que je suis, pour ne pas être né inutilement, je le leur arrangerai leur sabir, après je dirai n'importe quoi..." Dire ce qu'il a été : le projet ultime demeure. "Mais qui est celui qui attend cela de moi, si j'ai deviné juste ?" Le sujet entend des voix. "N'entendant rien, je n'en suis pas moins la proie de communications. Appeler ça des voix, pourquoi pas après tout, du moment qu'on sait qu'il n'en est rien..." Qu'y a-t-il à entendre ? "De faibles appels, tout au plus, de loin en loin. Ecoute-moi ! Reviens !... C'est louche. C'est-à-dire que ce serait louche si j'espérais encore, de ces révélations à venir, une valeur quelconque..." "Je. Qui ça ?" "Qu'on me demande l'impossible je veux bien, que pourrait-on me demander d'autre ? Mais l'absurde. A moi qu'ils ont réduit à la raison". "Il est plus facile d'élever un temple que d'y faire descendre l'objet du culte", Analyser et commenter.

La force de Samuel Beckett est là. On lit. On se force à lire. C'est rugueux, cahotique, difficile, sans joie. On s'ennuie. On se force à lire. Tant qu'à se donner tout ce mal on note des phrases, beaucoup de phrases. Puis on prend une plume pour faire un article sur Samuel Beckett. On retrouve les phrases qu'on a cochées. Il y en a vraiment beaucoup. Et qui disent quelque chose. Et qui tiennent la route. Et qu'on a envie de citer. Entre les-

quelles il faut choisir parce qu'on ne peut pas les citer toutes. Une littérature qui pourrait bien durer, une littérature pour professeurs qui annotent, qui font des thèses, des cours, une littérature pour la bibliothèque de la Pléiade. Cependant que la voix dit l'impossibilité d'être elle-même et l'horreur d'être autrui, l'auteur fabrique un texte pour morceaux choisis, pour l'université, pour la postérité ; un texte qui pourrait bien prendre place parmi les grands textes de la tribu, qui a, c'est toujours ça, d'ores et déjà valu le prix Nobel à un certain Samuel Beckett qui prétend en être l'auteur tout en sachant bien qu'il n'en est rien.

"Celui qui cherche son vrai visage, qu'il se rassérène, il le trouvera, convulsé d'inquiétude, les yeux écarquillés". On n'échappe pas à sa condition surtout quand il s'agit de la condition humaine. "Allez raconter après ça que je n'avais pas de prédisposition à la condition humaine". En écho au "Dieu est mort" de Nietzsche, retentit ce cri de panique en plein cœur des temps de l'holocauste et du Goulag : "Il n'y a que moi, moi qui ne suis pas là où je suis". La tête est "un transformateur, où le bruit se fait rage et épouvante, sans le secours de la raison". "...une espèce de crâne où tout peut arriver". "Peu importe le sujet il n'y en a pas". Il doit bien y en avoir un pourtant, puisqu'on le juge : "...ils me jugent de temps en temps, ce sont des gens sérieux". L'innocence, le jugement, mais d'abord et avant tout l'identité : "Combien sommes-nous finalement ? Et qui parle en ce moment ? Et à qui ? Et de quoi ?... on finit par ne plus savoir, une voix qui ne s'arrête jamais, d'où elle vient. Quand tout se taira, quand tout s'arrêtera, c'est que les mots auront été dits, ceux qu'il importait de dire...", "...à nouveau l'infime silence..."

## L'ŒIL APPELLE

Le maître (Dieu ?), la voix nous dit qu'il n'y a pas lieu de s'en occuper et cependant : "Cet œil, curieux comme cet œil appelle le regard, supplie qu'on s'occupe de lui, qu'on fasse quelque chose pour lui, qu'on l'aide, on ne sait pas au juste à quoi, à ne plus pleurer, à regarder, à arder, à se fermer... Où est le visage en ce cas ?"

Puis la voix se reprend : "...l'œil non plus je n'y crois pas, il n'y a rien ici..." Qui est responsable de tout ça ? "Tout ça n'existe pas, on nous a raconté des histoires... qui on, on ne sait pas, l'éternel tiers, c'est lui le responsable de cet état de choses, le maître n'y est pour rien, eux non plus, moi moins que personne... nous sommes tous innocents, assez. Innocents de quoi, personne ne le sait au juste, de vouloir savoir, de vouloir pouvoir, de tout ce bruit, autour de rien, pour rien, de cette longue offense au silence où chacun baigne..."

La rumination de Samuel Beckett est-elle, elle aussi, une longue offense au silence ? Offense ou pas, elle monte, frénétique, au fil des pages, comme monte une œuvre vers son paroxysme. "...c'est peut-être ça que je suis, la chose qui divise le monde en deux, d'une part le dehors, de l'autre le dedans..." Dernier égarement ?

“...qu'est-ce que je leur ai fait, qu'est-ce que j'ai fait à Dieu, qu'est-ce qu'ils ont fait à Dieu, qu'est-ce que Dieu nous a fait, il ne nous a rien fait, nous ne lui avons rien fait, nous ne pouvons rien lui faire, il ne peut rien nous faire, nous sommes innocents, il est innocent, ce n'est la faute de personne, qu'est-ce qui n'est la faute de personne, cet état de choses, quel état de choses...”. “Je cherche ma mère, pour la tuer, il fallait y penser plus tôt, avant de naître... C'est la fin qui est le pire, non c'est le commencement qui est le pire, puis le milieu, puis la fin, à la fin c'est la fin qui est le pire...”

Sautons les pages. Sinon il va falloir tout citer. On ne paraphrase pas Samuel Beckett. Il va falloir tout citer et ça finira par faire un problème au regard de la loi du 11 mars 1957, ça finira par tomber sous le coup des articles 425 et suivants du code pénal. Seulement si Samuel Beckett refuse d'être cité, il n'avait qu'à ne pas écrire. On ne peut pas parler de Samuel Beckett avec des mots qui ne sont pas ceux de S. Beckett. Et pour preuve ce morceau par quoi se termine “L'Innommable” : “...ce sera le silence, un petit moment, un bon moment, ou ce sera le mien, celui qui dure, qui n'a pas duré, qui dure toujours, ce sera moi, il faut continuer, je ne peux pas continuer, il faut continuer, je vais donc continuer, il faut dire des mots, tant qu'il y en a, il faut dire, jusqu'à ce qu'ils me trouvent, jusqu'à ce qu'ils me disent, étrange peine, étrange faute, il faut continuer, c'est peut-être déjà fait, ils m'ont peut-être déjà dit, ils m'ont peut-être porté jusqu'au seuil de mon histoire, devant la porte qui s'ouvre sur mon histoire, ça m'étonnerait, si elle s'ouvre, ça va être moi, ça va être le silence, là où je suis, je ne sais pas, je ne le saurai jamais, dans le silence on ne sait pas, il faut continuer, je ne peux pas continuer, je vais continuer” (1949).

Qui se donnera le ridicule de résumer ça ? Il ne sert à rien de dire que Samuel Beckett c'est l'angoisse de l'identité si on ne rapporte pas comment s'écrit cette angoisse car tout S. Beckett tient dans cette écriture. Sur l'être, la conscience d'être, le mal, l'innocence, l'autre, le langage, Dieu, des billions, des trillions de pages ont été écrites mais celles qu'il nous faut aujourd'hui méditer, intégrer, surmonter, ce sont celles de Samuel Beckett parce que ce sont celles-là qui sont sous nos yeux, sous nos pieds, devant nous, ce sont celles-là qu'il faut à présent ranger, respectueusement, dans les perspectives monumentales de la littérature classique. Comment s'en débarrasser. Pourquoi s'en débarrasser ? Parce qu'il faut continuer.

“Je vais continuer. (1949)”. S. Beckett pour son compte a continué.

La décennie suivante est occupée par la gestation de quatre œuvres théâtrales : “*En attendant Godot*”(1952), “*Tous ceux qui tombent*”(1957), “*Fin de partie*”(1957), “*Oh les beaux jours*”(1963).

L'avantage du théâtre est qu'il permet de distinguer les uns des autres les Murphy, Molloy, Malone, Mahood et autres Worm. L'obligation de distribuer le texte entre différents comédiens entraîne une clarification salutaire

même si elle est illusoire.

## “NOUS NE SOMMES PAS D'ICI”

Pour les thèmes il y a parfaite continuité. Estragon et Wladimir s'accordent pour admettre qu'il n'y a “rien à faire”, pour constater que “les gens sont des cons” et qu'ils ne peuvent même pas s'en aller parce qu'ils attendent Godot. Quand Estragon croit pouvoir dire à Pozzo qui vient d'arriver tenant Lucky en laisse au moyen d'une corde, “nous ne sommes pas d'ici”, Pozzo réplique : “vous êtes bien des êtres humains cependant”. Esclave maltraité, Lucky tient à son esclavage, raccourci dans lequel S. Beckett semble faire tenir la vie sociale. Les personnages se livrent à quelques réflexions générales sur les choses et la vie (“c'est comme ça que ça se passe sur cette putain de terre”) lorsque Lucky sur l'ordre de Pozzo (“Pense”) fait un exposé didactique sur le même sujet : “Etant donné l'existence telle qu'elle jaillit des récents travaux publics de Poinçon et Wattmann... il est établi sans autre possibilité d'erreur que celle afférente aux calculs humains...” Qu'est-ce qui est établi ? “...que l'homme enfin bref que l'homme... est en train de maigrir”. En outre il rapetisse. Du moins dans les départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Marne-et-Oise. Ces considérations générales n'empêchent pas quelques notations moins philosophiques (“Lui pue de la bouche, moi des pieds”) qui à leur tour renvoient à l'observation du début de la pièce : “Voilà l'homme tout entier, s'en prenant à sa chaussure alors que c'est son pied le coupable”.

Revient comme une rengaine le dialogue central de l'œuvre : “Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? - Je ne sais pas - Allons-nous en - On ne peut pas - Pourquoi ? - On attend Godot - C'est vrai”. Estragon et Wladimir après avoir constaté qu'ils sont incapables de se taire évoquent “les voix mortes”. “Ca fait un bruit d'ailes - De feuilles - De sable - De feuilles - Elles parlent toutes en même temps - Chacun à part soi - Plutôt elles chuchotent - Elles murmurent - Elles bruissent - Elles murmurent - Que disent-elles ? Elles parlent de leur vie...” Estragon hasarde : “Alors ? Si on s'estimait heureux ?” Wladimir objecte : “Ce qui est terrible c'est d'avoir pensé”. Estragon et Wladimir, restés seuls, jouent à être Pozzo et Lucky. Mais à l'injonction d'Estragon : “Pense, cochon”, Wladimir est obligé de répondre : “Je ne peux pas”. La philosophie de tout cela ? “Elles accouchent à cheval sur une tombe, le jour brille un instant, puis c'est la nuit à nouveau”.

## UN RIRE SAUVAGE

En écho répond le “rire sauvage” dont sont saisis les deux personnages de *Tous ceux qui tombent* lorsque la femme évoque le texte de l'écriture qui fera l'objet du pêche du prochain dimanche : “L'Eternel soutient tous ceux qui tombent. Et il redresse tous ceux qui sont courbés”.

### *En attendant Godot (1953)*

Dans *“Fin de partie”*, le monologue met aux prises quatre personnages également larvaires, le maître, Hamm, son valet, Clov, Nagg et Nell, ses père et mère rangés chacun dans une poubelle. Avec ceux-ci Hamm entretient l'aimable relation déjà amplement présente dans Molloy, Malone etc... Lorsque Nagg lui réclame sa bouillie, Hamm dit s'adressant à Clov : “Donne-lui un biscuit”, puis, au demandeur : “Maudit fornicateur ! Comment vont tes moignons ?” Un peu plus loin, excédé, il ordonnera à Clov de “condamner les couvercles”. Hamm veille à se trouver “au centre”. Au centre de quoi ? De la création ? “Bien au centre”. Là est sa place. Il y a un mur. “Au-delà c'est... l'autre enfer”. Soudain, “avec angoisse”, s'adressant à Clov, il dit : “Qu'est-ce qui se passe ?”. Clov : “Quelque chose suit son cours”. Hamm : “On n'est pas en train de... de... signifier quelque chose ?” Clov : “Signifier ? Nous, signifier ! (Rire bref) Ah elle est bonne !” Comme Clov se gratte en proie aux attaques d'une puce, Hamm le met en garde : “Une puce !... Mais à partir de là l'humanité pourrait se reconstituer ! Attrape-la pour l'amour du ciel !” A Clov il ouvre des perspectives d'avenir : “Un jour tu seras aveugle. Comme moi. Tu seras assis quelque part, petit plein perdu dans le vide, pour toujours, dans le noir”. Hamm invite Clov à l'achever. Toute la maison pue le cadavre. “Tout l'univers”, observe Clov. “Je m'en fous de l'univers” réplique Hamm. Clov a mal aux jambes. “Je ne

pourrai bientôt plus penser” s'inquiète-t-il. Il rêve d'un monde “où tout serait silencieux et immobile et chaque chose à sa place dernière, sous la dernière poussière”. Il annonce à son maître qu'il le quitte. Devant le refus de celui-ci, il demande : “A quoi est-ce que je sers ?”. “A me donner la réplique”, proclame le maître. Indiscret, Hamm demande : “As-tu jamais eu un instant de bonheur ?”. “Pas à ma connaissance” admet Clov. Un rat ayant fait son apparition, Clov note : “Si je ne tue pas ce rat il va mourir”. Hamm, après avoir constaté : “Mais réfléchissez, réfléchissez, vous êtes sur terre, c'est sans remède”, en vient à l'expression de ses dernières volontés : “Si tu dois me frapper, frappe-moi avec la masse (un temps) ou avec la gaffe... Avec la gaffe. Ou avec la masse”.

### **“...DE MOINS EN MOINS PAS DE REPONSE...”**

Winnie dans *“Oh les beaux jours”* a beau dire : “les mots vous lâchent, il est des moments où même eux vous lâchent”, elle n'en continue pas moins d'en user pour raconter sa vie, araser sa terre, vider sa mémoire, dire ce qu'elle voit : “malheur à moi qui vois ce que je vois”. Elle s'émerveille cependant : “... Oh le beau jour encore que ça va être...”, jusqu'à la conclusion : “Oh le beau jour encore que ça aura été !”. Winnie peut terminer la pièce en

chantant : "Heure exquise, qui nous grise etc..." après avoir proclamé : "Jamais rien qui change".

Exactement contemporain de "Oh les beaux jours", "Comment c'est" (1961), classé dans les romans et nouvelles, rassemble, ressasse, dans ses dernières pages les thèmes inlassablement à l'œuvre dans tous les écrits précédents de Samuel Beckett. L'identité : "oui cette voix quaqua oui de la foutaise oui qu'une voix ici la mienne oui quand ça cesse de haleter oui... j'ai une voix moi oui en moi... oui de quelqu'un dans un autre monde oui dont je serais comme le rêve... MOI JE M'APPELLE COMMENT hurlements bon... oui ma voix à moi oui pas à un autre non à moi tout seul...". Le lieu où surgit la voix : "la boue oui le noir sont vrais oui la boue et le noir sont vrais oui là rien à regretter non". Le non-sens : "tous ces calculs oui explications oui toute l'histoire d'un bout à l'autre oui complètement faux... QU'EST-CE QUI S'EST PASSE ?... Il s'est passé quelque chose oui mais rien de tout ça non de la foutaise... C'EST CA MA VIE hurlements bon..." L'absence de réponse : "...quelqu'un m'entend non personne ne m'entend non murmurant quelquefois oui quand ça cesse de haleter oui pas à d'autres moments..." Pas de réponse ? "LES BRAS EN CROIX pas de réponse OUI OU NON oui". "...quelques bribes oui que personne n'entend oui mais de moins en moins pas de réponse DE MOINS EN MOINS oui.

alors ça peut changer pas de réponse finir..." Pas de réponse ? "pas de réponse je pourrais suffoquer pas de réponse m'engloutir pas de réponse plus souiller la boue pas de réponse le noir pas de réponse plus troubler le silence pas de réponse crever pas de réponse CREVER hurlements JE POURRAIS CREVER hurlements JE VAIS CREVER hurlements bon..."

Pas de réponse ? "Je pourrais" est au conditionnel non au futur. Faut-il comprendre : il pourrait m'arriver n'importe quoi il n'y aurait toujours aucune réponse. Ou encore : au moins si j'étais sûr qu'il n'y a pas de réponse, je pourrais suffoquer, m'engloutir etc... mais même ça je ne le peux pas car je ne suis pas sûr qu'il n'y ait pas de réponse. Faut-il au contraire comprendre : heureusement que je soupçonne de plus en plus qu'il y a peut-être une réponse ("de moins en moins pas de réponse DE MOINS EN MOINS oui") parce que sinon j'en serais réduit à suffoquer, m'engloutir etc...

L'auteur écrit Le lecteur projette. Il sollicite le texte. Il le sait. Mais l'absence de ponctuation, qui est le fait de l'auteur, l'y autorise. L'y incite.

## LA VOIX DU TEMPS DE L'HOLOCAUSTE ET DU GOULAG

Arrêtons là l'exégèse de l'œuvre de Samuel Beckett. Précisons bien : de l'œuvre de Samuel Beckett, pas de ses convictions personnelles, de ses positions, de ses visions propres, ces convictions, positions, visions, on ne les connaît pas. Ce qu'elles sont, relève de la seule conscience de S. Beckett. L'auteur n'appartient pas au lecteur. L'œuvre et elle seule, appartient au lecteur mais

elle lui appartient tout entière. Croire que le monologue existentiel qui constitue l'œuvre de S. Beckett exprime les avis, points de vue, états d'âme du signataire, c'est ne rien connaître à la création littéraire. Les "Mémoires d'outre-tombe" ne sont pas le portrait de Chateaubriand. On peut seulement dire qu'ils sont sortis de Chateaubriand. De même un certain nombre de livres sont sortis de S. Beckett. C'est de ces livres qu'on se propose de parler et non de l'inconnu qui les a écrits. Ce qui nous est donné ce n'est pas la personne du Titien mais cette inoubliable "Piéta" que l'on peut voir à l'Academia de Venise et qui est signée du Titien. Il est temps de jeter aux ordures toutes ces biographies méticuleuses et fécales, méticuleusement fécales, qui prétendent nous restituer les pratiques sexuelles, alimentaires, vestimentaires, financières, immobilières, médicales, policières, etc... des auteurs et lorsque les œuvres se réduisent à des autobiographies c'est qu'elles ont pour fonction d'illustrer, d'avouer, l'impuissance créatrice des auteurs.

Je viens d'où ? Je vais où ? Qui suis-je ? Suis-je ? Quelle est cette voix qui parle ? A qui appartiennent ces voix qui ne sont pas la mienne ? Quelqu'un m'entend-il ? Questions parfaitement banales, banales mais pas anodines, qui, depuis quelques millénaires, occupent l'esprit des hommes et constituent la matière de leurs œuvres, sous une forme ou sous une autre. Sous une forme ou sous une autre : précisément ce qui fait le propre de l'œuvre de S. Beckett c'est sa forme, ce monologue incessant, inlassable, d'une voix toujours la même. Même si elle s'affuble de dénominations diverses : Molloy, Malone, Mahood, Worm... Même si, au théâtre, elle se démultiplie, se distribue entre plusieurs personnages : Estragon, Wladimir, Pozzo, Lucky, Hamm, Clov, Winnie. La voix est unique mais le personnage ? Qui parle à travers cette voix ?

Est-ce moi ? Et que veut dire "moi" ? La certitude : il y a une voix qui dit des mots. Là est le fait fondateur. Mais, littéralement, qu'est-ce que ça veut dire ? Qu'est-ce qui est le propre du sujet parlant dès lors que les mots dont il use pour parler ne sont pas les siens, lui ont été donnés par la tribu à laquelle il appartient ? Alors que l'anglais était sa langue maternelle, Samuel Beckett a choisi d'écrire en français depuis la guerre. Anglais ou français, c'est toujours avec les mots des autres que le sujet s'exprime. Parce qu'elle est commune, la langue impose la communauté. D'où la panique du sujet dans son terrier, dans son trou, dans son souterrain, dans le noir, dans la boue : on le dépossède de son moi. Les autres, par le moyen des mots, prennent possession de lui, le réduisent à merci, le réduisent à être l'un des leurs. Qu'il le veuille ou non, il dira ce que la tribu attend qu'il dise.

Or le sujet attend de naître. Ou de mourir. Il ne le sait pas. Il est dans les douleurs, celles de l'enfantement ou celles de l'agonie. Il n'attend qu'une chose : que ça finisse. N'être plus dans l'état où il est. Mais en même temps, il doit livrer son pensum. Quel pensum ? Il ne le sait pas non plus. On attend quelque chose de lui. Quoi ? Sont-ce ces pages écrites qu'il est astreint à livrer périodiquement



et qui témoignent de ce que dit la voix qui parle ? D'où l'angoisse au sujet des mots qui façonnent l'être dans des moules préétablis et sans lesquels l'être se trouve sans voix. D'où à la fois le projet unique, - écrire - et la rage contre la langue, la détermination vengeresse de subvertir la langue.

Le sujet, comme Job, vit mal sa genèse. Lieu de toutes les contradictions, il les exprime toutes, étranger à toute préoccupation de cohérence philosophique, seulement attentif à transcrire ce que dit la voix multiple c'est-à-dire une chose et, aussitôt, son contraire. Et la voix dit tout. Tout ? Pas vraiment. Elle dit le pire : l'insulte à la vie, à la mère, au père, à l'espèce humaine. Elle est comme le reflet d'une convulsion. Elle cultive le masochisme, ne se refuse pas le sadisme. Elle est la voix du temps de sa gestation, le temps de Staline et d'Hitler, le temps de la désintégration atomique. L'être a explosé. La valeur de l'individu tend vers zéro. Extermination par le gaz, par le travail, par les camps : les maîtres organisent la terreur et quelques intellectuels disent pourquoi ils ont raison de l'organiser. L'œuvre de S. Beckett met en mots ce personnage larvaire dont la vie n'a pas plus d'importance que la mort, mûr pour tous les holocaustes, tous les avortements, personnage que nul n'attend nulle part, que nul ne regrettera, personnage nul. La correspondance entre l'œuvre et le temps de sa conception est parfaite. Correspondance ne signifie aucunement complexité. Tout au contraire : à aucun moment S. Beckett n'aboie avec les loups, ne justifie les loups. La voix témoigne seulement de la mort de l'homme et du peu d'importance du sujet pensant. Son ironie décapante a fini par déferler sur la culture contemporaine. La dérision, après l'engagement, s'est instituée en référence obligée. Toute œuvre qui veut faire parler d'elle doit fournir à la critique l'occasion d'évoquer la dérision. Ne pas oublier non plus le thème de l'incommunicabilité. Incommunicabilité et dérision sont au cœur de l'œuvre de S. Beckett. C'est par là que l'œuvre atteint sa puissance, c'est par là qu'elle échappe à la mode alors même qu'elle a créé la mode.

Le monde selon S. Beckett, c'est le nôtre : les morts qu'on ramasse au bord des routes, l'otage qu'on pend devant les caméras, tout se vaut, rien ne vaut, le néant de l'homme, le monde de Batman sans Batman, monde de la dérision meurtrière avec le pouvoir comme unique régulateur, pouvoir des armes, pouvoir de l'argent, et puis l'indifférence, l'ennui, l'attente avachie de... de quoi ? De qui ?

Samuel Beckett nous laisse désarmés. Son œuvre, beaucoup plus radicalement que celles de Marx, de Nietzsche, de Freud, est celle du soupçon. Le soupçon ne porte plus ici sur la signification des structures et des comportements mais sur l'être lui-même. Le voyage au centre du moi n'a pas permis de saisir autre chose qu'une voix qui dit des mots.

## **CONTINUER : ON NE PEUT RESTER SANS MOT DIRE**

Et cependant il faut "continuer". La force de l'œuvre

tient en ce qu'elle contient à côté de la majeure - l'innommable, l'incommunicable, la dérision - une mineure qui lui porte contradiction. Et d'abord cette affirmation selon laquelle il faut "continuer" c'est-à-dire écrire. Je ne me tairai pas dit la voix.

On ne peut rester sans mot dire. L'acte même par lequel l'écrivain écrit dément que tout ne soit que vanité. Incommunicabilité certes, mais le constat n'empêche pas l'écrivain d'écrire. L'écrivain croit assez à l'incommunicabilité pour la dire, pas assez pour renoncer à la dire. Prisonnier d'un impératif catégorique - écrire - il est comme la voix des livres de S. Beckett qui ne peut pas renoncer à se communiquer à cette espèce singulière dont elle refuse de faire partie mais pour laquelle elle transcrit fébrilement les mots par lesquels elle se constitue. C'est sans doute de cette contradiction centrale entre le constat et le projet, entre le contenu du procès-verbal et l'irrépressible nécessité de le dresser qu'il faut partir. Il y a l'innommable. Il y a aussi l'indicible. Tactique de la terre brûlée, subversion du langage, réduction des sentiments à leur contenu physiologique, non-sens universel : ascétique, difficile, sans charme, l'œuvre de S. Beckett accède de proche en proche à ces accomplissements qui font l'œuvre d'art. Constat de la terre brûlée, elle livre en même temps une cartographie des sources même si elle recense les raisons qu'il y a de ne pas y boire tout en admettant que peut-être ces raisons ne sont pas absolument décisives et ainsi de suite.

Si le sujet crève d'angoisse dans la recherche de son moi sans jamais se résoudre à abandonner cette recherche, c'est que la démarche a peut-être un sens, c'est que la nécessité qu'elle exprime peut à son tour indiquer comme une espérance. A partir de là aussi, l'humanité pourrait se reconstituer. Il faut "continuer" : il n'est pas inutile de se découvrir quelques raisons de "continuer".

On peut hasarder, oh certes en restant à sa place et avec toute la déférence requise, que si le monde est ce qu'en disent les livres de S. Beckett, il n'est pas que cela. Il y a le trou, le noir, la boue, les défécations etc... mais il n'y a pas que le trou, le noir, la boue, les défécations etc... Il y a aussi la lumière et, parfois, des lieux si beaux qu'ils pourraient donner à penser que le monde est aimé mais qu'il s'est passé quelque chose. D'où l'attention que prête la voix, à l'œil qui attend qu'on l'aide à ne plus pleurer, à regarder, à arder, quitte, ensuite, pour la voix, à décider arbitrairement que cet œil n'existe pas. Il y a un contact à renouer, une communication divine à rétablir, pour que la larve puisse conserver l'espérance de la transmutation. "L'Éternel soutient tous ceux qui tombent". Cette espérance mérite mieux qu'un "rire sauvage", elle aussi doit être notée dans le procès-verbal sinon il y aurait faux et usage de faux. A vrai dire, il faudrait faire un nouveau constat qui s'applique à un champ de vision un peu moins sélectif. Il n'est d'ailleurs pas trop tard pour que S. Beckett entreprenne de compléter le sien.

Exemple : on se passerait bien volontiers des chauffards qui vous doublent sur l'autoroute à 200 km à l'heure, sans parler des tortionnaires qui s'appliquent

dans les caves à rendre l'homme meilleur, mais il y a tout de même un certain nombre d'êtres humains que l'on ne regrette pas d'avoir rencontrés. A tout prendre il y en a même beaucoup. Suffisamment pour que l'on n'ait pas envie de vouer l'espèce humaine d'abord à une vie atroce puis ensuite aux flammes et aux glaces de l'enfer. Ni l'espèce ni tel ou tel de ses membres. Il y a aussi des moments que l'on ne regrette pas d'avoir vécus, il y en a même dont l'éclat solaire jaillit comme la promesse, l'annonce, la bande annonce de quelque chose d'autre dont le temps présent pourrait n'être que l'ombre portée, une ombre parfois lourde à porter mais avec des trous de lumière. Etrange histoire, accordons-le, mais dont on ne rend pas compte en ne retenant que le pire. Malone exagère un peu me dira-t-on, c'est la loi du genre. C'est justement là la difficulté : Malone exagère toujours comme Molloy, Mahood, Worm etc... Ils exagèrent et toujours dans le même sens. D'où la nécessité d'un constat complémentaire. Et la justification, s'il en faut une, que l'on continue d'écrire après S. Beckett.

Mais comment articuler après ce soupçon glacé, vengeur, fébrile, jeté sur les mots ? Si quelqu'un s'avise d'écrire : "D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Qui sommes-nous ?" cela fera sourire tous les esprits fins de la place. Pour être pris au sérieux il faut dire : "Qu'est-ce que je fous dans ce monde de merde ?" Voilà un langage qui intègre dans sa structure même tout le vécu fonctionnel, toute l'expérience existentielle du sujet. Le sujet se fait chier. Et il le dit. Pour exprimer le malheur d'être né, Chateaubriand sublime, Beckett régresse. Le bonheur est dans la régression. Et aussi la vertu, la respectabilité, la notoriété. Au lieu de soupirer "...que ces voiles me pèsent..." Phèdre pourrait aussi nous entretenir de l'état de sa sexualité et des troubles de la ménopause en mélangeant le langage du minitel rose et celui de la médecine. Le personnage gagnerait peut-être en présence

physiologique.

Il fallait bien un peu déniaiser le sujet, lui mettre le nez dans ses réalités, l'usage inconsidéré des grands mots lui ayant fait enfler la tête. Soit. Maintenant c'est fait. Tout le monde a compris. Paix aux imitateurs mais il est temps de laisser les besogneux de l'insignifiance besogner à leur guise et de faire autre chose.

Mais comment ? Comment écrire après cette œuvre d'arasement conçue et réalisée par S. Beckett il y a maintenant près d'un demi-siècle ? L'herbe ne repousse pas là où est passé Attila disait-on. Hé bien justement si. L'herbe a repoussé après Attila et même très vite. On sait bien que les mots relèvent du prêt-à-penser. Ca n'est pas une raison pour se priver d'en user. Il faut faire comme si de rien n'était, faire semblant de n'avoir rien vu, se souvenir certes de ce qu'on a lu mais garder ça par devers soi. Inutile d'ameuter les populations. Le terrain est miné, bien sûr. Mais il l'a toujours été. Pour le reste il faut écrire comme ça vient. Je veux dire travailler son propre matériau avec ses propres instruments, dire ce qu'on a à dire dans sa propre langue. On verra bien. De toute façon on n'a pas le choix.

On sent bien qu'un mot nouveau est au bord de naître.

André LE GALL

*N.B. : Les citations des œuvres de Samuel Beckett sont extraites de ses ouvrages qui sont publiés aux Editions de Minuit. La structure du texte et les particularités de la ponctuation font qu'il est parfois difficile de citer exactement S. Beckett. Comme il est d'usage, les points de suspension signifient que certains mots, phrases, ou morceaux de phrases ont été omis.*

## Les livres de nos collaborateurs et amis

**François FONTAINE**  
"Le sang des Césars"

Ed. de Fallois

**Yvon CHOTARD**  
"Comment sauver la Sécurité Sociale"

Ed. Economica

**Pierre FAUCHON**  
"L'Abbé Grégoire"

Ed. de la Nouvelle République

**Jean-Marie DOMENACH**  
"Des idées pour la politique"

Ed. du Seuil

# LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Sur Chateaubriand. - Les biographies : **M<sup>me</sup> Hanska, la comtesse d'Agout.** - Les souvenirs de **la duchesse de Maillé.** - **Roger Nimier** à la Sorbonne. - Un choix de chroniques de **Stephen Hecquet.** - **Guy Dupré** : Les Manœuvres d'automne. - **Julien Gracq** à la Pléiade. - Les romans : **Julien Green, Jean Vautrin, Daniel Rondeau, Pascal Quignard.**

**C**hateaubriand n'a jamais pardonné à Molé son apostrophe en pleine chambre des pairs : "Reprenez votre lyre et remontez dans vos espaces célestes". Chateaubriand, nous dit le duc Victor de Broglie dans ses Mémoires, voulait monter à la tribune un poète qui s'entendait même au commerce des mulets. M. Jean-Paul Clément présentant des morceaux choisis de l'œuvre politique de Chateaubriand (1) demande : "Comment un poète peut-il être considéré comme un homme d'Etat ? "Il ne prend pas la politique du grand homme par le petit bout de la lorgnette et ne s'attarde pas à discuter ses vues sur le commerce des mulets. Le jugement de Metternich, orfèvre en la matière, "Chateaubriand n'est pas un homme d'Etat", ne le trouble pas. Il analyse rapidement les idées de l'auteur de la *Monarchie selon la Charte* sur le gouvernement représentatif. Ce qu'il veut montrer en lui, c'est le prophète. Stendhal n'avait vu dans Chateaubriand qu'un "habile arrangeur de phrases sonores". Pour M. Clément, les phrases sonores de Chateaubriand sont l'écho de son siècle. Il l'a amplifié, répercuté, prolongé en vati-

cination jusqu'aux rives de l'avenir que le poète, seul, pouvait apercevoir du haut des espaces célestes où Molé l'avait invité à prendre place.

Liberté, fidélité, honneur, c'est le trinôme magique de la pensée de Chateaubriand. Ces trois mots ont une consonance plus poétique que politique. Les faire entrer dans ce que Chateaubriand appelle "la série des faits médiocres" est une entreprise qui ne l'a jamais beaucoup intéressé et qu'il jugeait indigne de ses préoccupations. Il suffisait qu'ils lui fassent de la musique et vinsent gonfler la houle à laquelle, nageant vers l'avenir, il livrait son âme. Les idées politiques de Chateaubriand sont en gros celles des doctrinaires de son temps. Il disait, comme Royer-Collard, qu'il n'y a pas de souveraineté absolue, il ne croyait qu'aux faits (qu'il méprisait), la légitimité ne s'imposait que par la nécessité du moment (Guizot a parlé à ce propos de "la force des choses"). Chateaubriand estimait que la monarchie n'était une forme de gouvernement préférable à une autre que parce qu'"elle faisait mieux entrer l'ordre dans la liberté". Charles de

Rémusat dit à peu près cela, quand il écrit dans ses mémoires : "La monarchie parlementaire est la combinaison la plus ingénieuse pour amalgamer république et royauté". Mais Rémusat préférait aux idées ses chansons et Chateaubriand, ses songes.

Il a toujours rêvé de prendre la tête du mouvement du monde. C'est pourquoi le sage Louis XVIII avait hésité à lui remettre les affaires de la France. Porté dans les journées de juillet 1830 par un parti d'étudiants de la rue de Seine au Palais du Luxembourg sur un fauteuil de tapisserie, il s'est senti soulevé par un peuple entier. Encore une fois, l'homme de la houle ! Il s'adressa ce jour-là à tous les Français : "Vous avez quitté la voie battue pour le sentier des précipices ; eh bien ! explorez-en les merveilles et les périls. A nous, innovations, entreprises, découvertes, venez et que les armes, s'il le faut, vous favorisent. Où y a-t-il du nouveau ? Est-ce en Orient ? Marchons-y. Où faut-il porter notre courage et notre intelligence ? Courons de ce côté... Oui, si j'étais admis au conseil de ma patrie, je tâcherais de lui être utile dans les dangereux principes qu'elle a adoptés. La retenir, ce serait la condamner à une mort ignoble... je préparerais des soldats et des millions, je bâtirais des vaisseaux, comme Noé, en prévision du déluge". *Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas*, chantait en contrepoint Béranger.

La duchesse de Berry, que les catastrophes de l'Histoire émoustillaient, reconnut dans Chateaubriand le Mentor qu'il fallait à l'Enfant du miracle. "Soyez notre Fénelon !" Ainsi s'adressa-t-elle à celui qui, dès lors, entra dans le rôle du "dernier sujet du dernier des rois". "Le dernier, être le dernier, quelle force dans ce mot de dernier qui s'ouvre sur le néant sublime !" (Henry de Montherlant, dans *le Maître de Santiago*). Mentor fénelonien, maître de Santiago, Chateaubriand a rêvé la restauration d'Henri V dans une romantique ordonnance de pompes funéraires. Roi sans royaume, élevé par la fille de Louis XVI sur les marches d'un échafaud-autel, le duc de Bordeaux n'avait sa place qu'au ciel. Il n'en redescendrait que pour sacrer la République et lui remettre son sceptre. Chateaubriand a écrit le discours qu'Henri V devrait prononcer en cette circonstance : "Français, mes ancêtres ont élevé et formé la France à travers la barbarie. Maintenant, la marche des siècles, le progrès de la civilisation ne permettent plus que vous ayez un tuteur. Je descends du trône. Je confirme tous les bienfaits de mes pères en vous déliant de vos serments à la monarchie".

Chateaubriand, républicain d'instinct et de vocation, royaliste par fidélité, est en règle désormais avec lui-même. C'est dans ce rêve que toute sa vie prend son sens et que toute sa politique trouve sa justification.

\*  
\* \*

André Maurois publiant sa *Vie de Balzac* disait modestement qu'il ne venait qu'"après Bertault qui a tout dit sur Balzac et la religion, après Alain et Gaëtan

Picon qui ont tout dit sur la pensée de Balzac, après Bernard Guyon, Donnard et Wurmser qui ont tout dit sur Balzac et la vie sociale, après Pommier et Bardèche qui ont tout dit sur Balzac et la création littéraire, après Félicien Marceau qui a tout dit sur les personnages de Balzac". M. Jacques Delaye vient après André Maurois, mais ce n'est que pour écrire une vie de *Madame Honoré de Balzac* (2). Or, si M<sup>me</sup> Hanska devenue Madame Honoré de Balzac n'a été qu'un rêve de Balzac, si elle n'a été, selon Maurice Bardèche, que ce que Balzac a inventé, écrire une vie de M<sup>me</sup> Hanska, n'est-ce pas encore écrire sur la vie de Balzac ?

C'est à travers Balzac, que M. Delaye rêve lui-même Madame Hanska. Il la montre dans son château en Pologne, au milieu de ses forêts et de ses villages de serfs. Un jour, tombe sous ses yeux le roman d'un lointain écrivain français. Pour faire savoir à Balzac que "la femme de trente ans", celle qui "seule peut se donner corps et âme" existe, elle lui envoie une lettre signée l'Etrangère. Dès lors, le rêve de M. Delaye devient réalité. Il récrivait dans des chapitres alternés la vie de Balzac et il imaginait celle de Madame Hanska. Il ne raconte plus qu'une seule vie en l'inscrivant dans un double cœur entrelacé. Ainsi nous conduit-il jusqu'au cimetière du Père Lachaise d'où Rastignac a lancé son fameux défi et où "M. et M<sup>me</sup> Honoré de Balzac reposent désormais côte à côte inséparables".

Le mariage de M<sup>me</sup> Hanska et de Balzac quelques mois avant sa mort a scellé ces deux destins. "Je me dois, écrivait M<sup>me</sup> Hanska à son frère Adam Rzwurski qui, au nom de la famille, l'adjurait de renoncer à son projet, je me dois à l'homme qui a tout souffert pour moi et dont j'ai été l'inspiratrice et la joie. S'il doit bientôt mourir, que ce soit avec sa main dans la mienne". Balzac est mort seul dans le "nid" de la rue Fortuné à Paris où il avait réussi à ramener de son château de Wierzchovnia sa princesse lointaine. "Une fin sinistre" a dit Maurice Bardèche qui l'a comparée à celle du père Goriot. Où était M<sup>me</sup> Hanska, tandis qu'agonisait Balzac ? Dans une chambre voisine avec son amant, le peintre Gigoux, comme l'a soutenu Octave Mirbeau ? Laure de Surville a écrit que son frère n'avait pas connu à la fin de sa vie "le bonheur espéré, mais l'affliction suprême".

Une servante avait prédit à Eva Rzwurska, petite fille, qu'elle rencontrerait un être supérieur dont elle deviendrait l'inspiratrice. M. Delaye a mis cette prédiction en roman. Balzac a été le rêve de M<sup>me</sup> Hanska, comme cette petite femme boulotte a été celui de Balzac. "J'épouse la plus haute noblesse de l'Europe", proclamait-il. Par ce mariage, le neveu de l'assassin Balssa devenait celui de Louis XV et de Marie Leckzinska dont M<sup>me</sup> Hanska était une parente. Un rêve d'Orient ! "Si je ne suis pas grand par la Comédie humaine, écrivait Balzac à sa sœur Laure, je le serai par cette réussite".

En s'élançant vers M<sup>me</sup> Hanska dans l'été 1847, à travers la steppe, Balzac enchaîné à son œuvre avait-il tenté de s'échapper de sa prison pour enfin vivre, au moins son rêve ? Il jouait son va-tout. Toujours à sa

sœur, il écrivait : "Le cœur, l'esprit et l'ambition ne veulent pas autre chose en moi que ce que je poursuis depuis seize ans. Si ce bonheur immense me manque, il ne faut plus rien et je ne veux rien". Balzac s'est détaché de son œuvre qu'il a laissée en plan au milieu des matériaux rassemblés pour la construction du dernier étage de sa Tour de Babel. Il abandonne même ses visites académiques. Dans le moment où Balzac galope vers M<sup>me</sup> Hanska à la poursuite de son mirage oriental, Maxime de Trailles se précipite dans un roman inachevé sur la route de Troyes à la conquête d'un siège de député à Arcis-sur-Aube. Rastignac, au début de la Comédie humaine, voulait conquérir Paris et être président du conseil. De Rastignac à Maxime de Trailles, quelle dégradation de l'énergie et de la volonté de puissance ! "La vie que je mène m'ennuie, confie Maxime à Rastignac, et je veux une retraite". Balzac écrit, de même, à M<sup>me</sup> Hanska qu'il est "sans âme ni cœur", que "tout est mort". Il s'est détaché de son œuvre, mais il se détache aussi de son pays. "Qu'est-ce que la France ?" écrit-il dans la préface de *Catherine de Médicis*, et il se détache du monde.

"On ne tient plus à grand chose, mais dans cinquante ans on ne tiendra plus à rien". Le dernier mot de Balzac est celui de Baudelaire : *s'en aller*. Est-ce là la fuite esthétique dont a parlé Pierre Barbéris dans un article de *l'Année balzacienne* de 1965 ? (3) Dans cette perspective, M<sup>me</sup> Hanska ne serait pas le havre de bonheur rêvé par M. Jacques Delays, mais un symbole de mort.

\*  
\* \*

Marie de Flavigny dont le comte d'Agoult, son mari, loue, dans un portrait flatteur, "les magnifiques tresses blondes, la taille élancée des jeunes filles rêveuses de Germanie, l'inaltérable douceur, une égalité de caractère qui rendait la vie facile", est célèbre par sa liaison avec Liszt. Elle a aspiré aussi à la célébrité littéraire sous son nom d'auteur de Daniel Stern. La comtesse d'Agoult a laissé des mémoires inédits dont M. Charles Dupéchez annonce la publication prochaine et d'où il vient de tirer les éléments d'une biographie très complète (4). Celle qui sentait en elle "un démon supérieur" et qui rêvait de s'égaliser à George Sand et à Madame de Staël, y apparaît à la fois sous les traits de l'amante romantique qui a quitté mari et enfants pour suivre Liszt dans ses "pèlerinages européens" et sous ceux de la dame très austère et sévère qui tenait, faubourg Saint-Germain, sous le Second Empire, le salon appelé l'Abbaye-aux-Bois de la Démocratie, qui conviait Dante et Goethe à dialoguer à son chevet et que Barbey d'Aurevilly nommait "un pantalon bleu".

"J'avais imagination et raison, a écrit M<sup>me</sup> d'Agoult, j'ai mis l'imagination dans la vie et la raison dans les livres". L'imagination l'a entraînée dans un délire mystique où elle s'est crue jetée par Dieu pour faire le salut de l'homme de génie dont elle a dit, dans un de ses moments de lucidité, qu'il n'était qu'un Don Juan parvenu. Victor Hugo lui trouvait "une petite âme". Elle a célébré à la

faveur de ses extases amoureuses, dans un galimatias de sexualité et de spiritualité où elle mélangeait volupté et soif du martyr, son besoin de sanctification, son aspiration à l'infini. Séparée depuis longtemps de Liszt, elle disait que lui seul encore lui faisait éprouver, quand elle le retrouvait, "le mystère divin de la vie".

George Sand lui a écrit un jour "Ma belle comtesse aux cheveux blonds, je puis dire que je vous aime et que vous me semblez la seule chose estimable et vraiment noble que je vois briller dans la sphère patricienne". Munie de ce certificat, M<sup>me</sup> d'Agoult aurait pu faire une brillante carrière sur les traces de Lélia. Mais elle connaissait et a avoué ses défauts, le manque de sensibilité et de tendresse, peu ou point de pitié pour la faiblesse, l'orgueil. Balzac l'a peinte dans son roman *Béatrix*, "mince et droite comme un cierge, blanche comme une hostie, élégante et dure, la figure d'un dessin sec, un ange qui flambe et se dessèche". Si elle a commis des folies, disait Barbey d'Aurevilly, ce n'a été qu'à froid. Elle a exprimé, avec une évidente satisfaction, une réprobation hautaine pour des passions sans chaleur dans des récits moralisateurs colorés d'une lumière grise, d'où l'on sort glacé.

La fin de la vie de Marie d'Agoult a été comblée par l'élection de Jules Grévy à l'Élysée. "Ce qu'il faut à la République, c'est une bonne moyenne", avait dit le bonhomme. M<sup>me</sup> d'Agoult, romantique à la retraite, se découvrit à travers lui "modérée et bourgeoise". De Liszt à Jules Grévy, l'étonnant parcours !

\*  
\* \*

La duchesse de Maillé forma sous la Restauration une réunion d'hommes et de femmes aimables à laquelle elle donna le nom de "société du château". Molé qui fréquenta cette réunion nous dit qu'elle offrait un mélange bizarre de frivolité et de sérieux. Première dame d'honneur de la duchesse de Berry, M<sup>me</sup> de Maillé quitta la Cour en 1830, mais sans se retrancher dans une stérile émigration de l'intérieur. Elle rouvrit son salon rue Saint-Dominique et prit de cet observatoire des vues bien intéressantes sur le monde comme il continuait d'aller. Elle y avait transporté l'esprit de la "société du château". La duchesse de Maillé a écrit ses Souvenirs (4) à l'usage de ses enfants et pour les instruire des fautes à ne pas commettre.

"Il faut l'avouer, dit-elle, la France n'était pas poétique à l'époque où commencent mes souvenirs". Vidée de son sang, elle n'aspirait qu'à se reposer. Ce n'est que plus tard que Béranger, pour la faire rêver, mettra en vers de mirliton l'épopée impériale. Charles X, pourtant, avait voulu lui apporter un supplément de rêverie. C'est sur le rythme des Odes et Ballades de Hugo qu'il a essayé d'entraîner les Français sur les chemins du romantisme, de Reims à Navarin, mais la France ne voulait pas plus mourir pour Alger qu'au siècle précédent pour Québec. Le Romantisme en 1830, au moment de l'illusoire bataille d'*Hernani*, simple combat d'arrière-garde, est

passé de mode. Le Réalisme va le remplacer. La France se reconnaît dans l'illustre Gaudissart. Tandis que Charles X s'éloigne d'elle au train processionnel de ses "vieilles idées", Louis-Philippe inaugure le règne des banquiers et des marchands. Laffitte a été l'inspirateur de la Révolution de Juillet. Les Bourbons ont buté sur le Mur d'argent.

Mais était-ce des idées qui divisaient les Français ? L'opinion, dit M<sup>me</sup> de Maillé, ne repoussait que les hommes de la Restauration. Charles X, lui, ne voulait pas des hommes de 89. Il ne voulait que son cher Polignac, qui avait contracté une faiblesse dans son ambassade de Londres pour la Constitution anglaise. Les Français exigeaient une seule liberté, celle de "parvenir". Cependant, ils réclamaient la garantie de la légitimité. "Classe moyenne et légitimité ont un égal besoin l'une de l'autre" constate M<sup>me</sup> de Maillé qui tenait en réserve pour cet échange de services le duc de Bordeaux. Mais le duc de Bordeaux recevait à Wiesbaden les grands noms de l'ancien régime et les ouvriers du Midi royaliste, pas les bourgeois, sauf Berryer. En 1848, la république à qui ne manquaient que les républicains verra se rapprocher l'aristocratie et le peuple. "Les bourgeois, a dit Tocqueville, sont les seuls et véritables vaincus".

Ce sont les bourgeois, c'est le juste milieu que la duchesse de Maillé à la recherche d'un "centre", mais plus encore du pivot qui permettrait à celui-ci d'effectuer, sous la garantie de la légitimité, des oscillations équilibrées entre la droite et la gauche, a rêvé d'installer à la tête des affaires. "Grossissons le centre", s'écriait déjà M<sup>me</sup> de Staël en 1791 à l'adresse de Barnave. M<sup>me</sup> de Maillé, elle aussi, a voulu "grossir le centre". L'esprit de sérieux de la "société du château" l'avait-il emporté désormais sur l'esprit de frivolité ? Elle dut renoncer à ce qu'elle crut impossible et opta sous l'Empire pour "l'état de siège permanent".

\*  
\* \*

M. Bernard Frank a rassemblé sous le titre commode de "hussards" une bande un peu égaillée de jeunes écrivains dont le programme était *Réaction* et qui entreprirent, après la guerre qui les avait démobilisés, de réagir en littérature, sinon en politique, au nom des valeurs de tradition, d'ordre, de fierté française, avec, curieusement, un comportement libertaire. S'ils venaient tous du côté de l'Action française avec laquelle, pour la plupart, cependant, ils n'avaient pas de liens très étroits, ils ne se ressemblaient pas, et c'est M. Bernard Frank qui leur donna un esprit de clan. Destin d'une bande : Jacques Laurent et Michel Déon sont entrés à l'Académie française, Antoine Blondin poursuit ses écoles buissonnières, Roger Nimier, le plus jeune, mais déjà disparu, est entré à titre posthume à la Sorbonne. M. Marc Dambre a soutenu devant un jury composé de MM. Michel Raimond, Henri Bouillé, Jacques Robichez, Pierre Rebol, Michel Decaudin, une thèse qui devrait faire date et qui nous est offerte par un éditeur avisé (6), *Roger Nimier, hussard du demi-siècle*. Marc Dambre est le fondateur et

le directeur des Cahiers Roger Nimier, il a publié la correspondance Chardonne-Nimier, nous lui devons les nombreux inédits que la maison Gallimard a réunis sous le titre, *L'élève d'Aristote*.

M. Dambre a dit que la vie de Roger Nimier était inséparable de l'histoire littéraire de l'après-guerre et qu'à défaut d'écrire une œuvre, il avait inventé une voix. L'œuvre de Nimier a été interrompue par la mort et se réduit à quelques livres, mais il s'en élève une voix qui emplît tout le demi-siècle. C'est cette voix, ce sont les échos multipliés de cette voix que M. Dambre a fait entendre en écrivant un "Temps de Nimier" où les jeunes gens d'aujourd'hui ne trouveront pas un meilleur guide pour pénétrer. Ce temps reste celui de l'enfance. Du lycée à l'armée et dans les journaux dont il ébranle les colonnes en posant ses pétards, Nimier n'a fait que prolonger une enfance rêveuse, insolente et studieuse. Il écrit un essai *Vingt ans en 1945* qui renvoie au *Vingt ans en 1914* d'Henri Lagrange, l'un des jeunes hommes les plus merveilleusement doués de la "promotion de l'espérance" ainsi baptisée par Henri Massis. Il faudrait comparer le ton de ces deux bilans prématurés. Roger Nimier est entré dans la littérature en élève chahuteur et, dans la vie, en rebelle. Il mêle jeu et révolte. Bernard Pingaud a écrit qu'il jouait "à ne pas vivre en France en 1950". Il réclamait "une civilisation, une patrie, une religion". Mais à la religion, il manquait Dieu, à la patrie "le sourire d'une reine", pour la civilisation, elle aurait exigé "une société et une culture". Il y avait une culture, mais point de société. En refaire une ? A vingt ans, c'était trop tôt. "La barbe !" s'écria Nimier. Comme Godot, cependant, il attendait. Il pouvait se passer quelque chose. Il attendit et c'est ce qui explique peut-être le silence de dix ans dans lequel il s'enferma après avoir publié *Les enfants tristes*.

Au moment où Roger Nimier cesse d'écrire, M. François Nourissier, son cadet de deux ans à peine, entre précautionneusement dans la littérature en publiant *l'Eau grise*. Il écrit : "La vie ne rebondit pas, elle coule". De *l'Eau grise* à la *Fête des pères*, l'œuvre de François Nourissier coule, lente, le long d'une pente bien calculée pour éviter les ressauts brutaux et tout ce qui pourrait contrarier son flot harmonieux. La vie de Roger Nimier n'est faite, elle, que de rebondissements. Lorsque Chardonne l'invite à faire un retour en lui-même, alors qu'il ne cesse pas, dans la grande parade des années 50, d'aller d'une estrade à l'autre et d'y jouer le rôle de "fou" de la république des lettres, il le met en garde contre un certain excès de Nimier, "Ne laissez pas se fixer une fausse image de vous". Nimier avait lui-même protesté, au temps où il écrivait *le Grand d'Espagne*, de son sérieux et de son besoin de vérité, "mais les choses sont établies de telle façon, disait-il, que nous faisons figure d'esprit léger". L'esprit de facétie, le goût de la provocation dissimulaient chez lui la gravité qui est au fond de l'esprit d'enfance. Il s'attachait à le préserver pour ne pas passer trop vite à l'âge d'homme. Comme avant lui, Mérimée, Radiguet, Cocteau, il cachait son jeu. M. Marc Dambre révèle les dessous de Nimier.

pourtant : "Les juges, comme les soldats, nos derniers seigneurs..."

\*  
\* \*

Stephen Hecquet dont M. Marc Dambre publie sous le titre *La tête dans le plat* (7) un choix d'articles de critique littéraire et de critique judiciaire a été non seulement l'ami, mais la "conscience" de Roger Nimier. Celui-ci lui confia la tribune du *Bulletin de Paris* qu'il occupa de 1953 à 1957. Le *Bulletin de Paris*, feuille sévère dont les dimensions étaient celles du *Temps* d'avant-guerre, naquit de la transformation du journal économique et financier *France-Documents* en hebdomadaire politico-littéraire. Nimier y transporta l'air, les habitudes, ses amitiés d'*Opéra*. Marc Dambre dit que le *Bulletin de Paris* fut le "Contre-Express" des années 55. Ce sont les années où Stephen Hecquet écrivait aussi dans *Dimanche-matin* des chroniques judiciaires qu'il préféra appeler critiques judiciaires. Avocat, romancier, pamphlétaire dont *Faut-il réduire les femmes en esclavage* ? eut un succès de scandale et dont *Les guimbarde de Bordeaux* répondirent aux *Taxis de la Marne* de M. Jean Dutourd, Stephen Hecquet est mort en 1962 à l'âge de 40 ans. M. Jean-Denis Bredin lui rendit dans la *Table ronde* un vibrant hommage.

Le débit rapide, haché, de l'avocat se retrouve dans les chroniques du critique. Les négligences de style n'y sont pas rares, mais les effets de manche (ou de plume) en sont absents. Hecquet dit que Chardonne écrit comme il respire. C'est banal, mais c'est juste. Hecquet parle toujours pour exprimer une vérité. Quand il écrit sur Camus ou sur Robbe-Grillet que les jeunes critiques de droite criblent de leurs sarcasmes, il s'efforce à la justice. Y parvient-il ? Il reconnut dans Camus un écrivain de grande race. Disons Barrès réécrit par France. *Le Voyeur* de M. Robbe-Grillet l'intrigue, l'inquiète, le retient, mais il prend aussitôt pour antidote *le Machin* de Jacques Perret et il dit que "si M. Perret sait écrire, M. Robbe-Grillet ne sait que compter". Ce qui est faux. Il y a dans *Le voyeur* une puissance d'envoûtement, un charme de poésie auxquels on sent bien que Stephen Hecquet fait des efforts pour résister. Il fait l'ange sinon la bête dans le bénitier du diable. Sur Jules Romains et son *Fils de Jerphanion*, il est parfait. Comment le fils de Jerphanion, comment ce "fils à papa" peut-il être le témoin de son temps ? "On ne peint pas une génération à partir d'un seul être", qui, plus est, un fils unique. D'un mot, il juge tout Chardonne, le dernier des écrivains *polis*. L'œuvre de Brasillach : un feu de camp scout dans la nuit de Walpurgis.

Stephen Hecquet rend compte d'un livre de chroniques de Pierre Seize, journaliste du Figaro, sur les cours d'assises. C'est l'avocat, cette fois, qui écrit : "Tandis que l'accusé s'efface, que la victime se décompose, que le drame s'estompe, viennent sur le devant de la scène ce que j'appellerai volontiers les figurants abusifs, juges, avocats et témoins". La première partie de *la Tête dans le plat* contient les chroniques, non, les critiques judiciaires de Stephen Hecquet. C'est une démystification des *Grands Jours* de la Justice criminelle. Le respect du chroniqueur pour l'institution judiciaire semble inversement proportionnel à celui qu'il a, en lecteur et ami du Marcel Aymé de *la Tête des autres*, pour les juges. Il écrit

M. Guy Dupré s'est tu pendant trente ans entre la publication en 1950 des *Fiancées sont froides* accueilli de Mauriac à Breton par un concert d'applaudissements et celle dans les années 80-85 du *Grand coucher* et des *Mamantes*. Il vient de publier ses souvenirs, *Les Manœuvres d'automne* (8). Se retournant vers l'ombre de lui-même longtemps reléguée sous une soupenne de la Librairie Plon, partagée avec Henri Massis et occupée par Bernanos avant la guerre, il pose la question : "Pourquoi n'écriviez vous pas ?". Mais si Guy Dupré n'écrivait pas ou si, plutôt, il faisait semblant de ne pas écrire, dissimulant derrière une paroi de glace l'ardeur de son tempérament, n'est-ce pas parce qu'il était incapable de répondre à cette autre question : "Pour qui écririez-vous ?".

Son ami, Michel Mourre, à peine venait-il d'être expulsé par un suisse hallebardier de la chaire de Notre-Dame où il avait fait scandaleusement irruption un matin de Pâques, lui dédiait son livre, *Vingt-cinq ans d'histoire universelle (1945-1970)*, période durant laquelle, disait-il, "tout ce que nous aimons a été humilié". Guy Dupré n'aurait pu s'adresser qu'à ceux qui souffrirent l'humiliation. La génération des Vingt ans en 1945 ressentait une frustration d'Histoire née de la défaite de 1940 et de la perte de l'Empire. Guy Dupré rongé par son bout de porte-plume inemployé chercha, orphelin de gloire, dans l'évocation d'un temps antérieur à sa naissance, des refuges "de douceur et de bonté".

Ces refuges, ces nids d'amour, se sont appelés le Vieil Armand, la Main de Massiges, le Mort-Homme, le Chemin des Dames, le Saillant de Saint Mihiel. Guy Dupré a vécu la Grande Guerre en rééditant les chroniques de Maurice Barrès. Autre orphelin de gloire, M. François Nourissier écrivait dans le même temps l'admirable chapitre de son *Histoire française*, "Retour à Verdun". Les fils des vainqueurs de 14, sous couvert de tourisme militaire, allaient-ils monter en ligne ? Parti du Tombeau des Invalides, au centre de l'enceinte sacrée délimitée par l'Ecole militaire, la basilique Sainte Clotilde et le ministère de la Guerre, là même où Sturel avait convoqué les jeunes lorrains des *Déracinés*, non loin du 2 bis de l'avenue de Tourville, siège de la secrète chevalerie de l'armée française, ce deuxième bureau que l'affaire Dreyfus décapita, Guy Dupré s'est élevé par le circuit des champs de bataille jusqu'au sommet de la colline de Sion-Vaudémont d'où il entend "les voix qui crient dans les ossuaires". Il est, sous la capote bleu horizon dont il a fait son costume des dimanches, le dernier petit poilu de la Grande Guerre.

*Les Manœuvres d'automne* se développent sur un théâtre d'opérations où le cri "Debout les morts" fait lever des cohortes de fantômes. M. Dupré convoque par prédilection dans ces Souvenirs, qui sont ceux de la

Génération des Vingt ans en 1914, "la génération portée manquante", tous ceux, bâtards, métèques, métis, proscrits et réprouvés de toutes sortes, expatriés non seulement de leur terre natale, mais privés de leur état-civil ou de leurs épauettes, voire cachés sous un faux sexe. Il en a formé une légion étrangère pour réoccuper la mémoire d'une patrie que cet arrière-petit-fils de samouraï, qui ne voulait faire partie que de l'internationale gobinienne des *filis de roi*, s'est choisie au moment où il lui semblait qu'elle était mise à l'encan. Il a joint à cette légion un personnel féminin auxiliaire indispensable aux liaisons historiques et à la transmission des messages entre les générations. Il est recruté dans le corps des "mamantes" (composé de *maman* et d'*amante*).

Il y a dans *Les manœuvres d'automne* "confusion de ma vie familiale amoureuse, littéraire" dit M. Guy Dupré. Ces souvenirs ne baignent que dans la nostalgie de la vie militaire qu'il n'a vécue que par procuration et en *remplaçant*, au sens où, jadis, se faisaient remplacer les conscrits qui avaient tiré un mauvais numéro. Ils sont (l'occasion) scandés, dans le désert de l'honneur, par d'anciennes et fières sonneries, d'une revue de fin de manœuvres, d'un défilé d'ombres devant le monument aux morts où la génération portée manquante a inscrit en caractères devenus illisibles ses fastes dérisoires. M. Guy Dupré, combattant de toutes les causes désespérées, lui a rendu la vie pour le dernier quart d'heure où on ne l'attendait plus.

\*  
\* \*

La collection de la Pléiade accueille Julien Gracq et ses œuvres encore incomplètes. "Voici une œuvre en suspens" écrit M. Bernhild Boie dans la très remarquable présentation de cet ouvrage dont le premier tome vient de paraître (9). Mais c'est pour ajouter que chacune des œuvres de Julien Gracq, où l'auteur se porte par un mouvement impatient vers "ce qui va changer", est à la fois point de départ et point d'arrivée. Chacun de ces livres "est clos sur lui-même". Gracq l'a dit : "Chaque livre est une aventure et elle est passionnante quand on la mène. Mais c'est une entreprise close sur elle-même qui ne s'occupe pas de ce qui est vécu avant et ne comporte pas de regard sur ce qui viendra ensuite". Il s'est moqué dans sa *Littérature à l'estomac* de ces hommes de lettres dont la carrière s'identifie à celle des fonctionnaires. Ils avancent à l'ancienneté. Le critique les accompagne d'un livre au suivant en notant leurs progrès, en leur faisant miroiter des récompenses. La république des lettres ressemble à l'autre. L'œuvre de Julien Gracq n'est pas terminée, mais la collection de la Pléiade, cette monumentale nécropole, pouvait d'ores et déjà lui faire une place. On va, dans ce premier volume, du *Château d'Argol* et du *Beau ténébreux* au *Rivage des Syrtes* en passant par *Liberté grande, Préférences* et la *Littérature à l'estomac*, comme d'une stèle à l'autre. C'est une promenade dans un cimetière. Elle est riche de tout ce que la mort paraphe, scelle, qui est la vie même, certes, mais sans continuité, chacune des œuvres de M. Gracq constituant, comme le dit M. Bernhild Boie, un règlement de

comptes, une liquidation.

Le premier livre de Julien Gracq, *Au château d'Argol*, écrit en 1937, à l'âge de vingt-sept ans, est-il la liquidation d'un trop-plein de lectures ? Gracq remarque qu'"écrivain un peu retardé, il a été un lecteur précoce" et il avoue qu'*Au château d'Argol* est un livre d'adolescent. Il y consigne (est-ce pour s'en débarrasser ?) ses lectures. Tout un déballage de romantisme noir s'y étale sous une épaisse poussière d'adjectifs. Etienne, dans un article sans pitié des *Temps modernes* en 1945, a donné sur ce fatras un bon coup de plumeau. Mais après le coup de plumeau, que reste-t-il de l'œuvre même ? Laissons la dormir dans son grenier au milieu de ce qu'Edmond Jaloux a appelé ses harmonies solennelles.

M. Bernhild Boie a beau dire que chacun des livres de M. Gracq est un monde clos, trouvant en lui seul sa nécessité et se suffisant à lui-même, c'est par rapport au *Château d'Argol* qu'il porte un jugement sur celui qui l'a suivi, *Un beau ténébreux*. Il y a de l'un à l'autre passage au réel. Le personnage d'Allan, dandy provocateur où l'on retrouve peut-être un reflet de l'image du jeune khagneux Louis Poirier (il ne s'appelle pas encore Julien Gracq), avec son monocle et sa cravate blanche, n'est-il pas copié sur Jacques Rigaud qui se tua en 1925 à l'âge de trente ans après avoir programmé son suicide dix ans à l'avance. Les personnages d'*Un beau ténébreux* sont en vacances au bord de la mer dans un hôtel élégant. C'est le cadre proustien d'un récit stendhalien, avec une touche des années folles. Un critique malveillant a évoqué à propos d'*Un beau ténébreux*, *l'Homme à l'hispano*. Le *château d'Argol* ne peut plus être pour les personnages de ce roman, perdu dans ses brumes sur son rocher escarpé, qu'un but d'excursion.

C'est encore en se référant aux autres œuvres de Julien Gracq que M. Bernhild Boie parle du *Rivage des Syrtes* dans lequel il voit la représentation emblématique de tout ce que celui-ci a écrit. La dérive vers le réel, voire l'actualité, est ici manifeste. "Vous étudiez la formation d'une psychose de guerre". Gracq, réagissant à ce propos de M. André Bourin qui l'interviewait, s'est défendu du projet qu'on lui prêtait, mais il convient que *le Rivage des syrtes* est l'étude de la fin d'une civilisation, et il a écrit ce roman, cet "imprécis d'histoire et de géographie à l'usage des civilisations rêveuses" (admirable formule d'Antoine Blondin), sous l'emprise du *Déclin de l'Occident* de Spengler. La connivence d'un Etat avec les forces qui trament sa destruction, c'est le sujet du *Rivage des Syrtes*, mais c'est l'histoire même que nous avons vécue, le vertige de la chute, la fascination du vide. "Quand un pays est insulté, on ne doit pas réfléchir", s'écriait déjà en 70 le député Birotteau à l'adresse de Thiers qui invitait les Français à la réflexion. Le député Birotteau entendait "la voix de la patrie qui ne parle jamais si haut, dit M. Gracq, que quand il s'agit de se mettre en danger sans que la nécessité presse". Le député Birotteau aurait-il eu sa place dans le *Rivage des Syrtes* ? Il y a à la fin de ce roman une admirable méditation sur le pouvoir. "Il vaut la peine de gouverner même un Etat croulant" proclame le doge Daniello qui ajoute cependant qu'il



n'est pas un politique et qu'il y a quelque chose de plus urgent que la conservation d'une vie, c'est son salut. M. Gracq écrit dans un article sur le *Grand Paon*, que Chateaubriand, comme lui sans doute, a senti le vide autour de lui. Parfois le style de Gracq, quand il s'affine et s'aiguise dans la description du détail, comme dans un texte de *Préférences* cité par M. Boie, ressemble à du Flaubert réécrit par Jules Renard. *Le Rivage des Syrtes* est écrit dans la lumière dont l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* a enveloppé son époque comme d'un linceul. "Nous lui devons presque tout" dit M. Gracq à la fin du *Grand Paon*.

\*  
\* \*

M. Julien Green a écrit en 1934 une ébauche de roman sur son cher Sud, la terre de ses origines, de ses nostalgies et de ses espérances. Abandonné, repris, enfin achevé, le roman intitulé *les Pays lointains* a vu le jour, gros de 900 pages, il y a deux ans. Nous venons d'en lire la suite, *les Etoiles du Sud* (10). Ce second livre ne cède en rien par son poids au précédent. Y en aura-t-il un troisième ? M. Green laisse son lecteur impatient en pleine guerre de Sécession, après les premières victoires du Sud qui sera finalement battu. Nous en contera-t-il la défaite ? Nous entraînera-t-il dans l'histoire du troisième mariage de son héroïne Elisabeth avec Fred Mac Hargrove, le frère de son second mari, Billy, tué au combat ? Ned Jones, le fils du premier mari d'Elisabeth, a dix ans à la fin des *Etoiles du Sud*. C'est l'enfant, conçu en rêve, d'une passion secrète, d'un adultère de cœur, celui qu'Elisabeth a commis avec Jonathan Armstrong, le prince luciférien qui traversait ses nuits d'amour sur un cheval noir et dont elle a appris au petit Ned, le soir en s'endormant, à évoquer la mystérieuse chevauchée nocturne en prononçant son nom et en s'identifiant à lui. Ned Jones deviendra-t-il en grandissant le fils de son vrai père ou restera-t-il le fantasme de sa mère ? Il ne sera peut-être pas trop de neuf cents pages encore pour nous le dire. *Les Etoiles du Sud* brillent dans un ciel constellé de points d'interrogation ou de suspension.

On a écrit un peu rapidement que *les Pays lointains*, premier tome de la "saga" du Sud greenien, c'était un nouveau *Autant en emporte le vent*. M. Julien Green a écrit dans *les Pays lointains*, comme dans *les Etoiles du Sud*, un *Autant en ramène le vent*. Le vent, en effet, qui souffle sur ce Sud et n'en dissipe les maléfices que pour mieux nous assujettir à ses charmes, s'élève du fond d'une enfance que M. Julien Green a rêvée plutôt que vécue, en recueillant sur les lèvres de sa mère qui les lui a pieusement transmises, les traditions du Sud et en en respirant le profond parfum. Pour faire vivre le mythe, il n'a eu qu'à s'évader de cette Europe où il était prisonnier et à découvrir à Savannah, en s'embarquant pour l'Amérique, la réalité de son rêve. C'est de cette magie, de cette transposition du rêve dans la réalité, que sont faits *les Pays lointains* et *les Etoiles du Sud*. Sensuelle et sentimentale, Elisabeth est l'héroïne très romanesque d'un récit où M. Julien Green nous entraîne dans ce qu'il appelle le labyrinthe psychologique de cette jeune

femme. Qui est-elle, sinon M. Green lui-même, lorsqu'il s'est éveillé au monde, dans la fête matinale où il cherchait follement à concilier au milieu des élans du cœur les contradictions de sa nature ? Les bals, la vie d'une société charmante, la guerre qui gronde à l'arrière-plan des *Etoiles du Sud*, toutes ces images, tous ces bruits peuvent faire illusion. M. Julien Green n'a écrit la chronique des années où le Sud léger a tissé le linceul doré de son agonie, il ne nous renvoie à l'anecdote, à l'Histoire elle-même, que pour faire apparaître, à travers des mirages scintillants, la figure d'ombre dont toute son œuvre est étrangement éclairée. C'est elle qui doit nous retenir.

\*  
\* \*

M. Michel Mohrt, grand connaisseur du roman américain, a dit quelle place occupait le cheval, "l'étalon dressé sur ses jambes de derrière", dans la mythologie faulknérienne du Sud. C'est sur un cheval que Jonathan Armstrong a traversé dans le Sud greenien le rêve nocturne d'Elisabeth. M. Jean Vautrin nous entraîne dans son roman, *Un grand pas vers le bon Dieu* (11) au pays des bayous, à la Louisiane, dans l'Extrême Sud. Là encore, on voit bondir, à la limite du songe et de la réalité, le même cheval sudiste monté par le même cavalier noir. Le bandit Ferraille Farouche Cowley appartient à la même race de beaux ténébreux que Jonathan Armstrong. Il ne surgit de la forêt que pour séduire la petite Azzeline, mais l'amour l'appivoise et ce coureur de bois se fixerait là où on lui a mis l'alliance au doigt, si n'apparaissait, au milieu de la noce, un second cavalier sur un autre cheval noir, chasseur de baleines devenu chasseur d'hommes, qui poursuit le bandit Ferraille à travers toutes les Amériques et veut sa tête. M. Jean Vautrin entend, dit-il, que "la plume de l'écrivain tienne ses héros soigneusement éloignés de la pesanteur du quotidien de peu d'envergure". L'apparition du chasseur d'hommes fait, au moment où un tel quotidien le guettait, rebondir son roman. On va faire "un grand pas de plus vers le bon Dieu" avec le fils que Ferraille Farouche a eu, avant de disparaître, le temps de faire à Azzeline et qu'un bon sauvage a ramassé dans la poubelle où ont été jetés les débris de la noce massacrée. C'est un chemin plein d'accidents qui, du pays "cadjin", nous conduit à la Nouvelle-Orléans, le pays du jazz, puis, par un détour sur le front de l'Argonne en 1917, ramène, dans l'apaisement et la sérénité, le fils de Ferraille Farouche et d'Azzeline dans le giron maternel, là où il a été conçu et où il a retrouvé son originelle demeure. Un rappel de la légende de Jocaste et d'Oedipe clôture ce western.

"Ah, fou, fou qui se donne aux histoires !" s'écrie M. Jean Vautrin. *Un grand pas vers le bon Dieu* nous précipite dans une espèce de folie où le narrateur lâche la bride à son écriture et en surexcite à coups de fouet le génie inventif. M. Vautrin s'est naturalisé "cadjin" pour que son roman parle fort et vrai. Ramuz, écrivain suisse, a, jadis, s'adressant à Bernard Grasset, revendiqué le droit d'incorporer à la littérature française le langage populaire vaudois. C'est la même revendication que soutient avec éclat M. Vautrin. Il rend la Louisiane sinon à la France, du moins à sa littérature en la dotant, dans

l'unité et l'indivisibilité de la république parisienne des lettres, d'une autonomie haute-en-gueule. Le roman de M. Vautrin a une carrure célinienne, mais sans la nervosité, sans aucune trace de morbidité. Il respire à pleins poumons un air non pollué. Sous la liberté, sous la violence du verbe, court une veine toute de pureté et de tendresse. Elle s'épanche de loin en loin, dans ce roman à l'impétuosité de Niagara et aux débordements de Mississipi, dans des plages, où on se laisse rouler par un flot soudain alangui. Ce n'est certes que pour reprendre souffle.

\*  
\* \*

Il faut prêter l'oreille aux cadences des *Tambours du monde* (12) de M. Daniel Rondeau. Il s'élève une musique sourde et lancinante de l'histoire de cette vie d'un fils de héros de la guerre lancé, sans savoir pourquoi, dans l'aventure terroriste des années post-soixante-huitardes, activiste retraité, criminel repent, terminant ses jours en évitant des pigeons et le petit nègre d'une fille-mère épousée par lassitude. Plus que le roulement de ces tambours voilés de crêpe, accompagnant dans le brouillard la marche funèbre d'une génération dont Jean Lhomme n'est qu'un produit de série, le roman de M. Daniel Rondeau, dégagé de son romantisme, nous donne à entendre, à travers les tristes flonflons du manège de l'Histoire, une leçon dont, dans un temps de confusion où, nous dit M. Rondeau, tout est tiré vers le bas, on doit faire son profit. Il y a dans l'histoire de Jean Lhomme un "grand absent", et c'est le père dont, enfant, il se couvrait, pour simuler l'héroïsme, des défroques guerrières. Mais ces "idéalistes sans idéologie", ces jeunes gens dont M. Rondeau décrit "l'infirmité de l'esprit", "l'excessive naïveté", ces apprentis terroristes pour qui "agir est simple", et qui, serviteurs de "causes sans cause", s'interrogent sur les raisons de leur action - pour Jean Lhomme, ce n'est que l'amour, mais Claudia, la belle italienne, ne croit elle-même en rien, elle déteste seulement s'ennuyer et veut connaître des garçons capables de la surprendre, ces jeunes gens, amateurs d'apocalypses esthétiques ne sont que les fils d'"esprits enfantins et chevaleresques". Absence de père ? Encore plus, responsabilité d'une génération envers l'autre pour ne lui avoir fourni que des rêves. Jean Lhomme est noté dans son organisation terroriste comme "un freluquet poseur et assoiffé d'héroïsme", "une caricature anachronique de furia francese". S'étonnera-t-on de le voir, après un éclat d'énergie froide auquel on ne s'attendait pas chez ce freluquet, terminer sa vie de personnage raté de Malraux dans un décor de roman de populisme banlieusard, où, nous dit M. Rondeau, il se simplifie (a-t-il jamais été compliqué ?), où, plutôt, en se décolorant, en se dégrissant, il trouve, sous les fards de la littérature, l'authentique teinte de sa vie ? Il est guéri d'une fièvre de croissance romantique. La convalescence de Jean Lhomme est, dans le roman de M. Rondeau, ce qui lui donne tout son prix.

\*  
\* \*

Il y a dans *Les Escaliers de Chambord* (13) dont la

double révolution conçue par Léonard de Vinci semble, en s'enroulant sur elle-même, n'embrasser que le vide, la quête de quelque chose, idée, figure, nom, impossible à cerner, à saisir, à fixer. M. Pascal Quignard nous a entraînés dans son précédent roman, *Le Salon du Wurtemberg*, dans une chambre du temps de l'enfance où un Narrateur essayait, en écrivant, d'"accomplir des actions vaguement ébauchées jadis, d'achever des phrases interrompues, de mettre un terme à des émotions insuffisamment éprouvées". On sent le même manque dans *Les Escaliers de Chambord*. "Une quête sans nom", dit le héros du roman, Edouard Furfooz. Cet homme, un patricien flamand, n'a de goût que pour les petits objets mécaniques, il collectionne des jouets anciens minuscules, il parcourt le monde, sans jamais s'arrêter, comme pris de vertige, à la recherche de l'objet rare. Pourquoi des jouets ? Est-ce pour retrouver son enfance ? Il n'en ramasse et n'en rassemble que les décombres. Dans l'inlassable et vaine poursuite quotidienne de cette enfance, dans celle, d'une femme à l'autre, de l'amour, ce qui lui échappe, par une blessure secrète, ce qui le fuit et qu'il ne peut, dans sa course folle, rattraper, c'est la vie. Un "souvenir sans matière", M. Quignard usait de cette expression dans *Le Salon du Wurtemberg*, l'obsède. Il n'a pour le guider dans l'obscurité de sa mémoire, dans la glaciation où elle semble prise, que de vagues ébauches d'actes, quelque chose qui s'est imprimé dans son âme, une figure vide et qu'il ne peut nommer. C'est en mettant les uns au dessous des autres sur le papier les noms des femmes dont il s'est dépris, c'est en lisant verticalement, comme dans un jeu prosodique, les lettres initiales de ces noms que lui apparaîtra soudain celui de la petite fille qu'il a aimée passionnément et qui s'est noyée sous ses yeux. La figure vide, le souvenir sans matière ont pris forme. Edouard Furfooz sortira-t-il du long et frileux engourdissement, de l'hibernation de l'âme où l'a plongé cet accident ? Les jouets d'enfants morts qu'il a collectionnés vont-ils retrouver vie ? Il y a dans *Les Escaliers de Chambord* un ensemble de petits automates musiciens, et, à la fin du roman, ils se mettent tous à s'animer comme pour jouer de leurs instruments, mais ils n'en font sortir aucun son. On ne peut que rester sous le charme, au sens magique du terme de cette musique silencieuse. C'est celle-là même du roman de M. Quignard.

Philippe SÉNART

(1) Hachette, coll. Pluriel

(2) (4) (5) Perrin

(3) Garnier

(6) Flammarion

(7) La Table Ronde

(8) Olivier Orban

(9) Gallimard, coll. de la Pléiade

(10) Le Seuil

(11) (12) Grasset

(13) Gallimard

# LA BASTILLE ET SES MYTHES

par Yvan CHRIST

savant historien se livre également à des comparaisons judicieuses avec les autres châteaux contemporains.

Organisée par la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites, avec, pour commissaire général, Nicolas Faucherre, une exposition se tient actuellement à l'hôtel de Sully (1). Son titre précis : "Sous les pavés, la Bastille. Archéologie d'un mythe révolutionnaire". Un beau livre l'accompagne, qui en conservera la mémoire.

Faut-il le rappeler ? La Bastille, à la fin de l'Ancien Régime, était pratiquement désaffectée en tant que prison d'Etat. Ses huit tours crénelées n'étaient plus, au XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'un décor trop "gothique", c'est-à-dire barbare. Louis XVI envisageait de la détruire, comme il le voulait du château de Vincennes. Le vandalisme couvait, que la proche Révolution allait faire naître et prospérer sous tous les régimes successifs - Consulat, Empire, Restauration - jusque sous la Monarchie de juillet qui, grâce à la création du Service des Monuments historiques, réussit à ralentir quelque peu l'hécatombe.

Maints projets avaient fleuri après la destruction de la Bastille. L'exposition montre quelques-uns d'entre eux, qui ne furent pas réalisés. La Bastille avait longtemps résisté aux idéalistes et aux utopistes, qui étaient, en cette fin de siècle, légion, sous l'influence des pamphlets qui s'étaient multipliés contre la vieille forteresse abhorrée des idéologues de tout bord, la "philosophie des lumières" aidant.

Comme tous les historiens objectifs de la journée fatidique du 14 juillet, Alain Taillade souligne que la prise de la Bastille n'offrit qu'"*un maigre butin*" aux vainqueurs. "*En effet, quoi qu'en dise l'information du moment, on ne trouva dans la "terrible prison" que sept détenus, tous de droit commun, excepté un aliéné bien vite réinterné à Charenton. Quelques-uns des six autres furent remis sous les verrous. L'affaire se soldait par cent soixante et onze victimes*", y compris le gouverneur Launey, dont la tête fut promenée dans les rues de Paris.

Il faut visiter l'exposition de l'hôtel de Sully et en conserver le précieux catalogue. Le tout bouleverse bien des mythes deux fois séculaires...

Yvan CHRIST

(1) 62, rue Saint-Antoine, jusqu'au 7 Janvier 1990.

## *Démolition de la Bastille : 17 juillet 1789*

**S**i la Bastille n'avait pas été rasée en 1789, elle serait, avec Notre-Dame et la tour Eiffel, le monument le plus populaire et le plus visité de Paris. C'était un chef d'œuvre de l'architecture militaire du XIV<sup>e</sup> siècle. Oui, si cette forteresse médiévale existait encore, on irait méditer dans les cachots de Latude et autres détenus célèbres. Voilà qui nous a été refusé à partir d'un certain 14 juillet.

La Bastille Saint-Antoine protégeait Paris à l'est, comme le château du Louvre, à l'ouest. Deux places fortes, qui étaient formidables, indispensables à la défense de la capitale du fragile royaume capétien, que ses ennemis menaçaient de toutes parts, ceux de l'extérieur comme de l'intérieur. Charles V fut l'initiateur de l'opération, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, comme le démontre très bien Alain Erlande-Brandenburg, mais les dates exactes de la construction restent encore imprécises. Le

# DISQUES

par Marc DARMON

**L. Van BEETHOVEN** : *Sonates pour piano n° 17 "la tempête" n° 21 "Waldstein", n° 25 "Alla Tedesca" et n° 26 "les adieux"*

*Maurizio POLLINI, piano DG 427-642*

Chaque nouveau disque de Maurizio Pollini est un événement. Cet artiste enregistre très peu (pas plus d'un disque par an) et chacun de ses disques se place parmi les meilleures versions des œuvres concernées. Paru fin 1987, son dernier disque, consacré aux trois dernières sonates de Schubert (DG), était admirable pour son respect de la partition et sa sobriété (ce qui n'est pas chez Pollini un manque d'engagement). Il est curieux de voir comment ce nouveau disque consacré à Beethoven l'égalé en qualité pour des raisons quasiment opposées.

Maurizio Pollini avait déjà enregistré en 1976 les cinq dernières sonates de Beethoven (2 CD DG 419-199). Ce coffret avait montré les affinités de ce pianiste de 35 ans avec le monument du piano que constituent les trente-deux sonates de Beethoven. Cette fois-ci, il a choisi quatre sonates à titre, composées entre 1802 et 1811.

Ce disque frappe par la totale prise de possession de la partition de la part de l'artiste. Chaque note est pleine de sens, chaque phrase est personnalisée par Pollini qui signe ici un de ses disques les plus engagés. Le premier mouvement de "la Tempête" est joué avec une rare tension, en partie due à un tempo retenu parfaitement maîtrisé. En revanche la courte "Alla Tedesca" est interprétée à un rythme proprement endiablé.

La prise de son numérique est parfaite, c'est l'une des meilleures auxquelles Pollini a eu droit. Le couplage est passionnant. C'est sans aucun doute un des meilleurs disques de l'année.

## Marie-Claire ALAIN

Marie-Claire Alain est l'une des organistes les plus célèbres dans le monde entier. Grande spécialiste de Bach, dont elle a enregistré trois fois l'œuvre intégrale pour orgue, elle a également enregistré de grandes pages du répertoire romantique (Liszt : Erato 88241, Franck : Erato 88110 et Mendelssohn : Erato 88112). Sa dernière intégrale Bach, enregistrée numériquement, est disponible en disque compact (un coffret de 17 CD, ou bien en CD séparés). Des extraits de sa précédente intégrale sont disponibles dans la collection Bonsaï, collection économique d'Erato.

Le dernier disque de la "First Lady of the Organ",

comme l'appellent les Américains, est assez particulier. Il regroupe la Messe Chorale de Gounod et la Messe op.4 de Camille Saint-Saens, composées pour solistes, chœur et grand orgue (Erato 75540). L'ensemble est placé sous la direction de Michel Corboz, grand spécialiste de musique sacrée. Le texte de présentation de Marie-Claire Alain nous explique que ce type de composition sous forme de dialogue entre le chœur et l'orgue est directement hérité du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit donc de deux œuvres curieusement anachroniques. La prise de son très naturelle et l'interprétation idéale transforment une curiosité en un disque très intéressant, même s'il ne s'agit évidemment pas des œuvres les plus importantes de ces deux compositeurs.

*Nous avons noté également :*

**J. BRAHMS** : *3<sup>e</sup> Symphonie, R. Schumann : 4<sup>e</sup> Symphonie*  
*Orchestre Philharmonia dirigé par Guido Cantelli. Un CD EMI CDH 7 63085 2*

Deux symphonies romantiques célèbres enregistrées en 1953 et 1955 par le fils spirituel de Toscanini qui disparaîtra prématurément peu après. Une interprétation réellement "habitée" et une restitution sonore étonnamment présente pour l'époque.

**J. MASSENET** : *Amadis, opéra légendaire en quatre actes*  
*Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris dirigés par Patrick Fournillier*  
*2 CD FORLANE UCD 16578/79*

Premier enregistrement mondial d'un Opéra de Massenet moins connu que Werther et Manon, créé après la mort du compositeur en 1922. C'est le premier disque du chef et de la troupe de chanteurs français emmenés par une superbe Hélène Perraguin.

**G. FAURÉ** : *2 sonates pour piano et violoncelle, Elégie, Berceuse op.16, Sicilienne op.78 et autres pièces célèbres.*  
*Aleth Lamasse, violoncelle, Dania Hovora, piano*  
*Un CD Forlane UCD 16573*

Deux artistes peu connues, mais une parfaite entente et un programme passionnant de musique de chambre française.

# notes de Lecture

## ● De Gide au Général de Gaulle

A propos de l'autobiographie de Roger Stéphane "Tout est bien" : c'est le titre que Roger Stéphane - ce jeune homme désormais septuagénaire - a donné à son dernier livre qui est à la fois un livre de Mémoires et un album de très beaux portraits littéraires des hommes que Stéphane dit avoir le plus admirés. "Tout est bien", ce sont les mots prononcés par André Gide, sur son lit d'agonie le 19 février 1951. Ces mots étaient dignes de l'écrivain qui, dans ce livre que je considère comme le plus beau, le plus accompli, gravé dans l'airain, *Thésée*, - prêtre à son héros, qui va mourir, ces paroles, bilan d'une vie : "C'est consentant que j'approche la mort solitaire. J'ai goûté des biens de la terre. Il m'est doux de penser qu'après moi, que par moi, les hommes se reconnaîtront plus heureux, meilleurs et plus libres. Pour le bien de l'humanité future, j'ai fait mon œuvre. J'ai vécu."

Roger Stéphane a la chance d'avoir connu ce prince des lettres françaises dès l'âge de 16 ans, d'avoir vécu dans son intimité pendant les années troubles de l'occupation, de l'avoir fréquenté jusqu'à ses derniers jours. Aussi, le portrait qu'il trace de Gide est peut-être le meilleur, le plus humain, qu'on ait fait du grand homme. Certes, une inclinaison particulière commune - pour braver, défier, scandaliser une société encore très "ordre moral" - a facilité l'amitié entre les deux hommes, leur relation de maître à disciple, intellectuelle et érotique. Gide était fier "d'avoir ébranlé quelques préjugés fondamentaux de la morale traditionnelle". Un jour il avoua à la "Petite Dame": "Au fond, il n'y a que deux sujets qui me passionnaient : la pédérastie et le christianisme." Il y a lieu de croire que le communisme l'attirait en tant que chrétien insatisfait des mœurs chrétiennes. Stéphane ne l'accompagna pas à son fameux pèlerinage à Moscou de 1936. Mais il est à côté de Gide déçu par ce qu'il a vu et entendu au cours de son séjour de deux mois en URSS, après avoir assisté à côté de Staline, aux obsèques de Gorki. Gide a compris et il a décidé de le dire, malgré la pression qu'ont exercée sur lui ses amis, quelques-unes des meilleures têtes des lettres françaises, comme Romain Rolland, Jean Guéhenno, Aragon. Seul Malraux, venu en coup de vent d'Espagne où il dirigeait une escadrille française d'aviateurs contre Franco, l'encourageant à parler : "On vous embête beaucoup, n'est-ce pas ? Ne vous laissez pas faire". Le 5 novembre 1936 paraît *Retour de l'URSS* et, en juin 1937, *Retouches à mon Retour de l'URSS*, plus véhémentes encore et qui concluent : "*L'URSS n'est pas ce que nous espérions qu'elle serait, ce qu'elle avait promis d'être, ce qu'elle s'efforce encore de paraître ; elle a trahi tous nos*

*espoirs*". 52 ans après, ces paroles sonnent encore comme un glas précoce sur une aventure qui est en train de se terminer.

La plus grande vertu de Roger Stéphane, qui se reflète déjà dans ses précédents livres sur T.E. Lawrence, sur Malraux, sur Montaigne, Stendhal et Georges Simenon, et qui a rendu si précieuses les interviews littéraires qu'il avait initiées à la TV, est sa faculté d'admiration. Il faut dire qu'il a bien choisi ses sujets à admirer. De préférence parmi les hommes, dit-il, "qui surent rompre : Rossel, Malraux, Von Salomon et encore plus souverainement qu'eux, De Gaulle". Comme un chasseur ou plutôt comme un grand collectionneur, Stéphane eut le coup d'œil pour découvrir, pour s'éprendre de l'objet de son admiration, de l'aborder avec effronterie. De ce point de vue, le récit de ses rencontres avec Gide, Cocteau, Malraux, Jean Marais, Roger Martin du Gard - et il y a une femme aussi : Lucie Faure - retient l'haleine. Ses Mémoires ne souffrent même pas de ce qu'on y trouve tout en vrac, sans respect de la chronologie ; de 1927 on passe à 1957, de Malraux à Genêt, de Cocteau à Koestler. Les confidences que Stéphane a su arracher aux objets de son admiration sont fascinantes, même rappelées dans le désordre d'une mémoire qui suit sa propre logique associative. Les mots de Malraux, avant tout, dont Stéphane dit qu'ils étaient prophétiques. En effet avec Gide, en même temps qu'Orwell, Koestler, Malraux est un des premiers à percer ce qu'on trouve derrière les pompesuses coulisses néo-empire de la dictature soviétique : "de la contrainte, de la violence, de la délation". Grâce à ses amis, Gide et Malraux, Stéphane peut, dès le milieu des années trente, contrairement à tant d'autres intellectuels de France, d'Italie et d'Angleterre, éviter de tomber dans les pièges de la si puissante propagande du Komintern. Je note en ce qui concerne la guerre d'Espagne, que Malraux a livrée du côté des républicains, il a dit à Stéphane, *encore en 1965*, que "c'était une guerre juste".

De Gaulle lui a fait un jour l'étonnant aveu : "*Je suis un ambitieux*".

Stéphane, surpris : "Un ambitieux dans le sens que vous avez donné à ce mot : l'espérance de jouer un grand rôle dans les grands événements".

De Gaulle se fait presque brutal :

"J'étais un ambitieux politique et il y eut la rencontre de la circonstance et de l'ambition."

"Jamais le général De Gaulle ne me parut plus grand que dans cet instant", note Stéphane, après cet entretien

qui eut lieu au Palais de l'Élysée. Il ajoute : "Une courtoisie, une attention dont on ne peut savoir si elle était innée ou apprise ; une assurance qui s'exprimait même par l'interrogation ; une gouaille - non, une causticité et un grand sens de la drôlerie (la sienne)".

Passons, comme Stéphane, du coq à l'âne : les pages qui révèlent un Cocteau enjoué, mais portant toute sa vie son deuil secret de la perte de Radiguet, auteur du *Diable au corps* (115-116), sont particulièrement émouvantes. Je passe avec celles, où, avec un exhibitionnisme appris de Gide, il raconte ses propres amours. Je passe aussi sur les pages cruelles, mais sans doute justes, écrites sur Claude Bourdet, successeur de Camus au journal *Combat* et qui lui arracha la direction de *France Observateur*, ancêtre du *Nouvel Observateur*, que Stéphane avait fondé avec Gilles Martinet et Hector de Galard et dont l'influence, malgré son tirage réduit, était considérable sur l'intelligentsia non-communiste des années cinquante. Mauriac ne comparait-il pas un jour Claude Bourdet à l'enthousiaste qui, pour se rendre à une réunion dénoncer les atrocités américaines contre les enfants du Vietnam, écrase dans sa hâte toute une colonne d'enfants français ? On tombe, en tournant la page sur un mot de Mauriac, cette fois-ci sur De Gaulle, expliquant en 1969 pourquoi il ne cherchait pas à revoir le général dans sa retraite. "D'abord, je ne veux pas le déranger - bien qu'il me dise

qu'il adore ça. Mais l'Himalaya, c'est très beau et très bien vu de sa fenêtre, mais quant à l'escalader..."

En lisant le livre si riche, si grouillant de souvenirs de Stéphane, on a tendance à donner raison à Malraux qu'il cite : "*Quels livres valent d'être écrits, hormis les Mémoires ?*" Ayant avant tout valeur de témoignage, le livre de Stéphane révèle cependant non seulement des objets d'admiration, mais confirme aussi le talent d'observateur et d'écrivain de l'admirateur. "Je crois que je sus regarder convenablement autour de moi, écouter convenablement", écrit-il avec une autosatisfaction qui paraît justifiée, surtout quand l'auteur dit encore : "A cette curiosité naturelle - je veux dire innée - s'ajouta un *culot monstre qu'aïda souvent la chance.*" Stéphane a su s'engager et à temps se dégager. J'ai parlé de sa faculté d'admiration comme de sa plus grande vertu. Il y a aussi lucidité et sincérité. Son livre, indépendamment du fait qu'il est d'un style coulant, agréable, se classe parmi les lectures indispensables pour ceux qui cherchent à connaître de plus près plusieurs grandes figures de la scène littéraire et politique française entre 1930 et nos jours.

François FEJTO

(1) Roger STEPHANE : "*Tout est bien*". *Chronique Ed. quai Voltaire, 1989.*

## ● L'économie volontaire de Michel Drancourt

L'irrésistible ascension du Japon vers la première place au classement de l'économie mondiale - en fait, il a déjà dépassé les Etats-Unis (voir en particulier le tableau 21 - pp. 242-243 - sur les résultats de la bataille des parts de marché industriel de 1979 à 1985) dans nombre de secteurs de la production, de la technologie, de la finance - est devenue l'obsession majeure du monde occidental. Le monde communiste ayant désormais - pour un certain temps - fort à faire avec ses échecs et ses problèmes internes, la préoccupation majeure de l'Ouest - provisoirement - n'est plus l'Est, mais l'Extrême-Orient (1).

Le livre de Michel Drancourt vient donc à son heure et ne manque pas la bonne cible. Avec raison, l'auteur le situe dans la lignée de deux ouvrages qui, en leur temps, firent quelque bruit : "Le défi américain" de Jean-Jacques Servan-Schreiber en 1967 et "Le pari européen" de Louis Armand et Michel Drancourt en 1968. Au fond, la question traitée est toujours la même - "pourquoi et comment l'Europe ?" -, mais, en 1989, la réponse ne saurait ignorer "le défi japonais" ou, pour reprendre le sous-titre même de "l'économie volontaire", "l'exemple du Japon". Et nul n'était mieux préparé à en apporter la démonstration que Michel Drancourt, bien connu des lecteurs de France-Forum, européen convaincu, économiste averti, délégué général de l'Institut de l'Entreprise, et grand voyageur appelé depuis longtemps à mesurer sur place, lors de fréquents séjours, le prodigieux essor de cet archipel du bout du monde, dont l'économie et la géographie participent de la même énergie volcanique.

Le lecteur trouvera dans ce livre l'illustration en chiffres et en tableaux de performances particulièrement impressionnantes, réalisées en un temps record et renouvelées avec régularité en dépit de tous les handicaps structurels (absence de matières premières, vieillissement de la population...) ou conjoncturels (choc pétrolier, montée ou baisse du yen,...) au point de bousculer désormais la hiérarchie économique mondiale et singulièrement la prééminence, jusqu'alors incontestée, des Etats-Unis.

Patiemment, mais toujours de manière vivante et convaincante, Michel Drancourt s'attache à percer les secrets de cette apparente magie, à démonter les rouages complexes d'une mécanique aussi étonnante, mettant bien en lumière l'imbrication des facteurs économiques (domaine où, parfois, l'Occident, ironie de l'histoire, gagnerait à imiter à son tour le Japon) et des facteurs culturels (parfois très éloignés de nos propres références et donc non transposables) d'un tel succès.

Jusqu'ici la consommation intérieure a été systématiquement sacrifiée à l'exportation. Le système de distribution interne, peu libéral, a imposé aux Japonais des prix élevés (2), cependant que l'exportateur jouait à fond le jeu du libéralisme pur et dur, concentrant ses efforts sur un nombre très restreint - beaucoup plus restreint que celui des autres grands pays industriels concurrents - de produits -, l'objectif étant, même s'il faut quelques années de sacrifices pour y parvenir, de détenir une part

significative (si possible, majoritaire) du marché de ces produits pour obtenir et en conserver la maîtrise, quitte, bien entendu, à prévoir suffisamment à l'avance les changements pour pouvoir se placer à temps sur de nouveaux créneaux porteurs, quels que soient les risques et le coût temporaire d'une telle anticipation.

Encore faut-il que les entreprises disposent des moyens de cette politique. Mais, précisément, tout, dans l'économie japonaise, les favorise - faible niveau des charges publiques militaires et même civiles (3), du taux de prélèvement obligatoire, fiscalité, orientations de l'épargne des particuliers, elle-même nettement plus forte qu'ailleurs... - rendant possible, très au-delà des chiffres atteints dans les pays concurrents, un taux élevé d'investissements productifs (4) d'autant plus rentables qu'ils bénéficient d'un effort de recherche dont le volume et les performances demeurent inégalés. Globalement, la recherche rapportée au produit national est plus faible au Japon qu'aux Etats-Unis - mais "la recherche destinée aux entreprises dont les produits vont sur le marché est, avec l'allemande, la plus élevée du monde" (pp. 60-61).

La marge de manœuvre des grandes entreprises, fer de lance de la compétitivité nipponne à l'échelle mondiale, est d'autant plus grande que, dans ce type extrême d'économie à deux vitesses, leur sont sacrifiés les intérêts - ainsi que les salaires et la protection sociale des travailleurs - des firmes plus modestes.

Cette concentration du pouvoir économique sur un petit nombre de dirigeants de très grandes entreprises, jointe à celle du pouvoir financier entre les mains de quelques banques géantes (tristant les premiers rangs au classement mondial), facilite la concertation avec le ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur (le célèbre MITI) pour l'élaboration de la stratégie économique. De fait, "la promotion et la régulation du commerce et la supervision des échanges extérieurs accompagnant le commerce", ainsi que "l'amélioration de la structure industrielle", figurent, aux termes mêmes de la loi de 1949 qui l'a instituée, parmi les compétences de cette administration (p. 87). Et Michel Drancourt d'observer que "les Japonais ont su apparemment faire une meilleure application du Plan à la française que les Français eux-mêmes" (p. 48).

A ce point deviennent sensibles les différences de culture. "L'économie volontaire" n'a rien à voir avec le colbertisme ou le dirigisme. Pour s'en convaincre, il suffira d'évoquer le mot du général De Gaulle sur un Premier ministre japonais : "C'est un marchand de transistors" (p. 49) ou l'étonnement de François Ceyrac (alors qu'il était président du CNPF) : "(En France), quand un Premier ministre est nommé, c'est moi qui vais lui rendre visite. (Au Japon), c'est le Premier ministre qui se déplace" (p. 51).

La recherche systématique du consensus entre Japonais vis-à-vis du monde extérieur, comme au sein de l'entreprise entre ses divers membres, s'enracine au plus profond des traditions ancestrales : le premier texte juridique nippon (le Code des 17 articles du prince Shokoku

en 614) s'ouvrait par ce commandement : "Il faut honorer l'harmonie" (p. 88).

En ce domaine, bien sûr, les "recettes" japonaises ne sont pas transposables en Occident. Mais n'existe-t-il inversement aucune perspective qu'à la faveur de l'élévation de son niveau de vie, de l'accroissement de son rôle économique dans le monde, le Japon, dans une certaine mesure s'occidentalise ? ou que, cédant à son tour aux démons de la prospérité et de la facilité, il perde son dynamisme ?

De fait, le vent du changement ne souffle pas en Extrême-Orient moins fort qu'aux Etats-Unis et en Europe. Le vieillissement de la population y est plus accéléré qu'ailleurs. Selon les prévisions actuelles, le doublement du pourcentage des plus de 65 ans dans la population totale nécessitera 26 ans au Japon (1970-1996) contre 130 ans en France (1865-1995), 70 ans aux USA (p. 149). Les structures de l'emploi, jusqu'alors caractérisées par la faiblesse du taux de chômage et du taux d'activité de la population féminine, commencent à se rapprocher du modèle occidental. La frugalité traditionnelle du Japonais est sérieusement mise à l'épreuve par la croissance et la multiplication des contacts avec la civilisation de consommation occidentale. Les responsables eux-mêmes, partie pour des raisons d'équilibre économique interne, partie sous la pression de l'extérieur, prônent officiellement désormais le développement de la consommation intérieure (rapport Maekawa de 1986, du nom du président du "Comité consultatif sur la restructuration économique pour une harmonie internationale"). Sous l'inspiration du même document, l'aide aux pays en voie de développement (PVD) s'accroît rapidement. Pour l'année fiscale 1988, la participation du Japon à l'assistance aux pays en voie de développement est devenue, en dollars, la plus forte du monde, mais ne représente encore que 0,3 % du Produit national contre 1 % aux Pays-Bas et 0,8 % en France. A leur tour, les Japonais subissent un début "d'invasion" de produits de pays asiatiques (les quatre "dragons") en plein essor, mais à bas salaires. Il n'est plus certain que le système d'enseignement en vigueur réponde aux exigences du Japon moderne. Enfin, les scandales récents et les démissions en chaîne de Premiers ministres ne témoignent-ils pas de la dégénérescence de "l'économie volontaire", la concertation "harmonieuse" entre pouvoir politique et pouvoirs économiques ayant fait place à une banalisation de la plus vulgaire des corruptions ?

Mais sans doute convient-il de ne pas nourrir trop d'illusions. L'aptitude du Japon à relever tous les défis demeure intacte. De multiples freins s'opposeront pour longtemps encore au dérapage de la consommation interne (système de distribution, pénurie de terrains constructibles, lacunes de la protection sociale, coût de l'éducation) : "l'économie japonaise est riche mais les Japonais se sentent pauvres" (p. 136). Il y a certes élévation du niveau de vie, mais déjà des entreprises japonaises se portent en force sur les secteurs du luxe et des produits de haut de gamme. L'aide aux PVD se concentre sur les pays asiatiques, et sous des formes parfois bien

proches d'un véritable impérialisme économique. L'enseignement (y compris celui traditionnellement donné au sein de l'entreprise) certes perfectible, mais il assure aux Japonais depuis longtemps (c'était, semble-t-il, déjà le cas à l'ère Meiji), concernant leur niveau moyen de formation, une large avance sur leurs concurrents occidentaux. Le grave malaise politique de 1989 (démissions en cascade des Premiers ministres) pourrait servir d'électrochoc et contribuer à la mise en place d'un nouveau système de relations entre pouvoirs politique et économique plus adapté à la nouvelle stature du Japon au sein de l'économie mondiale (5).

\*  
\* \*

Le livre refermé, et au bénéfice des informations et réflexions qu'il contient, quelle politique adopter vis-à-vis du Japon ?

- Celle du "containment" ? dont la définition la plus concise me semble être celle donnée par Hervé Jannic dans "L'Expansion" (21 juin 1989 - pp. 11-12) : "Le Japon étant ce qu'il est - c'est-à-dire expansionniste -, nous avons moins besoin de lui qu'il n'a besoin de nous. A quoi lui servirait sa compétitivité si nous fermions nos frontières ? A quoi lui servirait son argent si nous refusions ses investissements ? Dès lors, aucune concession ne doit être faite sans contre-partie, y compris dans le domaine diplomatique". Il semble que ce soit plutôt la position des Etats-Unis, l'Europe étant dès lors doublement intéressée, parce que les armes forgées contre le Japon peuvent servir aussi contre elle et que le Japon serait conduit à chercher dans une Europe moins solidement défendue des compensations à ses mécomptes américains éventuels.

- Mais n'est-il pas déjà trop tard, pour les Etats-Unis comme pour l'Europe, M<sup>me</sup> Thatcher ayant déjà largement ouvert ses portes (et donc celles du marché commun) aux implantations industrielles japonaises ? Peut-être même l'expansion et la régulation de l'économie mondiale sont-elles déjà trop dépendantes de l'économie et de la finance nippones, auquel cas le renforcement des barrières protectrices existantes serait plus nuisible qu'utile ? Ne resterait alors - mais c'est bien sûr la responsabilité des grandes entreprises multinationales plus que celle des administrations nationales - qu'à tirer le meilleur parti de cette "présence" japonaise (fort stimulante dans tous les compartiments de l'activité économique) et de la nouvelle configuration de l'économie mondiale, caractérisée par l'imbrication de plus en plus étroite des intérêts et des flux économiques - au point de devenir chaque jour de moins en moins déchiffrable au travers de statis-

tiques trop exclusivement établies dans une optique strictement nationale.

Michel Drancourt ne tranche pas. Du moins recommande-t-il - et le politique retrouve ici son rôle même si les entreprises sont aussi concernées - de tout faire pour accroître la présence occidentale au Japon : il existe en effet aujourd'hui une disparité considérable et à laquelle on ne saurait se résigner entre les taux respectifs de pénétration des hommes et des marchandises japonais en Occident, et occidentaux au Japon. L'obstacle linguistique y est sans doute pour quelque chose. Mais l'existence ou l'absence d'une coopération active du Japon à la correction de cette anomalie sera, dans les prochaines années, un test décisif de sa maturité et de son aptitude à jouer dans le monde un rôle à la mesure de sa nouvelle dimension économique.

Jean AUBRY

Ed. Odile Jacob, mars 1989

(1) Parmi d'autres exemples significatifs, les deux colloques récemment consacrés aux relations de la Communauté européenne respectivement avec les pays de l'Europe de l'Est et avec les Etats-Unis, publiés dans "France-Forum" (n° de septembre 1989), n'ont pu éviter l'un et l'autre, sans sortir de leur sujet, de traiter aussi en filigrane de la concurrence et de la menace économique japonaises.

(2) Pour cette raison, et pour d'autres (notamment fiscales), "le Japonais moyen est obligé (pour nourrir sa famille) de travailler deux fois plus d'heures que son homologue américain" (p. 90).

(3) "Trois fois moins (de fonctionnaires) qu'en France en pourcentage de la population active, sans négliger pour autant l'enseignement" (p. 52). Mais quelques précisions ne seraient pas inutiles sur les statistiques utilisées pour étayer cette affirmation, tant l'homogénéité des comparaisons est en ce domaine sujette à caution (pour de multiples raisons que ce n'est pas le lieu de développer). La même remarque vaut pour les comparaisons internationales de taux de prélèvement obligatoire.

(4) Statistique quelque peu terrifiante pour la France - et indiquant clairement que le moment est encore loin d'être venu de modifier fortement au profit des premiers le fameux partage des surplus entre ménages et entreprises : de 1980 à 1988 le volume des investissements productifs s'est accru de 54,4 % au Japon contre 4,5 en France, bonne dernière du classement établi (annexes - tableau 17, p. 239) à partir des statistiques de l'OCDE entre six grands pays industriels (dans l'ordre : Japon, Grande-Bretagne, USA, RFA, Italie, France) - même si, de 1985 à 1988, la France a fait un peu mieux que le Japon (+11,9 % contre +11,2 %).

(5) Cf. A cet égard l'intéressant article "New business, new Japan" - mais d'inspiration évidemment très libérale - publié dans "The Economist" (n° du 19 août 1989, pp. 11-12).

## ● Eduardo Frei

Notre ami Pierre Letamendia nous présente le livre qu'il vient de consacrer à Eduardo Frei, ancien Président de la République du Chili, livre qui se conclut sur un témoignage du Président Alain Poher. Rappelons que le Président Edouardo Frei avait collaboré à "France-

Forum" dans un numéro spécial consacré à l'Amérique Latine (Mars 1965).

"Mon ouvrage sur Eduardo Frei, Président démocrate-chrétien de la République du Chili de 1964 à 1970, cherche à présenter le chrétien et l'homme politique qui



tenta de tracer une nouvelle voie pour l'Amérique latine en s'inspirant du message évangélique et de la tradition démocratique. C'est aussi un livre sur l'homme. Comme d'assez nombreux Basques français, j'ai vécu au Chili où j'ai fait mes études primaires et secondaires.

A la veille de mon retour en France, il y a plus d'un quart de siècle, j'ai voulu connaître Edouardo Frei, que j'ai rencontré à Santiago. Frei était, à ce moment-là, sénateur de Santiago et il allait être, deux ans plus tard, élu président du Chili. Il me signa certains de ses livres et nous parlâmes de la France, de De Gaulle et de la démocratie chrétienne en Europe. Je me souviens de l'admiration qu'il témoigna pour le parti social chrétien belge ; il me parla aussi du rôle des députés des Associations Chrétiennes de Travailleurs (A.C.L.I.) au sein de la Démocratie chrétienne italienne. Frei, à l'époque, se sentait proche de l'aile gauche des partis démocrates chrétiens européens.

Dans les années 1980, je rencontrai à nouveau Frei à Paris. Il était alors le chef incontesté d'une démocratie chrétienne interdite par le régime Pinochet et assumait à lui seul le leadership de toute l'opposition. Frei était visiblement attristé de constater que le régime militaire en avait encore pour de longues années au Chili.

Eduardo Frei était un homme d'origine modeste qui avait connu la pauvreté et approché la misère lors de son adolescence et de ses premières années d'étudiant. Il vécut toute sa vie sobrement. Dans les années 1940, il acheta une maison grâce à un prêt public. Il la garda jusqu'à la mort, même s'il l'agrandit au fur et à mesure que naquirent ses six enfants. Président de la République, il revenait chez lui midi et soir pour y retrouver sa famille. Sa vie était celle d'un Chilien des classes moyennes urbaines. Avec une différence... il lisait, beaucoup, tout ! Des livres de littérature, d'économie, d'histoire, et aussi des romans policiers en nombre pour se détendre.

L'homme était profondément et sincèrement religieux, mais très libéral et tolérant. Entre 1940 et 1964, il fut un ami intime de son successeur, Allende, socialiste, marxiste et franc-maçon. Ils passaient souvent des vacances à la mer dans un appartement loué en commun et firent ensemble des voyages à l'étranger. Le pouvoir

## ● André Philip de Loïc Philip

Docteur en droit en 1924, professeur d'économie politique en 1927, député en 1936, résistant, commissaire du gouvernement provisoire, ministre, à nouveau professeur d'économie politique à partir de 1951, auteur de plusieurs ouvrages et d'un très grand nombre d'articles, André Philip a tenu une place importante dans la vie politique et dans la vie intellectuelle de notre pays. Et pourtant il demeure relativement mal connu. Ce livre, dû à la plume de Loïc Philip, son fils, professeur des idées politiques à l'Université d'Aix - Marseille, vient donc à son heure pour éclairer une personnalité qui a toujours

les sépara et leur mésentente fut fatale à la démocratie chilienne.

Frei aimait la vie. Il s'habillait avec goût, appréciait la bonne chère et était très drôle à table, même s'il ne dansait pas et chantait très mal. Il était à l'aise dans la compagnie des jeunes.

Ouvert sur le monde, il a voyagé en Amérique et en Europe occidentale et orientale. Il lisait plusieurs langues, dont le français qu'il parlait bien, et il était avide de connaître et comprendre.

Il fut d'abord un homme d'action. C'est lui qui fit de la démocratie chrétienne un grand parti. Au pouvoir, de 1964 à 1970, il chercha à créer un modèle de développement original pour l'Amérique du Sud. Mais cet homme d'action fut aussi un intellectuel qui écrivit une dizaine d'ouvrages. Il connaissait admirablement l'œuvre de Jacques Maritain qui influença sa formation.

Homme de culture et d'action, chrétien convaincu, politique réaliste et efficace, Eduardo Frei a marqué en profondeur la vie du Chili et celle de l'Amérique du Sud. Mais le cheminement de l'histoire ne permit pas à ses espérances de se réaliser, et le jeu des forces antagonistes ne le laissa pas jouer ce rôle d'arbitre qui aurait pu être le sien sous l'Unité Populaire et au-delà. Aurait-il pu changer le cours des choses ? Il est impossible de le dire. En tout cas, l'histoire tragique de la démocratie chilienne est là pour marquer la complexité des tâches humaines et des entreprises politiques, malgré les valeurs et les convictions des acteurs en présence. Avec Eduardo Frei apparaît nettement la grandeur de la démocratie et la difficulté de celle-ci à se maintenir quand s'exacerbent les passions, et que le jeu politique se pervertit. L'actualité politique chilienne en est toujours une illustration frappante.

Partant d'un a-priori sympathique pour Eduardo Frei, j'ai essayé d'analyser dans mon livre, avec la plus grande objectivité, une trajectoire humaine et politique hors du commun.

Car si l'homme est incontesté, son action évidemment est sujette au jugement des consciences et de l'histoire".

*Eduardo Frei par Pierre Letamendia, collection "Politiques et Chrétiens", Ed. Beauchesne.*

tenu à associer son attachement au christianisme et son appartenance à la gauche politique.

Né en 1902, il est élevé dans le protestantisme. Dès ce moment il adhère très fermement à la foi chrétienne, au point d'envisager sérieusement de devenir missionnaire, avant d'y renoncer sur les instances de sa mère. Il entreprend alors des études classiques. Brillant étudiant, il est, dès juin 1922, diplômé d'études supérieures de philosophie, diplômé de l'Ecole libre des Sciences politiques, et licencié en droit. Ce qui ne l'empêche pas de militer au sein du groupement des étudiants protestants et au sein

du mouvement des étudiants socialistes. Toute sa vie, d'ailleurs, il restera un socialiste chrétien. Comme l'écrit l'auteur : "Il était à la fois socialiste et chrétien ce qui constituait pour lui un ensemble indissociable, le socialisme devant organiser l'ordre matériel de la société économique et le christianisme l'épanouissement de la personne dans la société humaine" (p. 14). Ce choix, qui ne choque pas au sein du protestantisme français, et qui est relativement fréquent dans le monde anglo-saxon, est plus rare dans les pays à majorité catholique comme la France. D'ailleurs, ce n'est sans doute pas par hasard si en 1923 la thèse de doctorat en économie politique d'André Philip s'intitule *Guild-socialisme et trade unionisme*. Mais cela contribue à l'isoler quelque peu. Nombre de socialistes de ce temps s'étonnent, en effet, de voir un chrétien pratiquant professer des idées de gauche. De plus André Philip, comme la plupart des chrétiens sociaux protestants, campe très loin des positions des catholiques de gauche ; car il refuse toute idée de civilisation chrétienne. Pour lui, écrit Loïc Philip, "l'engagement individuel (...) il n'y a pas, il ne doit pas y avoir de doctrine sociale chrétienne (...) on ne peut dégager des principes chrétiens qu'on pourrait mettre à la place de Dieu et qu'il suffirait ensuite d'appliquer logiquement pour avoir la solution à tous les problèmes de l'heure. Bien au contraire, il faut opérer une distinction entre les deux domaines du spirituel et du temporel, qui constituent deux ordres autonomes au service des mêmes valeurs mais ayant des fonctions différentes" (p. 31). Mais, en France, cela étonne un peu, bien des catholiques - de gauche comme de droite, d'ailleurs - ayant coutume de penser en termes de civilisation chrétienne ; tandis que cette position d'André Philip est plutôt issue d'Alexandre Vinet (le premier à avoir utilisé en français le mot "socialisme") et du courant du Réveil protestant du XIX<sup>e</sup> siècle. Si bien que lorsqu'André Philip - il sera dans les années 1960 un militant européen convaincu - fait de la distinction entre le temporel et le spirituel une caractéristique fondamentale de la culture européenne (comme l'auteur l'écrit p. 31) on peut se demander s'il ne confond pas l'Europe avec la fraction protestante de l'Europe... Et si l'on ne trouve pas là l'un des éléments qui expliquent un certain isolement d'André Philip durant sa vie et le fait qu'il soit, encore aujourd'hui, assez mal connu du grand public français.

D'autant plus qu'André Philip - qui est toujours resté un brillant intellectuel - a tenu à expliquer ses convictions chrétiennes, dans nombre d'articles de revues, de conférences publiques dont certaines ont été publiées et dans des prédications dominicales, car il n'hésitait pas, lorsqu'on le lui demandait, à être prédicateur laïc. Germanophone il prend dès les années 1920 connaissance des écrits du grand théologien Karl Barth, dont la pensée marque profondément le protestantisme du XX<sup>e</sup> siècle. Sans en être étroitement le disciple, il se place dans la ligne barthienne qui insiste, notamment, sur la radicale différence entre le Dieu créateur et sa créature humaine. Mais cela éloigne André Philip d'une partie des chrétiens sociaux protestants souvent plus tentés par le libéralisme

théologique, qui est plus optimiste quant à la nature humaine, et moins soucieux de transcendance. On sent chez A. Philip une volonté de placer sa foi à la base de son engagement politique ; il écrit, par exemple, en 1969 : "tous mes choix politiques ont été inspirés par un certain nombre de valeurs que j'ai vécues et expérimentées dans la ligne de ma tradition protestante cévenole", en précisant que ces valeurs ne proviennent ni d'une analyse des faits, ni d'une évolution de l'histoire, mais qu'elles sont fondées sur une réalité transhistorique et surnaturelle. Mais un tel choix accuse à nouveau l'originalité d'A. Philip dans le paysage politico-religieux d'un pays comme la France.

Dans son livre Loïc Philip suit, naturellement, le plan général de la collection "Politiques et chrétiens" qui l'accueille ; un portrait assez bref (134 p.), des textes marquants de la personnalité étudiée, et le témoignage d'une personnalité, ici Léo Hamon. Après avoir présenté la jeunesse et la formation de son père, en insistant sur ses convictions religieuses, l'auteur retrace les principales phases de son action politique. Car entre 1936, date à laquelle il est élu député pour la première fois, et 1951, où il est battu aux élections législatives, il joue un rôle important. Intransigeant, il ne se fait pas que des amis dans ce monde politique plus habitué aux compromis qu'à la rigueur. Refusant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain en juillet 1940, il entre tôt dans la résistance et rejoint le général De Gaulle à Londres en juillet 1942. Ce dernier le nomme aussitôt commissaire à l'intérieur. Et jusqu'à la Libération il est un proche du général, ce qui ne l'empêche pas de conserver son franc-parler. Dans une lettre du 27 juin 1943, il lui reproche son "mépris total de la nature humaine (...) comme chrétien la lâcheté, l'ingratitude et autres manifestations du péché humain ne devraient pas vous émouvoir (...) C'est ensuite, je m'excuse de vous le dire, votre orgueil (...) c'est ce qui vous fait parfois manquer de psychologie dans les rapports avec les individus, vous rend parfois inutilement blessant" (cité p. 67).

De 1944 à 1947 André Philip déploie une très grande activité à l'Assemblée nationale, comme rapporteur du Budget ; au gouvernement, comme ministre de l'économie nationale dans les gouvernements Gouin, Blum et Ramadier ; au sein du parti socialiste S.F.I.O. ; dans le domaine de la presse, il dirige le quotidien *Cité-Soir* de juin 1945 à juillet 1946 ; à la tête de la commission de la Constitution de la première Assemblée Constituante du 20 novembre 1945 au 20 janvier 1946, puis de celle de la seconde Assemblée constituante, de juin à novembre 1946.

Non réélu en 1951, il reprend son métier de professeur d'Université sans cesser de se mêler à la vie politique et au mouvement des idées. Il est, peu à peu, de plus en plus critique vis-à-vis de Guy Mollet et de sa politique algérienne. Celle-ci lui semble, en effet, condamnable tant au point de vue politique qu'au point de vue moral. En octobre 1956, par exemple, il n'hésite pas à condamner publiquement, dans une tribune libre du *Monde*, l'arraisonnement de l'avion de Ben Bella, affirmant, notam-

ment : "Que Maurras justifie le faux patriotique, ou Lénine le mensonge de classe, c'est normal. Qu'un réactionnaire nationaliste proclame un réalisme immoraliste et ne se préoccupe que du résultat en ridiculisant les préoccupations juridiques ou éthiques, c'est encore compréhensible, mais un socialiste ne peut pas s'abaisser à une telle négation de ce qui constitue l'essence même de sa doctrine" (cité p. 203). Il est finalement exclu de la S.F.I.O. en janvier 1958. Dans les années 1960 il se rapproche du courant gaulliste de gauche en raison de ses choix européens et, surtout, de l'attitude du général de Gaulle en face des problèmes du Tiers Monde. Mais les gaullistes de gauche ne sont pas nombreux et leur position est souvent mal comprise, à droite comme à gauche. Il est vrai que, pour un huguenot, être minoritaire n'a rien de critiquable...

## ● Le triomphe de l'intelligence et du courage

Quelles sont les relations, vingt-cinq ans après la disparition de Staline, entre l'ensemble du peuple soviétique et le pouvoir ? Le livre-témoignage de Nathan Chtcharanski démontre que du haut en bas de la société la terreur règne encore. Le K. G. B. (Sécurité d'Etat) tient largement en échec l'appareil judiciaire proprement dit. Et sous Brejnev (qui recevra le Prix Lénine), puis sous Andropov, un vice-ministre ne téléphone qu'en tremblant à ses supérieurs. Au bas de l'échelle, les prévenus, les condamnés sont toujours en large majorité des politiques et restent soumis aux plus rudes traitements.

Il y a cependant des différences avec la période stalinienne. Le gouvernement soviétique, qui a reconnu l'Etat d'Israël et signé les Accords d'Helsinki, est obligé à un certain nombre de précautions. La population carcérale est donc moindre, ne comptant plus qu'une quinzaine de millions d'hommes et de femmes. Le K. G. B. se doit de montrer qu'il est devenu un "modèle de légalité soviétique". Et quand Chtcharanski sera arrêté, après des années d'activités au Comité d'aide aux refuzniks (juifs auxquels est refusé le droit d'émigrer en Israël au titre du regroupement des familles) et de participation au Comité pour le respect des Accords d'Helsinki, il aura été mis en garde plus d'une fois. Quoiqu'il en soit, Nathan Chtcharanski est finalement arrêté à vingt-neuf ans, en mars 1977, sous le coup de l'article 64 A (haute trahison) et de l'article 70 de la Constitution (activités anti-soviétiques). Passible de la peine de mort, il va rester neuf ans en prison ou au goulag, après onze mois d'insurrection, plus de cent interrogatoires, quatre cents jours de cachot et deux cents jours de grève de la faim.

La capacité et la situation de Chtcharanski - homme d'un haut niveau intellectuel, membre d'un éminent institut de physique -, comme les engagements internationaux de l'URSS à l'époque, ont continuellement décrit le comportement du militant Chtcharanski, puis sa méthode de défense. Il semble bien, à ce propos, que ce soit les activités de Nathan Chtcharanski en tant que juif qui aient mis le feu aux poudres. A vrai dire, la condition

Au total Loïc Philip nous offre un livre fort intéressant, qui est surtout une introduction à la pensée et à l'action d'une personnalité originale. Il conduit à souhaiter qu'André Philip fasse prochainement l'objet d'une recherche très approfondie, pourquoi pas une thèse de doctorat.

André ENCREVÉ  
Professeur à l'Université de Limoges

*Ed. Beauchesne, Paris - Coll. Politiques et chrétiens, 1988, 326 p.*

*N.B. : Nous n'oublions pas à "France-Forum" qu'André Philip fut un collaborateur et un ami de la Revue, qu'il publia plusieurs articles dans nos colonnes et qu'il participa à nos "Forum" et à nos Colloques.*

d'un juif - notamment - en URSS est fort complexe. D'abord, il est lui-même partagé entre deux tendances : les politikis (sionistes) et les koulournikis, qui veulent simplement défendre leur "droit à la différence", par exemple en obtenant l'enseignement du yiddich, le libre accès à la Bible. D'autre part on lui rappelle volontiers que 60 % des membres du premier Comité Central, en 1917, étaient juifs. Arrêté, il l'a été par un "régime de youpins". Et, pour simplifier les choses, les autorités lui reprochent de vouloir quitter un pays, de s'opposer à un régime qui a sacrifié des millions de Russes à lutter pour les juifs, contre Hitler et les nazis.

Les méthodes de Chtcharanski, avant et après son emprisonnement, sont invariables. S'il s'agit de transmettre des informations aux puissantes organisations juives américaines, comme le Congrès Juif Mondial (de Nahoum Goldman) et le Comité Juif Américain (de Zachariah Shuster), il approche ouvertement, à la vue de tous, leurs responsables à Moscou. De même, quand il veut obtenir le soutien de Sakharov à l'amendement Jackson des Accords d'Helsinki, ou livrer des nouvelles au Washington Post et au New York Times, il ne se cache pas. Et une fois arrêté, il ne cèle rien de ce qu'il a dit aux uns et aux autres, dont déjà le K. G. B. a connaissance la plupart du temps.

Ce jeu de la vérité va permettre à Chtcharanski de ne jamais dépendre du K. G. B. Il peut mettre en application le plan qu'il s'est défini dès le début de sa carrière militante : ne pas aider le K. G. B. dans ses enquêtes, étudier ses méthodes, et les démasquer à chaque occasion. Ainsi réussit-il - compte tenu du désir de respectabilité de la Police d'Etat - à la contrer lors de l'instruction. Il prend trois mois (au lieu des quinze jours octroyés) pour étudier le dossier. Le procès venu, il récuse l'avocat désigné d'office et fait reculer le réquisitoire sur tous les plans. Il n'est plus question de peine de mort.

Grand joueur d'échecs, il mène son affaire comme devant un échiquier (le règlement veut, curieusement, qu'il y en ait un dans chaque cellule). C'est avant tout le

succès de la méthode et de l'intelligence face à un adversaire de plus en plus hésitant. Courageux, Chtcharanski évoque le mythe de Sisyphe, tel qu'Albert Camus l'interprète : l'homme qui remonte la pente en poussant la pierre est plus fort que cette pierre, il la domine. Chtcharanski trouve la force de déjouer toutes les ruses alentour : les zeks (prisonniers) devenus mouchards de la police, ceux qui soi-disant se repentent, ceux qui hésitent. Lui se contente de nier le K.G.B. et refuse avec lui tout contact. De cachots en grèves de la faim, le K.G.B. tout simplement n'existe pas en dépit de ses tentatives sporadiques de séduction...

En fait, Nathan Chtcharanski commence à devenir un prisonnier très encombrant. A la suite de chaque grève de la faim, il faut le soigner, le guérir, le rendre présentable. Et puis on le soupçonne d'entretenir des contacts avec l'extérieur. Ce qui est parfaitement exact. Quelques jours avant son arrestation, Chtcharanski avait épousé une jeune juive, militante comme lui, mais qui avait obtenu son visa pour Israël. De Jérusalem, elle va aux Etats-Unis, où non seulement elle alerte tout le judaïsme américain, mais réussit à rencontrer le Président Reagan. Elle intéresse aussi à sa cause, à Londres Madame Thatcher et à Paris François Mitterrand. Chtcharanski est aussi célèbre, de par le monde, que Soljénitsyne ou Sakharov. Lors de la dernière rencontre diplomatique entre Schultz et Gromyko, son cas a été évoqué. Le monde politique soviétique, et Chtcharanski lui-même, le savent...

Parallèlement, Chtcharanski évoque dans son livre deux phénomènes qui retiennent l'attention. Arrivé au goulag en juif de tradition et sioniste d'instinct, peu à peu le prisonnier est saisi par la foi. Il apprend l'hébreu, il prie, célèbre les fêtes austères ou joyeuses. D'où une lutte incessante entre lui et ses geôliers pour que lui soient

rendus les objets du culte, sa précieuse Bible. A ce propos, pour fêter Hanouccah, il a besoin de sa menorah (chandelier à huit branches), qu'on lui a, une fois de plus, confisquée. Un important chef du K.G.B. - dans un effort de séduction - le fait appeler dans son bureau. Il accepte de lui rendre le chandelier. Et même - debout, casquette sur la tête - de répondre "amen" à une prière en hébreu, entièrement inventée pour la circonstance et parfaitement provoquante. D'autre part, Nathan Chtcharanski devient le meilleur ami de Wladimir Porech, un prisonnier russe qui est un chrétien fervent. Porech est bon, humain, et les deux hommes se rejoignent dans la joie de croire en Dieu. Un jour, ils confectionnent ensemble le gâteau rituel de la Saint Vladimir, et Chtcharanski le trouve délicieux.

Cependant, "le K.G.B. est devenu un négociant avisé qui sait comment vendre avec profit à l'Occident ses produits vivants". L'heure de l'Alyah (montée en Israël) approche. Sans bien comprendre ce qui lui arrive, un jour Chtcharanski est transféré, mis dans un avion, débarqué en R.D.A., mené jusqu'à un pont au milieu duquel une large ligne blanche est tracée. Et Chtcharanski a l'impression de passer d'un océan de haine (le goulag) à un océan d'amour : sa femme, Avital, est là.

Tel est ce témoignage, valable pour tous. Il décrit le triomphe de l'intelligence, du courage. Son titre, *Tu ne craindras point le mal*, se justifie parfaitement. Un témoignage qui porte sur une époque dont on souhaite qu'elle devienne révolue ! Il convient d'attendre pour porter un jugement sur les résultats de la politique de Gorbatchev...

Jacques NANTET

Nathan CHTCHARANSKI - *Tu ne craindras point le mal* - Ed. Grasset, 1988, 404 p.

### Eugène CLAUDIUS-PETIT

Homme de passion et de conviction, de réflexion et de détermination, Eugène Claudius-Petit fut une des personnalités les plus marquantes de la République issue de la Résistance et de la Libération.

Eugène Claudius-Petit était né le 22 mai 1907, à Angers. Fils de lingère, orphelin de père, il fut placé à douze ans comme apprenti ébéniste, à une époque où les espoirs de promotion étaient bien maigres pour les familles modestes. Il eut l'immense courage de se former à la plus dure des écoles, l'école du soir qui lui permit de devenir professeur de dessin. Militant de la Jeune République et des Auberges de Jeunesse, résistant de la première heure, il devient l'un des principaux dirigeants du mouvement Franc-Tireur, puis membre fondateur du Conseil National de la Résistance. La pensée de Marc Sangnier, l'aventure du "Sillon" influencèrent profondément ses engagements de démocrate et de chrétien. Il fit partie des instances dirigeantes de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance, du Centre démocrate,

du C.D.P. et du C.D.S.

Député de la Loire de 1946 à 1955, de 1958 à 1962 et de 1967 à 1973, son nom restera associé à la reconstruction de la France sinistrée qu'il conduira entre 1948 et 1953 au poste de ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Il n'hésita pas alors à confier au grand architecte Le Corbusier plusieurs réalisations. Devenu député de Paris en 1973, il prit encore davantage la mesure des problèmes fonciers et immobiliers spécifiques à la capitale.

Attentif à l'avenir de la construction de l'Europe Unie, il l'était aussi aux problèmes du Tiers Monde. Pendant la guerre d'Algérie il dirigea la Sonacotra, organisme chargé de créer des foyers et des logements pour les migrants et spécialement les Français d'origine musulmane.

Eugène Claudius-Petit était un ami de "France-Forum", il collabora à plusieurs reprises à la Revue, participa activement à ses conférences-débats et à ses colloques.

H.B.

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés

## **Abonnez-vous — Diffusez France-Forum**

Abonnements de soutien

*FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum à 150 F.*

**France-Forum, 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris**

Numéros spécimens gratuits sur demande

## **“ France-Forum ” est en vente dans les librairies suivantes :**

LIBRAIRIE DES EDITIONS OUVRIERES

9, rue Henri IV - LYON 2<sup>e</sup>

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES

30, rue Saint-Guillaume - PARIS 7<sup>e</sup>

LA MAISON DE LA PRESSE

68, rue de la République - 69 LYON 2<sup>e</sup>

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE COLBERT

32, Place Colbert - 76130 MONT SAINT-AIGNAN

LIBRAIRIE JULLIARD

229, Bd Saint-Germain - PARIS 7<sup>e</sup>

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE

12 A, rue Nazareth - 13100 AIX EN PROVENCE

POINT DE VENTE EN ALLEMAGNE : LIBERTAS, M<sup>me</sup> VIGOUROUX, Hintere Gasse 35/1, D. 7032 SINDELFINGEN

---

*Nous demandons à nos abonnés qui changent de domicile de bien vouloir nous indiquer leur nouvelle adresse sans omettre de mentionner leur ancienne adresse. Merci.*

---

Directeur de la publication : **René Plantade** — Commission Paritaire n° 60361 — Dépôt légal n° 2268  
Composition et Impression : **VIENNE IMPRIM'** — 23, quai Jean Jaurès — 38200 VIENNE — Tél. 74 85 47 06  
Photos : Roger-Viollet

persuasion, auquel un harcèlement continu d'exigences et de critiques n'a pas été complètement étranger.

Dans la première décennie de la V<sup>e</sup> république, l'affrontement entre de Gaulle et Beuve était encore l'affrontement du Prince et du Clerc. Le Général était d'aventure le plus offensif et, tolérant mal cette distance moralisante à l'encontre du pouvoir, l'assimilait à du mauvais esprit, cet "esprit qui toujours nie", tentateur de Faust, et croyait avoir décelé le secret de son impénétrable hauteur en renvoyant à Beuve les maximes nihilistes, nietzschéennes ou pseudo-nietzschéennes. Pourtant, en mai 68, ce prétendu négateur et ce faux nihiliste sut, contre les débordements, comprendre les raisons de l'Etat et avoir le courage du bon sens. Mais s'interpeller dans la vie politique par le moyen de Goethe et de Nietzsche c'était en effet une autre époque. Le poète l'a dit : "Comme le souvenir est voisin du remords !"

### LA RELIGION EN PROCÈS

La paradoxe de cette fin de siècle est que le religieux, dont les esprits avancés avaient prédit l'irrésistible déclin, est partout de retour, et compte plus que jamais parmi les forces qui font l'histoire - cependant que la religion en tant que telle est mise en accusation par une certaine intelligentsia qui supporte mal les dramatiques démentis infligés par ce XX<sup>e</sup> siècle à une idéologie rationaliste et progressiste. La France, notamment, est redevenue en cette année qui s'achève le pays de Voltaire, et les voix se sont multipliées qui ont dénoncé l'obscurantisme et le fanatisme dont serait porteur le phénomène religieux.

Dans le matraquage quotidien des informations plus ou moins sollicitées auquel nous sommes soumis, ce sont les affaires proprement religieuses qui, toujours reprises et indéfiniment commentées par les médias, ont agité une opinion qu'on voulait systématiquement inquiéter. Les religions s'obstineraient à défendre, en matière sexuelle, une éthique répressive, incompatible avec l'heureuse liberté des mœurs modernes, et en dénonçant comme sacrilèges les contestations du sacré, c'est la liberté même de l'esprit qu'elles auraient l'audace de mettre en question. Dans les dernières affaires qui ont eu la vedette, se serait montrée une insupportable arrogance de communautés religieuses, par exemple dans la prétention de l'Eglise catholique à christianiser d'autorité, par l'installation d'un carmel à Auschwitz, un espace où le vide et le silence sont seuls à la mesure d'une horreur unique ; ou encore le provocant défi que, par le moyen de foulards faussement innocents, l'Islam lancerait à une laïcité aussi moderne que bien française.

L'amalgame a toujours été la technique des mauvais procès où l'accusé est par définition coupable. Chacune de ces affaires demande un traitement adapté à ce qu'elle a de singulier et on les mélange toutes ensemble pour faire croire à un complot clérical contre les libertés, machiné par les clergés de toutes les religions, solidaires dans leur refus d'une modernité rationaliste et laïque. Khomeiny et Decourtray, même combat. Les calomnies ont d'autant plus de chance d'être avalées dans une opi-

nion naïve et intimidable qu'elles sont imprudentes et forcenées.

De telles polémiques montent vite aux extrêmes dans la forme comme dans le fond. Un ton de ressentiment passionnel étonne chez certains de ces dévots de la raison. Y aurait-il dans l'âme humaine cette fonction que les Anciens et les Médiévaux appelaient "l'Irascible" qui a besoin d'entretenir ses puissances de colère et d'indignation et qui souffrirait détresse et mort dans un monde sans ennemis ? La furieuse bataille pour la laïcité qui en s'en prenant si véhémentement à des foulards rompt avec l'irénisme de la sagesse philosophique, serait alors une bonne purgation de ces humeurs irascibles qui ne trouvent pas d'adversaires à suffisamment détester dans un monde politique caractérisé par la retombée des idéologies, et déserté par la passion. Passion qui, dans l'apathie de la politique, reprend vie dans le procès de la religion, et qui a besoin de camps affrontés et qui est toujours prompte à mettre en accusation, sur le ton d'un Robespierre demandant la tête des Indulgents, ceux de son camp qu'elle soupçonne d'être par leur tiédeur passivement et objectivement complices de l'adversaire. C'est ainsi que, dans l'affaire des foulards, cinq intellectuels en colère ont assailli le ministre de l'Education nationale, dont la conviction laïque est pourtant incontestable, en lui reprochant, crime capital, d'avoir conseillé dans la pratique une tolérance cependant précaire et provisoire. Lionel Jospin était tout simplement accusé de trahison. Tout se passait comme si, en se résignant à la présence dans l'école de signes dits religieux, il avait livré les clefs de la cité sainte à un ennemi mécréant, et profanateur de la vraie religion.

Cette défense de la laïcité qui sonne le tocsin et en appelle à la croisade, se situe selon les Cinq dans le combat de la raison contre les religions. L'école publique apprend à penser librement et, disent-ils, on n'atteint à cette liberté de l'esprit qu'en abjurant, en franchissant le seuil sacré, tout lien avec les traditions familiales, les coutumes consacrées et les religions. Penser contre ce que l'on est, penser contre l'être : Sartre est passé par là après Voltaire. Si cette doctrine de la liberté, qui appelle débat et discussion, était imposée comme doctrine officielle, la laïcité manquerait à la neutralité et se contredirait elle-même.

La vérité est que cette si glorieuse guerre contre des foulards s'inscrit à la suite de ce progrès du religieux qui cette année occupa tout les esprits. Un des protagonistes de la bataille n'affirmait-il pas qu'il était grand temps de faire mentir Malraux, qui, sinistrement, avait prophétisé que le XXI<sup>e</sup> siècle serait un siècle religieux ?

La vérité est que cette conception militante de la laïcité, non seulement donne des armes à l'intégrisme qu'elle prétend combattre et qu'elle provoque à des surenchères, mais encore elle prend les mœurs d'une religion intolérante et intégriste. Un billet de non confession exigé sous peine de rejet, vaut les billets de confession de

*suite p. 69*

l'ancien cléricisme. Une école publique ouverte et démocratique ne demande ni aux élèves ni à leurs maîtres d'oublier ou de raturer leurs appartenances culturelles ou religieuses : elle requiert seulement que ces différences se respectent et se reconnaissent les unes les autres dans une communauté faite pour préparer chacun et tous à l'amitié civique et à la fraternité humaine.

La vérité est que, tout a été dit et bien dit dans la Déclaration des droits de l'homme. (art. X). Nul ne saurait être "inquiété pour ses opinions même religieuses", ce qui trouble "l'ordre établi par la loi" ce sont les interdictions, sources de tumulte et de confusion. Danielle Mitterrand avait bien raison de s'étonner que, "deux cents ans après cette Déclaration" l'exclusion pour raisons confessionnelles ou anti-confessionnelles puisse être la garantie d'un ordre démocratique. Il serait curieux que l'épouse du chef de l'Etat, ait ébranlé, par légèreté comme on l'a murmuré, cette laïcité qui est une colonne maîtresse de l'Etat ; dans son propos elle a fait preuve de mémoire historique et de sens républicain. Mais une laïcité exposée à de telles retombées sectaires doit être repensée et elle ne pourra l'être qu'avec le concours et l'accord de toutes les communautés qui feront la France et l'Europe de demain. On nous a répété cette année et sur tous les tons que les églises étaient dépassées par le mouvement du monde. Il ne faudrait pas que sur cette question de la laïcité, l'Etat républicain soit par rapport à l'Eglise catholique en retard d'un concile et d'un aggiornamento c'est-à-dire d'une ouverture au grand vent de liberté qui souffle sur l'Europe.

## LE REFLUX DU SIÈCLE

Est-ce le Bicentenaire de la Révolution française qui leur a donné des idées ? En cette fin d'année 1989, les peuples sont en grand remuement dans l'Europe centrale et orientale. Ce siècle commença en 1914 par les deux coups de feu qui sonnèrent le lever de rideau sur les imminentes tragédies, et qui abattirent un chef socialiste français et un archiduc autrichien. L'un incarnait de grandes espérances pour le futur, l'autre était l'héritier de grandes traditions. Un avenir et un passé, qu'avant de se mettre à l'œuvre ratureraient rageusement les démons de ce siècle.

Les guerres mondiales allaient engendrer des monstres totalitaires, le nazisme et le communisme. L'écrasement du premier avait profité au second qui courbait sous sa loi une large moitié d'Europe. Mais voici que le siècle est

en reflux et que le vieux continent est en passe de retrouver, de l'Atlantique à l'Oural, les configurations d'avant 1914, comme s'il entreprenait d'annuler les conséquences des drames qui l'on bouleversé.

Les cris de "liberté, liberté" qui mobilisent les foules dans les bourgs et les villes de la R.D.A., pourraient bien annoncer, comme les trompettes de Jéricho, l'écroulement du mur de Berlin, symbole de l'une des plus sales séquelles de la deuxième guerre mondiale. Et alors, ce n'est pas seulement l'Allemagne qui rencontrerait l'Allemagne, mais l'Europe elle-même qui aurait des chances de retrouver son unité perdue.

D'autre part on voit se dessiner dans la vallée du Danube un espace où peuvent se reconnaître, amicaux et complémentaires, les peuples auxquels le démembrement de l'empire austro-hongrois n'a pas porté bonheur. Avant de se jeter dans de longs délires sanglants, le siècle avait pris soin d'assassiner l'un des plus nobles représentants de l'idéalisme démocratique et un prince d'une dynastie impériale qui avait vocation de fédérer la coexistence des peuples. On aurait pu croire, et ils le croyaient eux mêmes, que ces deux hommes appartenaient à des camps ennemis. L'Europe aura surmonté ses vastes et terrifiants malheurs si, dans la dernière décennie de ce siècle, elle sait être démocratique et fédérale, réconciliant ainsi, en symboles de paix, Jean Jaurès et François Ferdinand de Habsbourg.

P.S. : Ce numéro était sous presse lorsque est survenu "l'écroulement" du mur de Berlin ci-dessus "annoncé". Chacun sent et sait que l'événement est d'immense portée historique et qu'il est une victoire de la liberté. Mais aussi une victoire d'un monde libre et de l'Europe démocratique sur un univers totalitaire qui n'a pas encore fini, ailleurs, de tenir les peuples en servitude. Les hommes qui ont édifié l'Alliance Atlantique, Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi, ont mis en chantier une politique européenne et n'ont pas œuvré en vain. Mais aussi et surtout victoire, au-delà de ce qui fut le rideau de fer, des hommes de foi qui, dans le monde du mensonge et de la peur, eurent le courage de témoigner pour la vérité. En ce moment où en France une campagne médiatique tend à faire de la religion l'ennemi de la liberté, il nous plaît de rappeler le rôle éminent que les dissidents orthodoxes russes, les catholiques polonais, les protestants de la R.D.A. ont joué par fidélité à leurs convictions chrétiennes dans la grande œuvre de libération commencée dans la moitié orientale de l'Europe. La liberté a besoin en ce monde d'hommes libres qui lui ouvrent les chemins. En ces jours où l'histoire tourne sur ses gongs, les pionniers du passé et les ouvriers de l'ombre ont droit à une pensée de gratitude.

# Pour mémoire en 1989

par Étienne BORNE

## UN HOMME, UN JOURNAL, UNE ÉPOQUE

**E**té 89, mort d'Hubert Beuve-Méry. Pour les hommes dont la jeune maturité, et les premiers engagements publics, coïncidèrent avec l'intense et trop brève période de la IV<sup>e</sup> République, la haute figure du directeur du "Monde", dont la vigilance les accompagnait soir après soir, était aussi redoutable qu'admirable. Ce dénonciateur inlassable des maux et malfaçons d'une vie politique qui, laborieusement, s'efforçait de renaître renouvelée après les grands malheurs, était aussi la Cassandre répétitivement raisonneuse qui n'avait pas besoin d'entrer en transes pour annoncer, inévitables ou toujours possibles, les grands malheurs à venir.

Au fil de jours trop tragiques pour ce qu'ils avaient de médiocre, et trop médiocres pour ce qu'ils avaient de tragique, l'immuable interpellateur ressemblait toujours davantage à l'Homme de pierre qui risquait de nous attendre au dernier détour de nos errances, à un ultime rendez-vous dans le fracas de nos espérances brisées. Le Commandeur n'admettait pas de plaidoiries. Nul n'aurait osé en ce temps là invoquer, en faisant profession de pragmatisme, les circonstances et les nécessités pour expliquer les inflexions de sa foi ou les retournements de sa conviction. On préférerait s'accepter coupable. L'époque était morale, et haussait la morale à hauteur métaphysique. Une époque. Une autre époque.

Le Commandeur, mais aussi Alceste, ces nobles références classiques conviennent pour honorer la mémoire de Beuve-Méry, qui refusait les mesures élastiques et complaisantes pour juger son temps et les hommes de son temps. D'où une juste auréole, et Jean Daniel a pu parler de la "gloire d'Alceste". Destin paradoxal. Le directeur du "Monde" n'aimait pas le monde au sens mondain du mot, monde des affaires et de l'argent, monde politique ou politicien des hommes au pouvoir ou en quête de pouvoir. Il y avait du janséniste en cet esprit intraitable qui, avant la guerre, avait fait son apprentissage politique dans les parages de la Démocratie chrétienne. Le Jansénisme où se retrouve la quintessence de la pensée classique et qui n'évite ni le pessimisme sur le train des choses ni une défiance systématique à l'égard du pouvoir jugé corrupteur par essence. Et par son souci d'indépendance absolue, Beuve-Méry a sculpté sa propre statue, vite érigée en modèle, celui du clerc qui ne saurait trahir. Mais s'il se refuse pour lui-même au maniement des choses temporelles, et si étoilé que soit le

plafond où siège Sirius (pseudonyme transparent de Beuve) ce clerc n'en exerce pas moins la magistrature du jugement sur le déroulement des affaires terrestres et le comportement des hommes d'en bas.

Une magistrature exercée avec cette autorité n'est détachée que par la hauteur de son style. Le directeur du "Monde" était le directeur des directeurs d'opinion, et par cette sorte de sollicitation des esprits Beuve-Méry n'était pas sans influence sur les péripéties et leurs dénouements. Un pouvoir spirituel, ou, si l'on veut, intellectuel, a beau se définir comme un anti-pouvoir, il est, lui aussi, un pouvoir et une force entrant dans le jeu des pouvoirs et des forces. Le clerc qui conseille et avertit, analyse et critique, donne et ôte des prestiges, est un acteur engagé et plus agissant encore que les acteurs proprement dits qui occupent la scène publique, lesquels dépendent tellement des distributeurs d'éclairage. Beuve-Méry a été une personnalité politique à part entière.

Il est rare qu'un clerc trouve un prince selon son cœur, surtout s'il a le cœur janséniste. Et pourtant durant le court principat de Mendès-France le "Monde" fut le journal officiel de la République. Le jacobinisme de Mendès-France se trouva à l'unisson du jansénisme de Beuve-Méry. Sourcilieux souci de l'indépendance nationale qui faisait craindre aux deux hommes que, dans la logique du Pacte Atlantique, la politique française ne se fasse à Washington plutôt qu'à Paris. Scepticisme sur une Union Française qui ne pouvait résister aux coups des nationalismes exacerbés outre-mer. Réserves interrogatives sur l'avenir d'une Europe politique que retardait l'échec de la C.E.D. Beuve-Méry n'avait pas seulement, comme il est convenable et convenu de l'écrire, décerné un prix de vertu à l'élève le plus doué d'une classe politique dans l'ensemble si décevante ; Beuve et Mendès se rencontraient dans un propos qui n'était pas sans cohérence de pensée, et l'empirisme de l'homme politique couvert par un discours de rigueur était assez accordé à la prudence grondieuse du clerc devant les grands desseins.

Leurs routes divergèrent lorsque de Gaulle revint au pouvoir. Pourtant Mendès et Beuve avaient contribué à aplanir les voies devant le Général. Le directeur du "Monde" a rassemblé ses principaux textes sous le titre : "Suicide de la IV<sup>e</sup> république", peut-être suicide par